

Mouvement Français pour le Planning Familial Association Départementale de l'Isère

36, rue Lesdiguières - 38000 GRENOBLE
Tél : 04.76.87.89.24 - Fax : 04.76.87.72.70
secretariat@leplanningfamilial38.org
www.38.planning-familial.org

30 boulevard Gambetta - 38000 GRENOBLE
Tél : 04.76.87.94.61 Fax : 04.76.87.72.70

ASSEMBLEE GENERALE 15 mai 2013 Rapport moral et rapport d'activité 2012

Les CPEF du Planning Familial de l'Isère

CPEF de BOURGOIN-JALLIEU
14 Place A. Schweitzer
38307 Bourgoin-Jallieu
Tél : 04.74.28.30.22

cpef.bourgoin-jallieu@leplanningfamilial38.org

CPEF d'EYBENS

29 rue Victor Hugo
38320 Eybens
Tél : 04.76.59.37.69

cpef.eybens@leplanningfamilial38.org

CPEF de GRENOBLE GAMBETTA

30 boulevard Gambetta
38000 Grenoble
Tél : 04.76.87.94.61

cpef.grenoble.gambetta@leplanningfamilial38.org

CPEF de VILLEFONTAINE

Centre Simone Signoret
Place Léon Blum BP 3
38091 Villefontaine Cedex
Tél/Fax : 04.74.96.78.99

cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org

CPEF du MOYEN GRESIVAUDAN

Espace Belle Etoile
43 rue Henri Fabre
38920 Crolles

Tel : 04 76 13 39 51

cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org

Antenne d'information de Lancey

2 rue Chamechaude, 38190 Villard-Bonnot.
Tel : 06 30 45 11 91

CPEF de GRENOBLE INTERQUARTIER

Grenoble : 04.76.87.94.61

CPEF de St-EGREVE

2, rue du 19 mars 1962
Immeuble « le Fié »

38120 St-Egrève

Tél : 04.76.75.33.04

cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org



SOMMAIRE

I. Rapport moral	3
II. Rapport d'activité	
Partie 1 – Le Planning Familial de l'Isère	
1/ Objectifs et missions	6
2/ Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial de l'Isère	7
3/ La vie de l'association	8
Partie 2 – Les activités du Planning Familial de l'Isère	
1/ Les actions thématiques – Centre de Planification	
1.1. Contraception	12
1.2. Interruption Volontaire de Grossesse, IVG médicamenteuse, Plateforme IVG	14
1.3. Les Infections sexuellement transmissibles dont le VIH	16
1.4. Droit des femmes et violences	16
1.5. Les actions collectives	18
1.6. Le partenariat	19
1.7. L'éducation à la sexualité et la question de l'égalité entre les femmes et les hommes	21
2/ Les activités de l'association départementale	
2.1. Le centre de documentation	22
2.2. La communication	26
2.3. La formation	29
2.4. La coopération internationale	31
ANNEXES	
<i>Annexe 1 – Liste des personnes ayant travaillé au MFPP en 2012</i>	<i>35</i>
<i>Annexe 2 - Rapport d'activité du CPEF de Bourgoin-Jallieu</i>	<i>37</i>
<i>Annexe 3 - Rapport d'activité du CPEF d'Eybens</i>	<i>44</i>
<i>Annexe 4 - Rapport d'activité du CPEF de St-Egrève</i>	<i>51</i>
<i>Annexe 5 - Rapport d'activité du CPEF de Grenoble Gambetta</i>	<i>54</i>
<i>Annexe 6 - Rapport d'activité du CPEF du Moyen Grésivaudan</i>	<i>62</i>
<i>Annexe 7 - Rapport d'activité Grenoble Interquartier</i>	<i>68</i>
<i>Annexe 8 - Rapport d'activité du CPEF de Villefontaine</i>	<i>74</i>

I - RAPPORT MORAL

L'année 2012 s'est inscrite dans un contexte marqué, au plan national, par un changement de majorité politique. La création d'un Ministère des Droits des Femmes est un signe encourageant pour la prise en compte de questions qui sont au cœur des engagements et des activités du Planning Familial. Mais l'aggravation de la crise économique et sociale qui entraîne la précarisation d'une partie grandissante de la population et le choix de la rigueur budgétaire du côté de l'Etat, nourrissent les inquiétudes déjà évoquées l'an dernier à propos du financement des Centres de planification et d'éducation familiale et de manière plus générale, du secteur associatif. Ces inquiétudes ont été confirmées au cours de l'année 2012, même si le versement de la subvention 2012 de l'Etat (titre 1) a permis un rattrapage de ce qui n'avait pas été versé en 2011.

Pour le Planning familial de l'Isère, l'année 2012 a vu la reconduction de la grande majorité de l'équipe élue au CA en juin 2011 ainsi que l'arrivée de deux nouvelles administratrices. Cette équipe s'est clairement engagée à poursuivre le travail engagé en 2011 dans plusieurs directions.

La constitution, dans l'équipe départementale, d'un pôle « Communication », choix validé par le CA du 13 mars, a contribué à renforcer la visibilité du Planning familial 38 dans les actions menées et dans l'animation du débat public sur des thématiques fortes en lien avec l'actualité. C'est le rôle des « Rencontres et controverses » qui ont rencontré un vif succès auprès de publics diversifiés. La remise en route du site internet dont la présentation et le fonctionnement se sont nettement améliorés est aussi un élément déterminant pour la visibilité de notre association. Attentif au calendrier politique, le Planning Familial, en partenariat avec d'autres associations et mouvements engagés sur le terrain des droits des femmes, a participé à l'organisation et à l'animation, d'une soirée, le 29 mai, à l'IEP de Grenoble, où des candidat-e-s aux élections législatives étaient interpellés sur la prise en compte des questions concernant l'égalité entre les femmes et les hommes, dans leurs programmes de campagne.

La volonté d'améliorer le fonctionnement de notre association, avec la mise en place de procédures et de règles claires visant à faciliter et à améliorer le travail de toutes les personnes impliquées (salarié-e-s et bénévoles) a débouché sur des décisions concrètes. Le service gestion a été renforcé en novembre 2011 avec le recrutement d'une comptable-paie. Plusieurs documents de référence ont été élaborés et validés au fil de l'année par le CA, concernant les questions du salariat, les procédures internes en matière de gestion financière. Des documents de travail ont été fournis aux membres du CA, avant les réunions, de manière à travailler de manière plus efficace. Une délégation de pouvoir du CA au bureau pour la gestion des affaires courantes se met en place de manière à permettre que le CA joue pleinement son rôle politique en abordant les débats de fond et en déterminant les choix stratégiques de l'association. La réflexion menée pour améliorer nos manières de travailler s'est poursuivie au long de l'année dans un dialogue avec les équipes.

Le recrutement d'une personne chargée d'assurer la coordination à l'échelle du département, dans une étroite collaboration avec la gestionnaire et les autres membres de l'équipe départementale, tout en assurant le montage et le suivi des projets, a fait l'objet de débats internes. Le CA a validé ce choix et ce recrutement a pu se faire en toute fin d'année. L'arrivée de la coordinatrice départementale permet de renforcer l'équipe départementale dont la charge de travail a été très lourde en 2012, et de mener à bien des tâches parfois délaissées, d'autant que le bureau de l'association n'a pas toujours fonctionné de manière satisfaisante durant le dernier trimestre de 2012, pour cause d'absences de plusieurs de ses membres bénévoles (indisponibilités pour des raisons professionnelles et familiales ou, dans le cas du trésorier, une absence liée à des désaccords sur plusieurs sujets).

La réflexion sur nos missions et sur le devenir des CPEF gérés par le Planning familial 38, s'est poursuivie en interne ainsi qu'avec nos partenaires institutionnels : Conseil Général, CCAS de la ville de Grenoble, villes de Bourgoin et d'Eybens, Communauté d'agglomération des portes de l'Isère (CAPI), Communauté de communes du Grésivaudan, SIVOM du Néron. Notre association a eu plusieurs rencontres avec le SIVOM du Néron sur le territoire duquel se trouve le centre de Saint-Egrève. L'association de gestion de ce centre a en effet demandé au Planning Familial de reprendre ce centre en gestion directe.

Le principe en a été adopté par le CA du 7 juin 2012 et les modalités se sont mises en place avec la perspective d'un passage effectif en gestion directe par notre association au 1^{er} janvier 2013.

Un élément est revenu souvent dans les rencontres avec nos partenaires institutionnels durant l'année 2012: la nécessité de répondre aux besoins d'une population confrontée à de plus en plus de difficultés. Le CCAS de Grenoble souhaite voir renforcée l'activité des cinq antennes du centre Inter-quartiers où conseillères et médecins reçoivent une proportion importante de personnes en grande précarité, un fait noté aussi dans les autres centres, même s'ils ne sont pas dans des territoires relevant de la Politique de la ville. La demande faite par la Communauté de communes du Grésivaudan au centre de Crolles, d'assurer une permanence pour des entretiens de conseil conjugal sur la commune de Lancey, avec la perspective d'une « antenne » du Planning Familial à Villard-Bonnot, est aussi liée au constat des besoins d'une population dont les conditions de vie sont plus difficiles que pour celle de l'autre rive de l'Isère. Nous avons répondu favorablement à cette demande qui est assortie d'un financement par la Communauté de communes du Grésivaudan.

Il y a eu aussi des signaux moins positifs du côté des partenaires institutionnels. La mise à disposition de locaux par les collectivités territoriales à nos centres est parfois remise en cause, c'est pour nous un sujet d'inquiétude. L'annonce, à l'automne 2012, d'une baisse des subventions du Conseil général pour quatre de nos centres, n'a pas été une réelle surprise, le service de la Planification du Conseil général nous ayant « averti » de la « sous-activité » de certains centres. Le constat était déjà connu pour le centre d'Eybens. Nous avons signalé en 2011 le problème posé par une localisation ne permettant pas une fréquentation satisfaisante. La nécessité de repenser l'offre de planification pour le sud de l'agglomération grenobloise a d'ailleurs fait l'objet d'une réunion, le 13 novembre 2012, à laquelle ont participé des élu-e-s du Conseil général, des communes d'Eybens, d'Echirolles et de Pont de Claix, des membres du service de la planification et la présidente du Planning familial 38. Pour les trois autres centres concernés par cette baisse de subvention (ceux de Gambetta, de Crolles et de Saint-Egrève), nous nous sommes interrogées sur cette notion de « sous-activité ». Au-delà de la question des statistiques à rendre pour lesquelles nous n'avions pas, jusqu'en 2012, d'outil commun bien maîtrisé par nos équipes, nous aurions souhaité des explications plus précises sur le système de pondération et sur la péréquation effectuée à l'échelle du département qui a eu un impact financier non négligeable pour notre association.

La nécessité d'approfondir le travail en réseau avec les structures publiques et les associations engagées dans la lutte contre les inégalités et les violences de genre s'est traduite en 2012 par une diversification des partenariats. Deux exemples parmi d'autres : l'intervention à partir de la fin de l'année 2012 d'une conseillère du centre Gambetta au lieu d'accueil « Point d'eau boutique solidarité » de la Fondation Abbé Pierre, à Grenoble, qui reçoit un public en grand précarité, et le partenariat à venir avec l'association Solidarité Femmes pour des interventions dans les collèges, dans le cadre des contrats éducatifs financés par le Conseil général autour de la thématique « Egalité filles-garçons ». A propos du travail en réseau, il y a notre participation, de longue date, à la Plate-forme IVG, contraception sexualités, réseau militant très vigilant sur les conditions d'accès des femmes à l'IVG, un sujet pour lequel nous avons à nouveau interpellé en 2012 des députés et sénateurs/trice de l'Isère qui nous ont exprimé leur soutien en déposant des questions écrites au Parlement. Nous pratiquons aussi le partenariat à l'international, dans le cadre de la coopération décentralisée du Conseil général, avec le Comité de lutte contre les violences faites aux femmes (CLVF) de la région de Tambacounda au Sénégal. Deux temps forts ont marqué l'année 2012 avec une mission de trois personnes du Planning Familial en janvier et la venue de quatre membres du CLVF à Grenoble en novembre.

Des évolutions notables ont été réalisées en 2012, mais beaucoup de chantiers sont devant nous.

La question du déménagement du centre Gambetta où cohabitent l'association départementale et le centre de planification et dont les locaux ne répondent plus aux exigences en matière d'accessibilité, est toujours en suspens. Elle a été au cœur des discussions sur le projet de « Maison en faveur des Associations de femmes et pour l'égalité » porté par le Conseil général qui souhaite l'intégration de notre association et d'une activité de planification dans cette structure. Cette proposition a été débattue au Planning Familial 38, avec des interrogations sur les objectifs et le pilotage de ce projet, sur son intérêt et aussi ses limites. Concernant la nouvelle localisation du centre Gambetta, une autre piste est explorée du côté de la ville de Grenoble.

Autre sujet de préoccupation, le recrutement des médecins qui devient difficile avec un turn-over important qui peut gêner le bon fonctionnement de l'activité médicale des centres. Parmi les solutions envisagées : le partenariat avec les médecins de l'AGECSA (c'est déjà le cas à l'antenne Mistral du centre Inter-quartiers) et l'embauche de sages-femmes dont les compétences élargies leur permettent d'assurer les consultations médicales liées à la contraception et à l'IVG. Ce choix, validé par le CA du 7 juin, a permis le recrutement d'une sage-femme au centre de Bourgoin.

Nous devons aussi réfléchir à nos modalités de participation à la fédération régionale Rhône-Alpes du Planning familial et à la Confédération. Malgré la présence de 3 élues de l'AD 38 au CA de la fédération régionale, l'information arrive souvent tardivement de la fédération et il est difficile d'avoir une vision claire des démarches entreprises auprès de la région Rhône-Alpes. Du côté de la Confédération, les nombreux échanges qui ont eu lieu à l'automne ont porté essentiellement sur les difficultés rencontrées par l'équipe des formatrices du Planning 38 suite à un dysfonctionnement dans le circuit des informations entre la Confédération et l'AD 38. D'une manière générale, nos disponibilités limitées et le manque de relais entre le niveau confédéral et notre AD, expliquent le fait que la délégation de l'AD 38 au congrès confédéral d'octobre, à Marseille, n'ait pu intervenir dans les débats, faute de réflexion préalable au Planning Familial 38 sur les textes du congrès.

Pour conclure, cette année 2012 a été, comme la précédente, riche en événements, avec des moments difficiles, mais aussi la satisfaction de voir les évolutions en cours. Je tiens à souligner l'importante mobilisation des conseillères qui, dans toutes les équipes, ont pris en charge leurs prévisions budgétaires et rédigé des argumentaires, qui se sont organisées, non sans difficultés, pour les remplacements de nombreux congés maladie, qui ont pris des initiatives, développé de nouveaux partenariats, mais qui ne verront pas, en 2013, l'augmentation de salaires envisagée avant que n'arrive l'annonce des baisses de subventions. Il y a, au Planning Familial, une richesse humaine, un engagement à la fois personnel et collectif qui mériterait d'être reconnu à sa juste valeur !

La Présidente, Mathilde DUBESSET

II - RAPPORT D'ACTIVITE

Partie 1 – Le Planning Familial de l'Isère

1/ Objectifs et missions

Le Planning Familial de l'Isère, association départementale du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), est un mouvement d'éducation populaire qui, depuis les années 1960, travaille à favoriser les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences et de la liberté des personnes. Il défend le droit à la contraception et à l'IVG, et contribue à la prévention des risques sexuels. Fortement engagé dans la lutte pour les droits des femmes et l'égalité entre les sexes, il agit contre les formes spécifiques d'oppressions liées au genre. Le Planning Familial 38 travaille au changement des mentalités en encourageant les comportements responsables, il participe ainsi aux combats contre les inégalités sociales et les discriminations.

Première association du MFPF à ouvrir en 1961 une permanence au public afin de fournir des contraceptifs qui, à cette époque, n'étaient pas autorisés par la loi en France, le Planning Familial 38 a enclenché un mouvement à l'échelle nationale avec la création d'associations qui ont ouvert des permanences dans d'autres départements. D'abord mobilisé autour de la lutte pour l'accès à la contraception et à l'éducation sexuelle, le MFPF a ensuite défendu le droit à l'IVG, au nom de la liberté des femmes à disposer de leur corps.

C'est en Isère qu'a été passée la première convention entre l'Etat et le MFPF pour des financements en tant qu'Etablissement d'Information de Consultation et d'Education Familiale (EICCF) et pour les premiers Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF). Dès 1977, des militant-e-s du Planning Familial 38 ont travaillé, dans plusieurs communes, avec les élu-e-s, à la création d'un CPEF sur leur territoire. Ce partenariat politique a abouti à des conventions entre le MFPF38 et les différents acteurs concernés, selon les situations locales : Conseil général, communes, Communautés de communes, CCAS. La tentative de supprimer, début 2009, les financements des EICCF s'est heurtée à une très forte mobilisation nationale et les autorités ont dû revenir sur cette décision.

Aujourd'hui il y a beaucoup à faire encore pour que la population bénéficie d'une contraception adaptée aux besoins de chacune et de chacun, et pour que les femmes qui le souhaitent puissent accéder, dans de bonnes conditions, à l'IVG. L'éducation à la sexualité et l'information en matière de contraception demeurent insuffisantes pour beaucoup de jeunes même si un effort est fait avec le Pass-contraception à l'initiative de la région Rhône-Alpes. Si le remboursement de la contraception s'améliore, la prise en compte des spécificités du VIH-SIDA pour les femmes n'est toujours pas assurée par les politiques de santé et l'accès à l'IVG demeure parfois difficile. L'IVG médicamenteuse (IVGM) pratiquée hors de l'hôpital concerne aujourd'hui de plus en plus de femmes. Plusieurs centres du Planning Familial 38 ont intégré cette pratique, le centre de Grenoble-Gambetta étant d'ailleurs engagé dans la formation à l'IVGM qui constitue, selon nous, une évolution favorable pour les femmes, même si celles-ci doivent avoir le choix de la méthode d'IVG qui leur convient.

En tant qu'organisation féministe, le Planning Familial de l'Isère intervient aussi sur le terrain de la lutte contre les formes de discriminations et de violence de genre présentes dans notre société, même si certaines ont une faible visibilité. Ainsi, notre implication au sein du réseau isérois « Mariages forcés 38 », avec la structuration d'un réseau d'acteurs, favorise la mise en place de réponses adaptées. Cette action permet aussi à nos équipes d'être au fait de ces questions. De manière plus générale, la question des violences est abordée aussi bien lors des animations de groupes, que ce soit avec un public scolaire à propos des relations garçons/filles, un public de jeunes adultes ou des groupes de paroles de femmes, dans les centres sociaux par exemple.

Aujourd'hui, le Planning Familial de l'Isère est constitué de 8 équipes dont 7 correspondent aux 7 CPEF implantés sur différents territoires du département. Ces CPEF ont leurs spécificités liées à des contextes socio-économiques variés et aux partenariats locaux, tant associatifs que politiques. L'équipe de Grenoble-Gambetta, la plus importante, reçoit un public venant de l'ensemble de l'agglomération.

Ses partenariats et ses actions peuvent avoir une dimension départementale, voire au-delà quand il s'agit d'activités de formation, assurées par des membres de plusieurs équipes. La huitième équipe est celle qui, à Grenoble, fait vivre l'association avec, parmi ses tâches, la gestion et la coordination de 60 salariées, la communication et le centre de documentation.

L'activité du MFPF 38 répond à des objectifs déterminés avec nos partenaires : la mission de planification en lien avec le Conseil général et l'éducation à la sexualité en lien avec l'Etat. Dans le contexte socio-économique actuel, nous avons bien conscience de la nécessité de faire porter nos efforts en direction des publics en situation de vulnérabilité et de précarité. En tant que mouvement féministe d'éducation populaire, l'association a aussi une mission de témoignage, de vigilance et de résistance pour ce qui concerne les droits et libertés des femmes. Ainsi, elle participe, avec d'autres associations, aux réflexions, débats, qui traversent la société et aux actions qui contribuent à faire évoluer la situation des femmes et les relations entre les femmes et les hommes, en France et ailleurs dans le monde.

2/ Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial de l'Isère

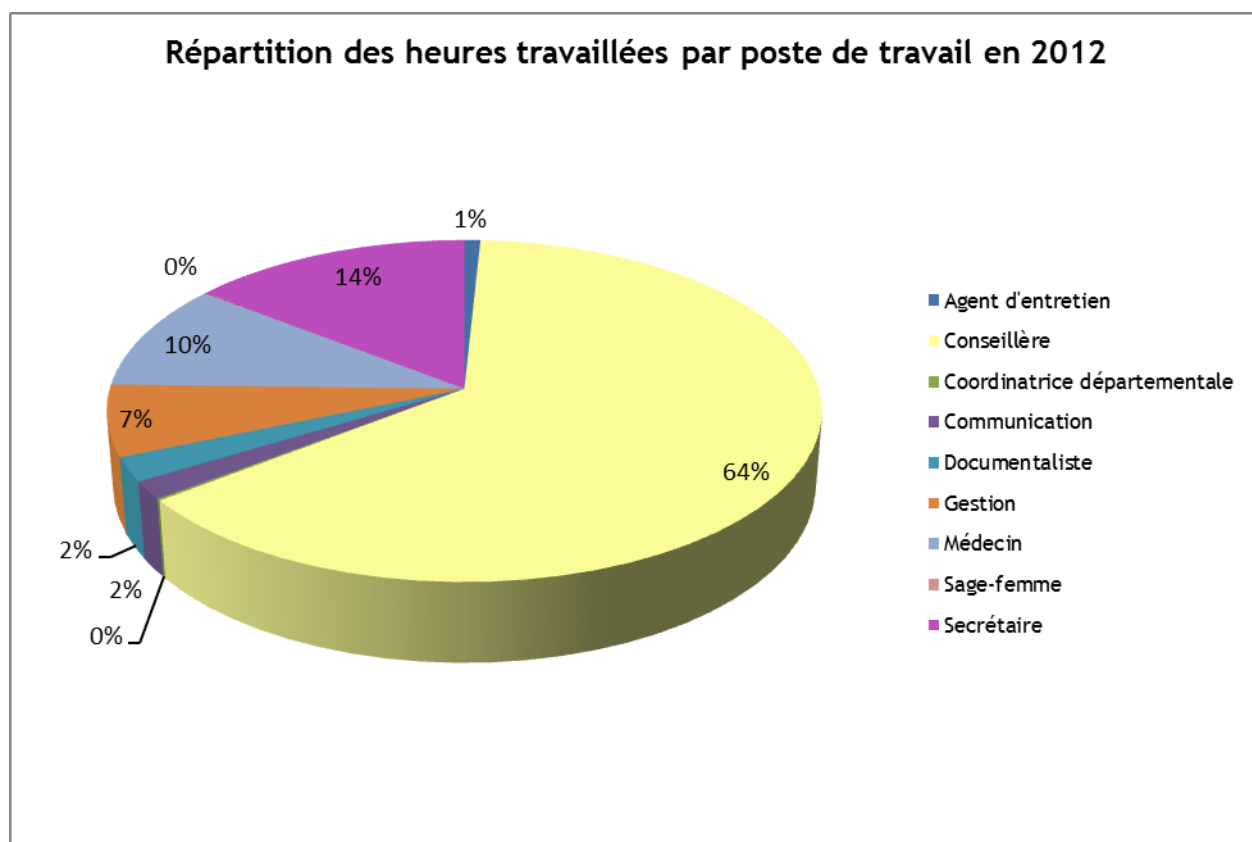
En 2012, 69 salariés ont travaillé pour l'association départementale de l'Isère du Planning Familial dont 2 hommes et 67 femmes.

Cela représente 63667 heures payées, soit 35 Equivalents Temps Pleins, situation pratiquement identique à celle de 2011.

Pendant l'année 2012, l'association a eu recours à 12 personnes en contrat à durée déterminée, pour le remplacement de personnes absentes (en maladie ou en congés) ou pour un surcroît temporaire de l'activité.

Il y a eu 2 départs définitifs et 6 recrutements en contrat à durée indéterminée en 2012.

Au 31 décembre 2012, le Planning Familial salarie 61 personnes sur les 8 équipes du département.

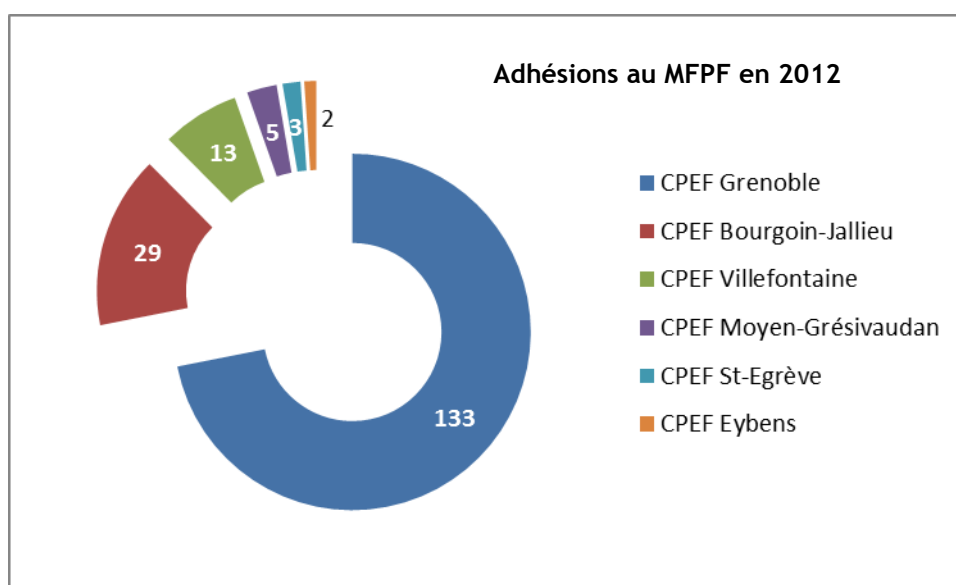


3/ La vie de l'association

3.1. Les adhésions

Le nombre d'adhésions a baissé de 18% en 2012 pour atteindre 185 adhérents. La majorité des adhésions est réalisée au CPEF Gambetta (71%). 56% des adhésions sont celles de consultant-e-s renouvelant leur adhésion. Une grande majorité des adhérents sont des femmes, de plus de 35 ans, insérées dans la vie active. 68% des adhésions se font dans les 2 mois précédents l'AG grâce au courrier de relance accompagnant l'invitation à l'Assemblée Générale.

Au vue de la baisse du nombre des adhésions, il paraît important de remobiliser nos centres et antennes sur la nécessité de proposer aux consultant-e-s et partenaires d'adhérer à l'association afin de soutenir nos activités non pas tant sur le plan financier que stratégique : il est important en effet de continuer à préciser aux consultant-e-s que le Planning Familial a bien une mission d'intérêt général mais n'est pas seulement un service public financé par l'Etat. Rappelons que les financements alloués aux centres par l'Etat (titre1) représentent 7% de notre budget.



3.2. La Fédération Régionale Rhône-Alpes

L'échelon régional du Planning Familial participe au maillage du territoire national et apparaît incontournable tant en terme de visibilité de notre association, que de financements des projets du Mouvement. Il constitue également une instance d'échange de pratiques entre les militantes et de mutualisation de nos compétences, nos outils et nos informations. L'implication de L'AD 38 dans la vie de cette fédération est importante puisque 3 personnes sont élues au CA dont 2 au bureau, aux postes de présidente et secrétaire. De plus, d'autres militantes salariées sont impliquées dans les formations régionales, et le projet du Pass-contraception.

La Fédération régionale avait entamé, l'an dernier, une réorganisation plus collective, impliquant de fait un nombre plus important de réunions des membres du bureau notamment. Faire vivre la Fédération régionale est un investissement en temps, en moyens humains, mais la nécessité accrue ces dernières années de diversifier nos partenaires, nos financements, et de mutualiser nos moyens, fait de cet investissement une véritable richesse. Pour la première fois, la Fédération a accueilli pour une durée de 6 mois, une étudiante de l'IEP dans le cadre d'un service civique.

A la vie statutaire de la Fédération s'ajoutent cette année la création de 2 commissions importantes. La commission « finances » qui permettra une vision plus globale de nos différents financements, et la commission IVG ayant pour objectif de mutualiser nos moyens, notamment en matière de veille quant à l'application des lois sur l'accès à l'IVG dans notre région.

Les partenaires institutionnels régionaux du Planning Familial restent les mêmes, à savoir le Conseil Régional Rhône-Alpes à travers les 3 conventions signées (Vie Associative, Santé environnement, jeunesse) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui finance toujours la permanence Azur et les formations SREPS (Schéma Régional d'Education pour la Santé), mais aussi la DGCSJS (Direction Régionale de la Cohésion Sociale et de Jeunesse et Sport, et la DRDdF (Direction Régionale des Droits des Femmes).

Les subventions du Conseil Régional ont été en augmentation en 2012, attestant de la reconnaissance du Planning Familial comme partenaire important dans la région Rhône-Alpes, de même pour l'ARS même si l'augmentation des subventions est de moindre ampleur.

La Fédération Régionale du Planning n'a pas pour objectif de demander aux financeurs des aides financières pour les différentes actions effectuées par les AD de manière indépendante, mais de fédérer, de mutualiser et de créer une dynamique régionale. Ainsi, la fédération s'attache de plus en plus à proposer des projets régionaux qui sont réalisés, sur le terrain, par toutes nos associations départementales. La Fédération a accueilli cette année la création d'un nouveau groupe local sud Ardèche, initié par deux militantes motivées, qu'il convient de soutenir fortement

LE PASS CONTRACEPTION PREVENTION : à côté de la permanence téléphonique (numéro Azur), différents types d'actions ont été proposés au Service jeunesse du Conseil régional en 2012. Dans notre département, une action auprès des MFR (Maisons Familiales rurales) dans le nord Isère s'est mise en place, avec l'objectif de sensibiliser le personnel au dispositif du Pass Contraception. Des permanences d'informations régulières auprès des jeunes ont été initiées en 2012 et se poursuivront en 2013.



LA JOURNEE « OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT », 29 SEPTEMBRE : organisée par la Fédération avant le congrès confédéral, cette journée qui a regroupé toutes les AD de la région, avait pour but de réfléchir collectivement à nos objectifs. Elle a permis de faire remonter au niveau national les priorités de notre région, alimentant ainsi le débat au MFPP. Notre Fédération avait retenu comme thèmes prioritaires à développer dans notre région : la laïcité, l'éducation populaire, une société égalitaire et la question des violences. Une journée a été prévue en 2013, afin d'élaborer un plan stratégique régional en lien avec nos priorités et avec les textes votés au congrès national du MFPP.

LA FORMATION : la formation « Education à la Sexualité pour jeunes « difficiles » (SREPS) organisée par l'AD 38 qui n'a pu avoir lieu cette année, sera reportée sur l'année 2013.

La formation FMS habituellement proposée par notre AD sous la forme de 2 sessions sera proposée de manière différente en 2013. En effet, la Confédération qui finance cette formation a réduit le nombre de sessions et exige que ce soit une formation régionale. Cette formation sera donc proposée en co-animation entre une formatrice de l'AD38 et une personne de l'AD 07.

3.3. 28^{ème} congrès du Planning Familial « Faire et Imaginer demain » (Marseille, 19 -21 octobre 2012)

Tous les 3 ans a lieu, en alternance avec les Universités d'été, le congrès du Planning Familial national. Instance statutaire dont l'objectif est de définir les orientations politiques générales de la Confédération, il est composé des délégué-e-s mandaté-e-s par les Conseils d'administration des Associations de chaque département. L'AD 38 a envoyé cette année 3 déléguées. Le Congrès s'est ouvert par une modification des statuts de l'association. Afin de déterminer les orientations du Planning Familial pour les 3 prochaines années, les délégué-e-s étaient invité-e-s à réfléchir collectivement dans 4 ateliers :

- Mouvement, réseau et sentiment d'appartenance
- Jeunes, le mouvement et l'éducation par les pairs.
- Normes, injonctions et sexualités, plaisir des femmes : un enjeu politique (hétérosexisme, désir et consentement)
- Discrimination croisées, intersectionnalité (race, sexe, classe...)

L'élaboration du plan stratégique triennal s'est construite de manière méthodique, partant d'objectifs généraux, pour aboutir à des actions concrètes autour des thèmes suivants :

- Avortement : en améliorer l'accès, organiser un état des lieux régulier sur la situation des Centres IVG et les dysfonctionnements, agir pour une déstigmatisation de l'avortement, faire un état des lieux des pratiques dans le mouvement.

- Contraception : faire du droit à la contraception et à l'IVG une priorité de santé publique, développer une approche « non médicalisée » de la contraception, assurer l'égal accès des jeunes à la contraception, faire du Planning un véritable « lieu ressource », aller vers la contraception déléguée, renforcer les partenariats.

- Développement du mouvement : recréer du bien commun, renforcer la cohésion au sein du mouvement et permettre des relations harmonieuses salariées/bénévoles, rendre visible le Planning Familial et ses actions et consolider la dimension d'éducation populaire.

- Education à la sexualité : travailler à la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes, inscrire l'éducation à la sexualité comme une priorité inscrite dans le socle commun des savoirs de base, de connaissance et de compétences de toute citoyenne, tout citoyen.

- Finances : promouvoir une culture commune et renforcer les compétences autour des questions de finances dans le mouvement, consolider et développer la diversité des ressources de financement du mouvement (international, national, fédéral et départemental), travailler à la solidarité financière dans le mouvement.

- Pôle Formation : faire reconnaître le mouvement comme organisme de formation, créer un pôle formation sur les questions de sexualités et de genre.

Autres thèmes abordés : l'International, le Sida la question des violences, la déconstruction de l'hétéronormativité.

Le congrès a mandaté le CA confédéral pour organiser un groupe de travail et de réflexion sur la laïcité, afin d'approfondir notre position et de l'exprimer publiquement. Le deuxième mandat concerne une réflexion de fond sur la place des fédérations régionales dans le mouvement. Deux motions d'actualités ont également été votées sur les thèmes suivants : « Défendons le droit à la santé ! » et « Egalité des droits pour toutes et tous ».

L'objectif pour notre AD 38 est de pouvoir décliner ce plan stratégique au niveau de notre département. Le congrès du Planning est l'occasion de débattre d'échanger de rencontrer des personnes défendant les mêmes valeurs, partageant les mêmes objectifs, mais évoluant sur des territoires différents. Même si les débats sont parfois houleux et les avis divergents, c'est une instance démocratique qui permet à notre association de créer du lien, de définir collectivement des objectifs en tenant compte des réalités de chaque association. Ces temps forts nous donnent une force collective, pour autant qu'on s'en serve localement. C'est un appui pour notre association soucieuse de défendre son maillage territorial, ses spécificités et son indépendance.



Partie 2 – Les activités du Planning Familial de l'Isère

	nombre de personnes reçues au CPEF *	16-21 ans	+ de 21 ans	nombre de consultations	nombre d'entretiens
<i>Gambetta</i>	3222	1707	1385	2967	3869
<i>IQ</i>	540	50	465	942	309
<i>Eybens</i>	248	118	115	210	209
<i>St Egreve</i>	605	268	274	530	1054
<i>Bourgoin</i>	1518	630	719	1413	2304
<i>Villefontaine</i>	1157	525	507	766	1991
<i>Crolles</i>	283	138	119	310	386
Total	7573	3436	3584	7138	10122

* (comptées une seule fois même si elles viennent plusieurs fois dans l'année)

	nombre d'animations (scolaires et non scolaires)	nombre de personnes ayant bénéficié d'une animation collective	
		2012	2011
<i>Gambetta</i>	263	3259	
<i>IQ</i>	171	1937	
<i>Eybens</i>	170	1781	
<i>St Egreve</i>	131	1832	
<i>Bourgoin</i>	257	2139	
<i>Villefontaine</i>	274	3127	
<i>Crolles</i>	162	1915	
Total	1428	15990	14753

	Nombre d'IVG med	Nombre d'IVG med	entretien IVG	dont mineures
	2012	2011		
	52		418	42
<i>Gambetta</i>	0		9	4
<i>IQ</i>	0		15	1
<i>Eybens</i>	0		26	0
<i>St Egreve</i>	65		97	36
<i>Bourgoin</i>	20		132	12
<i>Villefontaine</i>	0		17	3
<i>Crolles</i>	137	135	714	98

Total personnes renseignées par téléphone - 2012	14646
---	-------

1/ Les actions thématiques – Centre de Planification

1.1. La contraception

Sujet de prédilection de notre association depuis sa création, **la contraception occupe une grande partie du travail des conseillères et médecins du Planning**. Nous observons une évolution de l'approche de la contraception depuis plusieurs années, notamment chez les jeunes que nous rencontrons dans nos centres. C'est pourquoi, fort de leur expérience en la matière depuis plus de 50 ans, les militantes et salariées du Planning continuent d'observer ces évolutions, de les décrypter, d'échanger et de se former sur ces questions.

Pour l'ensemble des centres du Planning Familial, l'activité « contraception » reste **le principal motif d'entretiens des conseillères conjugales et Familiales**. Toutes les jeunes filles ou presque demandent en première intention à prendre la pilule. Ce plébiscite correspond à une norme établie depuis de longues années, légitimée par le discours médical, et rend cette méthode quasiment incontournable lors de l'entrée dans une sexualité plus active.

Comme le rappelle l'équipe du centre Gambetta :

« Il faut sortir d'une approche trop médicalisée, centrée sur le risque, et privilégier une approche globale centrée sur la personne. L'enjeu est de permettre à l'individu qui s'interroge ou rencontre une difficulté dans sa vie affective ou sexuelle, de se situer et d'élaborer ses propres stratégies à partir des informations qu'il possède ou qui lui seront données.

Nous rappelons que la sexualité, relevant des registres psychiques et émotionnels qui échappent en partie à la rationalité, ne peut être dénuée de risques. On ne peut donc écarter totalement les situations de prises de risques ni les grossesses non prévues qui en résultent.

En 2012, nous avons dû répondre aux inquiétudes provoquées par la vague médiatique, qui en s'appuyant sur des accidents dramatiques, jetait un discrédit sur toutes les pilules, avec le risque d'effrayer les utilisatrices. Ces messages partiels n'évoquaient presque jamais les conséquences d'un arrêt brutal de la contraception, en l'occurrence une grossesse non prévue. Ils omettaient de mentionner que les risques thromboemboliques sont plus importants lorsqu'une femme est enceinte par exemple.

Face à cette situation, nous avons rappelé nos pratiques, qui suivent les recommandations de la Haute Autorité de Santé, et qui est de ne jamais donner en première intention une pilule de troisième ou quatrième génération. En effet, aucune étude ne démontre à ce jour qu'elles présentent un intérêt supérieur aux pilules de deuxième génération. De plus, elles présentent un risque thromboembolique deux fois plus important que les pilules de deuxième génération et beaucoup ne sont pas remboursées, ce qui peut représenter un budget élevé pour les utilisatrices.

Le choix d'une contraception est un droit fondamental que les femmes et les hommes doivent pouvoir exercer librement et de façon éclairée quelle que soit leur situation. Le choix de la contraception adaptée est un élément de ce droit et il doit se faire de manière égalitaire quelles que soient ses ressources, loin des intérêts commerciaux des laboratoires pharmaceutiques dont on connaît la puissance marketing auprès des prescripteurs. »

Les entretiens de contraception étant une activité importante dans les centres de planification, **nous sommes attentives à l'évolution des mentalités, nous réinterrogeons nos pratiques** dans un souci de maintien de ce droit au choix contraceptif pour toutes et tous. En effet, la question du choix de la contraception est en lien avec sa facilité d'utilisation, avec la norme sociale dans laquelle les femmes s'inscrivent en fonction de leur âge, de leurs conditions de vie, avec son efficacité, les risques d'échecs aboutissant à une grossesse non désirée.

Les échecs de contraception ont des causes multiples. Nous pouvons relever parfois un manque d'information, une ambivalence face à la grossesse, une période de transition dans leur vie affective et

sexuelle, une inadéquation de la méthode utilisée. De manière plus insidieuse, **la non reconnaissance de la sexualité des jeunes est un facteur important dans ces échecs**. Une jeune fille obligée de cacher son recours à la contraception aura plus de risques de mauvaise observance.

Nous remarquons que **les garçons osent de plus en plus franchir nos portes**, seuls, en groupe ou en compagnie de leur copine. La gratuité des préservatifs et la confidentialité motivent souvent leur démarche. Se procurer des préservatifs en pharmacie ou vers le distributeur de l'établissement scolaire peut être vécu comme un révélateur de leur vie affective et sexuelle. Pour certains, le temps d'échange avec la conseillère est l'occasion d'aborder la relation à l'autre et les interrogations autour de ce thème, notamment la question de la prise en charge de la contraception, domaine souvent réservé aux filles. Même si les garçons viennent plus facilement chercher des préservatifs, leur motivation reste souvent la prévention des IST plutôt que des grossesses. Il nous paraît donc important d'échanger avec eux sur ce risque, parfois nébuleux pour eux, et perçu le plus souvent comme un risque plus grand pour les filles. Il faut alors leur rappeler qu'en cas de grossesse non prévue, le choix de la décision reviendra au final à leur compagne, et qu'il est important pour eux de s'en préoccuper avant. Ces entretiens sont parfois l'occasion de présenter aux garçons l'idée d'une contraception masculine autre que le préservatif. C'est aussi leur permettre d'imaginer leur vie sexuelle et la gestion de la contraception, en termes de responsabilité, de liberté mais aussi de contraintes, comme les filles peuvent le vivre!

Lors de ces entretiens d'information contraception, il n'est pas rare que la discussion débouche sur d'autres problématiques personnelles qui n'ont jamais été évoquées auparavant : les peurs de la 1^{ère} fois, la recherche du plaisir, la violence dans le couple, les agressions sexuelles, la crainte de la stérilité. De fait, ces entretiens sont assez longs car nous consacrons un temps important à la présentation de l'ensemble des méthodes contraceptives. Cependant, nous constatons que certains moyens de contraception sont toujours très peu choisis par les jeunes filles. Nous nous interrogeons donc sur les raisons de ce peu d'intérêt porté aux moyens tels que le patch, l'anneau, stérilet et l'implant.

Quelles réticences ? Ce que nous entendons :

- Pour le patch : « ma mère va le voir ! » ; « ça va se décoller ? » « on va croire que j'arrête de fumer ! ».
- Pour l'anneau vaginal : « c'est moi qui le met ? » « Ahh ça fait bizarre ! » « mon copain ça va pas lui faire mal ? »
- Pour le DIU : « Ahh l'hameçon non ?? » « Mais c'est pas pour celles qui ont déjà eu des enfants ? » « Moi je veux pas avoir un truc dans le corps ! »

Notre rôle consiste à entendre ces freins et peut-être à nous réinterroger sur la manière dont on présente ces autres moyens de contraception.

- Pour le patch, le retour d'expériences positives des usagères, encourage les Conseillères à le promouvoir davantage.
- Pour l'anneau, cette méthode induit un rapport plus intime avec son corps. Certaines jeunes filles expriment un dégoût à mettre leurs doigts dans leur vagin. La conseillère peut alors aborder la découverte du corps et la masturbation.
- Pour le DIU, il y a la persistance de croyances liées à un risque accru d'infections et de l'examen gynécologique associé, perçu comme intrusif notamment pour des très jeunes.
- Pour l'implant, même si ce moyen de contraception est davantage choisi que les précédents, il sera presque toujours demandé après un essai de pilule non concluant.

NOUVELLES PRATIQUES

Quelques centres ont mis en place **la délivrance d'une contraception d'urgence, en préventif**, lors de l'entretien de première intention, en rappelant l'importance de réaliser un test de grossesse 15 jours après cette prise de comprimé.

Ce choix est l'aboutissement de constats liés directement à la ruralité : éloignement et/ou isolement géographique rendant l'accès aux pharmacies ou aux CPEF difficile voire impossible. De ce fait, la prise de la contraception d'urgence est souvent tardive voire inexistante. Cette initiative a été accueillie très positivement par les jeunes filles leur permettant de se sentir plus autonomes.

Pour conclure, la question du contrôle social de la sexualité des femmes reste prégnante, tout comme l'inégalité d'accès à la contraception exacerbée par les difficultés financières auxquelles les femmes sont confrontées. C'est donc pour poursuivre ce chemin vers l'égalité que le Planning Familial poursuit son

engagement autour de la contraception à tous les niveaux d'intervention (animations, entretiens, formations, conférences...).

1.2. L'IVG

Nous observons une grande **disparité des pratiques concernant l'IVG** entre les différents centres du Planning Familial 38. En effet, certains centres réalisent des IVG médicamenteuses (Villefontaine, Gambetta, Bourgoin) et d'autres non. Les centres où l'IVGM est possible sont également mieux repérés sur l'IVG en général et les demandes d'information sur l'IVG sont plus importantes. Le Planning Familial semble bien identifié comme lieu ressource sur l'IVG, comme l'indiquent les nombreux appels téléphoniques portant sur ce thème. Les médecins généralistes nous adressent régulièrement des femmes ayant fait une première demande auprès d'eux, ou celles dont la décision est encore peu sûre. Souvent, nous sommes les premiers interlocuteurs de femmes et de couples qui ont une demande urgente d'information ou de soutien. Nous pouvons répondre rapidement et avons des délais très courts, ce qui facilite l'accès au centre. Beaucoup de femmes savent maintenant, notamment grâce à internet, que l'on peut pratiquer une IVG par médicament en centre de planification et celles qui ne souhaitent pas être hospitalisées s'adressent à nous.

Les centres ne proposant pas l'IVG médicamenteuse réalisent néanmoins des entretiens pré-IVG et réorientent les femmes sur les centres pratiquant des IVG. Dans les centres pratiquant l'IVGM, le **nombre d'IVG médicamenteuses réalisées est stable** par rapport à 2011. La majeure partie des femmes concernées par une IVGM ont plus de 21 ans et 10% d'entre elles sont mineures.

Nous entendons régulièrement de **nombreuses idées reçues concernant l'IVG médicamenteuse** :

- La méthode paraît plus rapide, il y a une confusion entre le délai légal et le protocole de réalisation.
- La méthode médicamenteuse paraît plus facilement accessible : «Je prends un cachet et c'est bon!», alors que la procédure est souvent plus complexe que l'aspiration.
- Elle fait à priori moins peur. Pour autant, elle requière, de la part des femmes, une bonne connaissance de leurs propres capacités à gérer la douleur, cette dimension est visible à l'énoncé des possibles effets secondaires.
- Malgré cela, l'IVGM, parce que moins intrusive, peut permettre de se sentir plus active dans son choix.

Nous observons toujours une différence entre les demandes d'IVGM et leur réalisation (40-50%). Plusieurs motifs peuvent empêcher leur réalisation en centre de planification : grossesse supérieure à 7 Semaines d'Aménorrhées (SA), manque de place au centre, choix de garder la grossesse, choix d'une IVG par aspiration, femme non éligible pour une IVGM en ville pour des raisons sociales ou médicales. **Les conseillères prennent le temps d'apporter un éclairage le plus complet possible sur toutes les possibilités qui s'offrent aux femmes**, en prenant soin d'expliquer en toute clarté et transparence ce qu'elles sont susceptibles de vivre.

La réalisation d'une IVG médicamenteuse en Centre de Planification comporte plusieurs **consultations médicales**. Les médecins en CPEF prennent le temps et se rendent disponibles pour les patientes lors d'une demande d'IVG afin d'être à l'écoute de leurs questions et de leurs éventuelles inquiétudes notamment quant à leur future fertilité. Les consultations durent régulièrement une heure. **Le binôme médecin/conseillère conjugale est particulièrement important lors d'une IVG médicamenteuse afin d'accompagner la personne au mieux et dans sa globalité.**

Le même constat est fait dans tous les centres concernant la **visite de contrôle** : environ 20 % des femmes ne reviennent pas pour la dernière visite médicale, ce qui questionne et interroge les équipes. Bien sûr, ce fort taux nous inquiète d'un point de vue médical mais également sur la difficulté des femmes à verbaliser et à penser ces interruptions de grossesse. **L'IVG semble rester encore un acte tabou, compliqué et culpabilisant** pour certaines femmes. De manière générale, nous nous attachons dans nos entretiens à présenter l'IVG non pas comme un acte isolé, mais plutôt comme un élément du processus de l'activité hétéro sexuelle d'une femme, intégrant la relation sexuelle, la contraception et ses échecs, le processus décisionnel de l'IVG face à une grossesse non désirée, son accès et sa prise en charge. Il reste cependant compliqué pour un grand nombre de femmes de s'écarter du registre émotionnel, jugeant et culpabilisant,

véhiculé par un environnement qui place encore la maternité comme facteur d'épanouissement incontournable des femmes.

Le rôle de la conseillère conjugale et familiale est primordial pour accompagner ces femmes et ces couples à mettre des mots et à penser. Parfois, les femmes sont dans une grande ambivalence quant à leur grossesse pour des raisons économiques, sociales ou liées à des difficultés dans leur couple. Nous observons des situations de désaccord au sein des couples concernant la poursuite ou non de la grossesse, qui créent des situations de souffrance importante pour les deux partenaires, notamment pour les hommes, conscients que souvent la décision ne leur appartient pas. Nous remarquons également que les femmes ne reviennent que rarement parler spécifiquement du vécu d'une IVG, bien que cette thématique soit régulièrement abordée lors d'autres entretiens individuels ou de couple.

Sur cette thématique comme pour d'autres, il est fondamental de **travailler en partenariat**. Plusieurs centres soulignent l'importance des bonnes relations avec les cabinets de radiologie pour réduire les temps d'attente, les centres hospitaliers pratiquant les IVG, les établissements scolaires et sociaux qui orientent les femmes vers le centre. Les centres sont également interpellés sur des situations **d'IVG hors délai légal**. Là encore, le Planning Familial est bien identifié notamment par les médecins, les travailleurs sociaux et même les centres IVG. Ils nous adressent des femmes parce que nous sommes repérés comme « spécialistes » de ces situations et que subsiste certainement, chez beaucoup, l'image du Planning Familial luttant pour le droit à l'IVG. Le nombre de femmes s'adressant au Planning pour des IVG hors délai est en baisse en 2012. Les femmes trouvent probablement plus facilement les informations sur internet et les coordonnées des cliniques à l'étranger. Notons que certaines femmes enceintes de 13SA ont été obligées de partir à l'étranger pour leur IVG, n'ayant pas trouvé de centre en Isère.

Enfin, les nombreuses **interventions collectives** mises en place par tous les centres abordent très régulièrement le thème de l'IVG parmi les autres thèmes abordés avec les groupes.

La Plateforme IVG

La plateforme IVG est un collectif isérois pour la défense de l'avortement, des contraceptions et des sexualités qui existe depuis une trentaine d'années, regroupant militants d'associations, de partis politiques et de syndicats. L'IVG reste un sujet souvent complexe, objet d'attaques perpétuelles plus ou moins visibles. Les groupes anti-IVG existent toujours, bien que leurs pratiques aient évolué au cours des années, passant d'opérations commandos à une propagande sur des sites internet. Ces méthodes, plus pernicieuses, entraînent des glissements sémantiques dans la population, même chez des personnes qui, a priori, ne sont pas contre l'avortement. La plateforme veille donc à lutter contre ces discours dangereux qui entravent le droit des femmes à disposer librement de leur corps et de leur sexualité. Par ailleurs, de nombreuses coupes budgétaires touchent durement les centres IVG en France, notamment celui du CHU de Grenoble, ayant pour conséquences une réduction des effectifs et une « précarisation » des personnels de santé travaillant au sein de ces centres. De fait, cela induit une dégradation des conditions d'accès à l'IVG. En 2012, la Plateforme IVG s'est également préoccupée de toutes les problématiques qui concernent les femmes et la question de leurs droits avec plusieurs mobilisations autour de l'égalité et des violences conjugales.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre en 2012, auxquelles ont participé régulièrement une conseillère et un médecin du Planning Familial 38 :

- Action pour l'obtention d'un statut correct des médecins travaillant en centre d'IVG (le statut modifié par un décret en 2010 fragilise les équipes et donc l'accès aux soins des femmes) avec une pétition en ligne.
- Rencontre avec le Maire de Grenoble et le Directeur de l'Hôpital Couple Enfant du CHU de Grenoble.
- Déambulation Farandole pour le 8 mars sur le thème de l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Manifestation contre les violences faites aux femmes le 24/11/2012 en écho à la manifestation nationale du 25/11/2012

1.3. Les Infections sexuellement Transmissibles (IST) dont le VIH

Les campagnes nationales d'information, qui ont lieu le 1er décembre, participent à la prise de conscience de l'intérêt du dépistage. Par ailleurs, le travail de prévention des conseillères et des médecins se fait beaucoup en amont, lors des entretiens ou en animations collectives. Les centres de planification du Planning Familial sont alors repérés par de nombreuses personnes comme lieu de dépistage. Il est parfois plus facile de se confier à une conseillère plutôt qu'à son médecin traitant, lorsqu'on évoque la question de sa sexualité.

A l'étude des chiffres, nous constatons que le public majoritairement demandeur de tests VIH dans nos centres est celui des jeunes de 16-21 ans, scolarisés ou non. La demande de dépistage est motivée par différentes raisons, que ce soit l'entrée dans une relation amoureuse stable de jeunes désireux de ne plus utiliser de préservatifs ou bien des rapports non protégés. Dans d'autres cas, la demande surgit suite à des rapports non consentis. Les requêtes d'urgence font l'objet d'un entretien et d'une remise de prescription, voire d'une orientation vers le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) ou le Centre d'Information et de Soins de l'Immunodéficiência Humaine (CISIH), en cas d'exposition à un risque élevé de transmission. Des adolescents en situation de précarité et hors système de soins, des jeunes femmes sans papiers, arrivant d'Afrique ou des pays d'Europe de l'Est, et qui vivent de prostitution occasionnelle, dans un contexte de rapports violents et de domination, sont aussi accueillis. Il faut rappeler que dans les consultations prénatales, le dépistage est systématique. Notons que le dépistage du HBV (virus de l'Hépatite B) et celui des chlamydiae, en même temps que celui du VIH, sont proposés dans nos Centres de Planification.

L'information reste donc essentielle, pour éviter que les jeunes n'abandonnent un comportement de prévention face aux IST. Le rendu de résultat VIH reste un temps de prévention essentiel, une fois que la crainte liée à la démarche de dépistage est passée. C'est aussi parfois l'occasion d'évoquer le préservatif féminin, qui favorise l'autonomie des femmes. On note que bon nombre de personnes demandent des informations sur les IST par téléphone : ce moyen facilite l'anonymat. De même, les préservatifs sont mis à disposition dans tous les centres du Planning Familial.

Le travail des conseillères est d'informer, de faire la chasse aux idées fausses, de rappeler le délai de séroconversion, et d'échanger sur certains préjugés concernant les risques de transmission. Le temps de parole de l'entretien permet de rectifier les informations erronées, d'avoir une meilleure perception du risque, de pouvoir librement exprimer des inquiétudes et souvent, de relativiser le risque réel. Les conseillères abordent la question de la réduction des risques et de la prévention des IST dans une approche globale de la santé incluant le plaisir, le désir, la rencontre amoureuse, la prise en compte de soi et de l'autre. Cette démarche de "counselling" est centrée sur la reconnaissance de la personne et de ses choix de vie, pour lui permettre d'adopter les mesures de prévention qui lui correspondront au mieux.

1.4. Droits des femmes et violences

La violence, sous toutes ses formes (physique, psychologique, verbale, économique), permet l'exercice et la reproduction de la domination masculine et des rôles hiérarchisés encore prégnants dans notre société. Dans le processus de construction sociale en tant qu'hommes ou femmes, les premiers sont encore souvent autorisés à se comporter envers les femmes comme si leurs besoins et leurs droits primaient sur ceux du « deuxième sexe ». La violence étant valorisée comme une valeur fondatrice du masculin rimant avec compétition, agressivité dans le travail, le sport, etc, les violences sont, de fait, majoritairement exercées par des hommes sur des femmes. **La hiérarchisation des sexes est elle-même source de violences.** Les discriminations exercées dans toutes les sociétés à l'encontre des femmes peuvent contribuer à légitimer les violences qu'elles subissent.

Le Planning Familial 38 est fortement engagé dans une analyse genrée des questions posées par la persistance de ces violences.

Il a inscrit dans ses statuts « *la lutte contre l'oppression spécifique des femmes, contre toutes formes de discriminations et de violences, notamment sexuelles, dont elles sont l'objet ; en cela, le M.F.P.F. est un mouvement féministe.* » (Article II - Alinéa 4 des statuts).

« *Il lutte pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression, ni dépendance dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes* » (Article II - Alinéa 2 des statuts).

« *Le M.F.P.F. inscrit ses objectifs dans le combat contre les inégalités sociales et les oppressions et agit pour le changement des mentalités et des comportements. Il entend développer les conditions d'une prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité des droits et des chances soit garantie à toutes et à tous* » (Article II - Alinéa 3).

Dans le cadre de cette lutte contre les violences, le Planning Familial de l'Isère a participé en 2012 à diverses mobilisations et manifestations :

■ Le 24 novembre 2012, une marche a été organisée par la plateforme IVG dont le Planning Familial isérois est partie prenante. Cette marche est partie du centre IVG de l'hôpital de La Tronche pour aller jusqu'à la place Félix Poulat. Cet événement a permis une nouvelle mobilisation dans l'espace public ainsi que le rassemblement de beaucoup de monde sur la question des droits des femmes, des violences faites aux femmes.

Toujours à l'initiative de la plateforme IVG, une « haka féministe » contre les violences faites aux femmes était prévue place Saint-André à Grenoble pour le 14 février 2013, jour de la Saint Valentin.

Dans les centres de planification du Planning Familial isérois, c'est au quotidien, au travers des consultations médicales, des entretiens, des animations, que des actions sont menées pour plus d'égalité entre les hommes et les femmes et pour la prévention des violences.

Dans tous les CPEF, les conseillères, lors des entretiens individuels ou de couple, sont régulièrement témoins de situations de sexisme caractérisé, voire de violences. Lors de demandes apparemment banales, la question des violences faites aux femmes est régulièrement pointée et les diverses situations dévoilent le poids de l'éducation genrée et de ses conséquences sur leur positionnement en tant que femmes, sur la réalité de leurs choix. Les conseillères se positionnent alors dans le sens d'une réflexion et d'une prise de conscience de l'impact de cette éducation sur les relations femmes/hommes.

A Bourgoin-Jallieu, le CPEF est intervenu au lycée Gambetta, auprès de la section M.G.I. sur le thème des relations filles /garçons, les préjugés et les discriminations. L'objectif des interventions était d'aborder les relations de domination garçon/fille et d'approcher les notions de construction sociale et de genre.

A Villefontaine, le CPEF travaille depuis de nombreuses années auprès des classes de primaire sur le respect de soi et le respect de l'autre, la prévention de la maltraitance et des agressions sexuelles et sur le repérage des personnes ressources. Dans le cadre de cette action, le CPEF intervient dans des classes de CE1 et CM2. L'action s'articule autour de la reconnaissance et de l'identification de ses propres émotions, des agressions sexuelles et de la maltraitance, et l'accent est mis sur l'importance de la parole dans de telles situations.

La lutte contre les inégalités hommes/femmes et contre les violences ne peut se faire sans un travail en réseau. Dans le cadre de nos missions de prévention et de sensibilisation, autour de questions diverses telle que les sexualités, le respect de son corps, la contraception, la lutte contre le VIH/SIDA, le Planning Familial 38 travaille en collaboration avec différents partenaires, qu'ils soient associatifs, institutionnels et/ou professionnels. La plus-value apportée par le travail partenarial est essentielle à nos yeux et nous permet d'élargir notre champ d'action et le public touché.

■ Le CPEF Gambetta mène une action avec Solidarité-femmes, Milena et le CIDFF, dont le but est de proposer des outils pour promouvoir l'égalité entre filles et garçons et lutter contre toutes formes de discrimination. En s'appuyant sur une mutualisation de nos savoirs, le Planning Familial et Solidarité-femmes ont contribué à l'élaboration d'un programme visant la prévention des comportements sexistes, dans le cadre des contrats éducatifs isérois, portés par le Conseil Général.

■ Depuis 2009, une conseillère du CPEF Gambetta participe au comité de pilotage du CRIAVS dont la mission est de contribuer à la prise en charge pluridisciplinaire (santé, justice, médico-social, éducation...)

des auteurs de violences sexuelles. Ce comité de pilotage rassemble un certain nombre de partenaires associatifs, professionnels de terrain, qui partagent leur expérience sur la question de la prévention des violences et notamment sexuelles. Ce travail avec le CRIAVS permet de tisser d'autres liens avec nos partenaires associatifs, d'enrichir notre réflexion en réseau afin de mieux accompagner les personnes que nous accueillons dans nos structures respectives.

- L'engagement du Planning Familial dans le réseau « mariage forcé » s'appuie sur la lutte contre les violences de genre et la revendication de la liberté de chacun-e à disposer de son corps, de faire ses choix et vivre sa sexualité sans répression ni dépendance. Le mariage forcé représente l'une des formes les plus violentes du contrôle exercé sur le corps des femmes et sur leur sexualité. Le réseau mariage forcé en Isère se réunit régulièrement pour assurer l'accompagnement de personnes en situation de mariage forcé (ou risque, menace...) et organise des actions de prévention et de sensibilisation.

- Au vu des besoins repérés sur son territoire, le CPEF de Crolles souhaite contribuer à la création d'un réseau de prévention des violences. Des outils sont à créer, tels qu'une plaquette avec les coordonnées spécifiques au secteur du Grésivaudan, à destination des professionnel-les et des victimes.

1.5. Les actions collectives

Au sein de l'association départementale du MFPF de l'Isère, des actions collectives variées sont menées par les équipes des CPEF. La trame commune à ces actions est l'éducation populaire qui, partant de l'expérience de tout un chacun, permet la confrontation de points de vue, dans la perspective de modifier les rapports sociaux en intervenant sur les représentations, les croyances et les opinions.

Portées par la volonté de permettre l'accès de toutes et tous à l'information, aux savoirs, les équipes travaillent à ouvrir des pistes de réflexion pour que chacun-e s'approprie des connaissances permettant de penser autrement le « vivre ensemble » et de vivre ses choix de manière consciente et responsable.

Nous pouvons décrire la diversité des publics rencontrés de la manière suivante :

- Enseignement général, spécialisé, professionnel (Primaire, collège, lycée, SEGPA, ULIS, IME,...)
- Education renforcée (PJJ, CER, SAE,...)
- Insertion professionnelle (CIPPA, MFR, Maison des compagnons, Mission locale,...)
- Groupe institutionnel et associatif (MECS, lieu de vie, internat, MDA, APF,...)
- Événementiel (ciné débat, participation à des festivals, conférences, journées thématiques, événements locaux...)

Les équipes du Planning Familial sont donc amenées à élaborer une pluralité de projets, en commun avec de nombreux partenaires, selon les besoins repérés et les diagnostics partagés. L'origine des projets peut venir d'une demande institutionnelle ou sur proposition d'une équipe du MFPF.

Chaque projet nécessite un temps de préparation dans un climat de confiance où les spécificités mutuelles sont reconnues, ainsi que les compétences professionnelles. Ces ajustements sont chronophages mais permettent un travail de qualité en proposant un cadre contenant au public rencontré pour faciliter la prise de parole et l'émergence d'une réflexion où chacun évolue à son rythme. Le rôle de la conseillère conjugale et familiale est de favoriser la co-construction d'un savoir commun que chacun peut s'approprier.

Pour accompagner les personnes rencontrées, nos équipes privilégient dans la mesure du possible la co-animation fonctionnelle. Celle-ci peut être interne au MFPF ou alliant un professionnel de l'institution partenaire et une personne du MFPF. Selon les actions menées, la constitution d'un groupe restreint facilite le travail entrepris.

En fonction des projets, les objectifs ciblés ne sont pas les mêmes. Les rencontres ponctuelles (animations, événementiel,...) ont pour but de faire repérer les centres de planification comme lieux ressource par les publics et les professionnels pour des problématiques particulières. D'un point de vue général, quand plusieurs séances sont prévues, notre intention est de proposer un travail de fond, permettant, par les questionnements du groupe, une évolution des individus qui peut s'inscrire dans une

dynamique de transformations sociale. Des objectifs complémentaires sont déterminés pour chaque action selon les attentes des partenaires.

Dans les séances d'éducation à la vie affective, intime et sexuelle, nous apportons des éléments de compréhension des différentes dimensions de la sexualité (biologique, affective, psychologique, juridique, sociale, culturelle,...) en partant des représentations des participants et de leurs acquis. A travers les problématiques amenées par le groupe, d'autres thèmes pourront être abordés comme l'estime de soi, l'analyse de genre, les différences.

Chacun pourra ainsi, à sa mesure, évoluer dans sa relation à soi, aux autres, en devenant une personne de plus en plus responsable et autonome. Cette évolution se construit pas à pas. Souvent suite à ces rencontres collectives, des personnes vont venir dans les CPEF pour prendre le temps d'un moment de réflexion personnelle avec une conseillère.

Il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre le développement de nouveaux partenariats et/ou l'enrichissement de ceux déjà existants en approfondissant le travail engagé par le déploiement de nouvelles actions. Régulièrement, nous constatons que des animations ponctuelles peuvent évoluer ou se compléter avec des animations suivies, des groupes de parole ou points écoute. La participation à des actions événementielles ou auprès de nouvelles structures peut aboutir à de nouveaux projets. La question se pose alors pour les équipes de se « disperser » ou de développer le travail déjà engagé.

Le constat largement partagé de l'augmentation de la précarisation et de l'isolement des personnes nous fait penser, en tant que mouvement d'éducation populaire, que nous devons être au plus près de la population, et donc nous rendre disponible aux besoins repérés.

La question des moyens pour maintenir un équilibre, un travail de qualité et un déploiement de l'activité se pose actuellement. En effet, le temps pour la réflexion collective, la recherche documentaire et d'outils, la mise en commun de l'expérience vient à manquer.

1.6. Le partenariat

Les rapports d'activité de chacun des CPEF gérés par le Planning Familial 38 soulignent la place primordiale des actions construites et menées avec les partenaires institutionnels et autres sur les différents territoires en Isère. Depuis toujours, nous sommes persuadé(e)s de l'importance des échanges de compétences et de pratiques entre professionnels et ce, dans l'intérêt des usagers. Le travail partenarial apporte une réelle plus-value permettant de mobiliser les acteurs locaux autour d'interventions collectives et de projets à mettre en œuvre. En 2012, de nombreux partenariats se sont renforcés et d'autres ont été créés, répondant aux évolutions des contextes, à de nouveaux besoins et à une volonté de diversifier les actions des CPEF.

- Etablissements scolaires

Chaque début d'année scolaire, nous rencontrons les infirmières des établissements scolaires afin de poursuivre et de développer nos actions auprès des jeunes dans le cadre de l'éducation à la sexualité. En effet, elles sont des interlocutrices privilégiées dans nos interventions scolaires, des personnes relais qui peuvent proposer à l'élève des orientations vers le Centre de planification et d'Education Familiale.

- Partenaires institutionnels

Les CPEF travaillent en étroite collaboration avec leur collectivité locale respective, à travers différents services (services d'action sociale et sanitaire, Politique de la Ville...). Ainsi, certains de nos centres participent au Plan Local de Santé (Bourgoin) et aux Ateliers Santé Ville (Bourgoin, Saint Egrève, Inter Quartiers, Gambetta) en s'inscrivant dans la réflexion menée au niveau local, autour de thématiques telles que l'accès aux soins, la prise en charge de la souffrance psychique et les conduites à risques. Ces instances nous permettent de nous rapprocher des publics dit précaires, très souvent visés par les actions mises en place et d'analyser de manière collective les besoins en santé publique.

De la même manière, nos antennes du centre Inter Quartiers travaillent en étroite collaboration avec le CCAS de la Ville de Grenoble, à travers les centres sociaux et les Maisons des Habitants. Ces lieux privilégiés et de proximité donnent la possibilité aux conseillères d'être en lien étroit avec les autres acteurs sociaux de la structure. Leurs présences favorisent des discussions de fond sur des sujets aussi

variés que les relations Familiales, en particulier les problèmes rencontrés avec les enfants, les relations dans le couple, la sexualité des femmes et des hommes ou un évènement survenu dans le quartier. Dans des situations particulières, des orientations sont possibles vers d'autres CPEF et/ou structures appropriées.

Des évènements ponctuels sont l'occasion de rendre visibles nos centres de planification auprès des partenaires et des habitants. Ces manifestations d'importance mobilisent nos forces et nécessitent du temps de coordination pour l'élaboration d'animations originales et de présence parfois hors temps de travail. Ces partenariats fonctionnent, évoluent et s'enrichissent au fil des ans. Cependant, d'autres partenariats ne peuvent aboutir ou demandent un certain temps avant de se concrétiser, malgré la volonté et l'intérêt que nous y portons.

- Maison des Adolescents (MDA)

Des conseillères de trois de nos centres (Bourgoin, Gambetta et Villefontaine) assurent des permanences régulières au sein des MDA, permettant de rencontrer et de partager du temps d'accueil avec des équipes pluridisciplinaires. C'est un enrichissement pour les professionnels et pour les personnes accueillies. Lors de l'accueil de ces familles et/ou de ces jeunes, nous nous rendons compte qu'ils n'auraient pas pu pousser la porte du centre de planification peut-être trop connoté «sexualité».

- Etablissements spécialisés accueillant des personnes en situation de handicap

La question « sexualités/handicaps » longtemps restée méconnue ou tabou commence à émerger dans le débat public. Nous sommes attentives aux situations de vulnérabilité de ce public. Des animations se déroulent au sein des établissements d'accueil en lien avec un éducateur ou une éducatrice. Les entretiens individuels conservent leur cadre confidentiel et légal.

Ce travail ne peut se faire sans un lien permanent avec institutions, familles et associations compétentes qui nécessitent un travail d'échange, de préparation/bilan qui demanderait à être soutenu et développé.

- Etablissements spécialisés accueillant des jeunes en situation difficile

Le CPEF Gambetta intervient à l'UEAJ La Poterne depuis plusieurs années, en binôme médecin/CCF, où est mené un travail d'accompagnement auprès des jeunes détenus, se basant sur le questionnement de fondamentaux tels que l'estime de soi, la relation à l'autre, la différence. Les équipes de la PJJ sont parfois démunies face aux thématiques liées à la sexualité et finissent par éviter le sujet. Notre intervention s'attache à faciliter cette approche auprès de ces publics vulnérables, tout en les sensibilisant.

Par ailleurs, nous intervenons au sein de l'ARPAIJ, qui gère deux centres éducatifs renforcés (Belledonne et Quadro) et accueille des adolescents multirécidivistes âgés de 13 à 18 ans. Un échange collectif permet d'aborder les thématiques de conscience de soi, la relation amoureuse, l'usage d'internet et les réseaux sociaux.

Grâce au partenariat mis en place avec la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale et les Missions Locales, le Planning Familial 38 intervient au sein de différents dispositifs -CIPPA (Cycle d'Insertion Professionnelle Par Alternance), le Collège Lycée Elitaire Pour Tous (CLEPT), Synergie Chantiers Educatifs, DIMA.

Enfin, nous continuons à tisser des liens avec les Foyers de Jeunes Travailleurs, les Missions locales et les Maisons Familiales Rurales, au sein desquels nos conseillères s'adaptent en fonction des demandes des professionnels de ces structures. Nous sommes en effet convaincu(e)s de l'importance de se rapprocher des publics vulnérables, jeunes ou moins jeunes, qui n'ont peu ou pas accès à l'éducation à la sexualité.

1.7. L'éducation à la sexualité et la question de l'égalité entre les femmes et les hommes

Au centre de nos préoccupations, l'Education à la sexualité ne jouit pas forcément d'une reconnaissance en terme institutionnel malgré les textes réglementaires qui existent depuis des années. Le nouveau gouvernement, dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et le combat pour l'égalité femmes/hommes, a relancé une réflexion autour de cette thématique. Dans cette perspective, nous pensons intéressant, au Planning Familial, de réfléchir à notre positionnement et de saisir l'opportunité de réaffirmer notre rôle sur ces thématiques.

Une convention a été signée le 12 avril 2013 entre le Planning Familial et le Ministère de l'Education Nationale, formalisant un peu plus l'implication des Associations Départementales du MFPF dans un travail avec l'Education Nationale. Le ministre Vincent Peillon a annoncé que la lutte contre les stéréotypes de genre et pour l'égalité entre les filles et les garçons, ainsi que l'éducation à sexualité, seraient des actions prioritaires en 2013.

Un rappel sur l'évolution du cadre législatif

L'Education à la Sexualité est inscrite officiellement dans la circulaire Fontanet du 23 juillet 1973. Ce n'est qu'en 2001, avec la loi Aubry, que sa mise en œuvre et son obligation dans les trois niveaux scolaires (école, collège, lycée) ont été précisées et encadrées dans le Code de l'Education : *« Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène »* (article L312-16)

Mais dans la réalité, cet engagement de l'Etat n'est pas respecté et rares sont les établissements qui peuvent justifier de ces trois séances par année et par groupe homogène. Les raisons les plus souvent avancées sont le manque de disponibilité des élèves, la lourdeur des programmes scolaires et le problème financier à cause des moyens dérisoires affectés par l'administration tant en personnel formé qu'en temps imparti. Les personnes impliquées rencontrent souvent des résistances du côté des autres enseignants, pour dégager des heures, lever les contraintes de salle, d'emploi du temps, et désamorcer les craintes des personnels et parfois des parents.

Dans la circulaire ministérielle de 2003, qui régit l'éducation sexuelle, divers objectifs sont mentionnés : *« Analyser les enjeux, les contraintes, les limites, les interdits [...] Se situer dans la différence des sexes et des générations[...] Favoriser des attitudes de responsabilité individuelle et collective... »*. On remarque que dans les textes français, l'égalité entre les sexes et les sexualités n'est pas au centre des préoccupations, et elle n'apparaît que de façon indirecte, à travers la critique du sexisme et de l'homophobie. A l'inverse, dans les pays scandinaves, l'égalité est posée comme un objectif politique central de l'éducation à la sexualité, lié aux notions d'égalité des droits et de bien-être sexuel.

La nécessité d'une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes à tous les stades de la scolarité n'est intervenue qu'avec la loi du 9 juillet 2012, relative aux violences faites spécifiquement aux femmes. Cette loi nous conforte dans nos convictions et nos pratiques.

Notre démarche

La pratique d'animation de groupes du MFPF, ses modalités et ses techniques visent à créer un climat de confiance propice à l'échange et au débat. Les interventions ont pour objet une prise de conscience partagée, avec un questionnement des normes et une réflexion sur les relations amoureuses, les rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes et la réduction des risques liée aux pratiques sexuelles. Les « programmes », contenus et méthodes sont adaptés à chaque âge et peuvent donc concerner tous les niveaux scolaires.

L'appartenance à un mouvement national, régional et départemental permet des échanges de pratiques entre équipes. De surcroît, certaines équipes ont mis en place un temps d'analyse de la pratique concernant les animations collectives.

2/ Les activités de l'association départementale

2.1. Le centre de documentation

Le centre de documentation du Planning Familial de l'Isère accueille, informe et documente le public, fournit des supports utiles à l'élaboration de projets, aide à la recherche documentaire et oriente les utilisateurs vers les ressources extérieures.

Afin de répondre au mieux à ces objectifs, la documentaliste réalise plusieurs tâches, notamment :

- L'actualisation et l'enrichissement quotidien du fonds documentaire
- La diffusion de documents (affiches, brochures...), de produits documentaires (bibliographies, newsletter...)
- Une veille documentaire sur les différentes thématiques en lien avec la planification familiale et l'association, sur les différents outils pédagogiques, sur la législation...

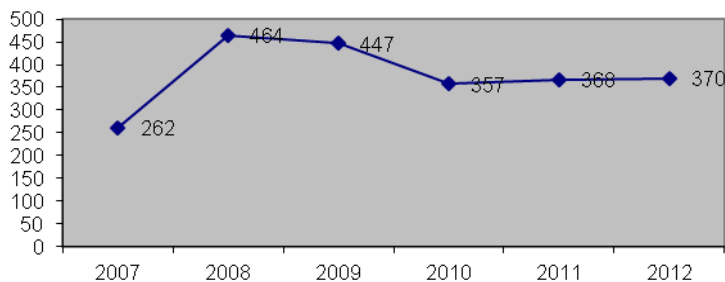
1. La fréquentation du centre

L'accueil du public est organisé de la façon suivante :

Lundi	Sur rendez-vous (9h-12h30)	14h-17h30
Mardi	Sur rendez-vous (9h-12h30)	14h-17h30
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	Sur rendez-vous (9h-12h30)	14h-17h30
Vendredi	Sur rendez-vous (9h-12h30)	14h-17h30

Il est également possible pour les utilisateurs de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires-là, notamment entre 12h30 et 14h00 ; il leur est également possible de rendre les documents empruntés à l'accueil du Planning Familial ouvert jusqu'à 19h en semaine.

En 2012, 370 demandes ont été traitées. Celles-ci se sont principalement faites sur place (71%) dont une grande majorité (72%) provenant de l'agglomération grenobloise ; mais le centre a également été sollicité par téléphone (20%) et par mail (9%).



2. Les utilisateurs

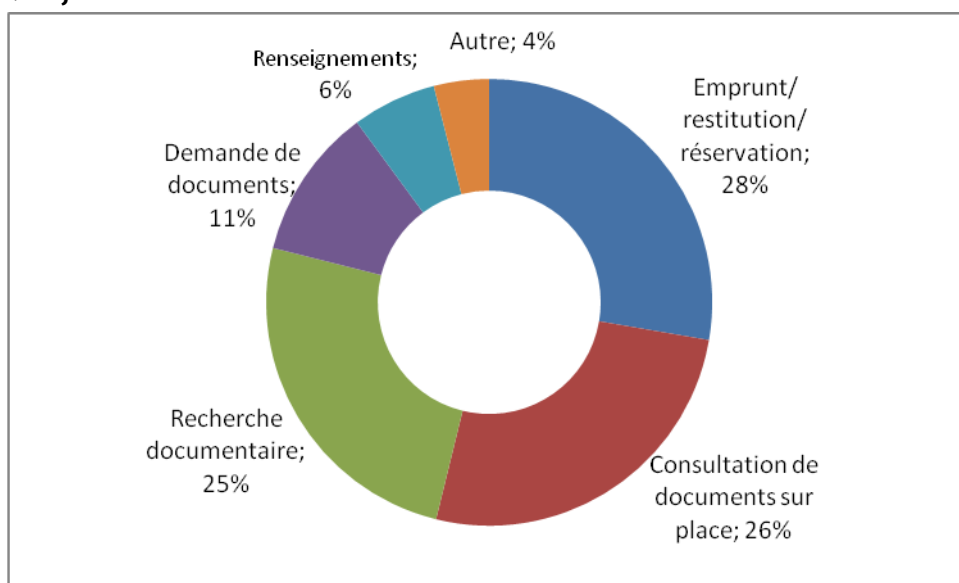
Les demandes faites au centre sont principalement d'ordre professionnel (66%). Les scolaires et stagiaires représentent quant à eux 27% des utilisateurs. Le centre est cependant peu ou pas identifié par les particuliers, notamment par un manque de visibilité de celui-ci, ainsi qu'un accès difficile.

Les catégories les plus représentées sont celles :

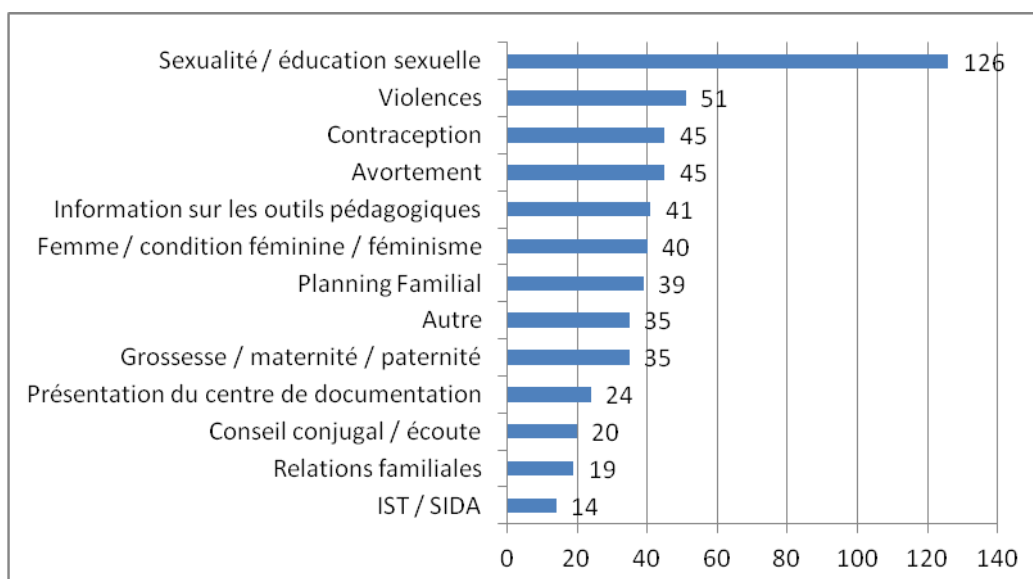
- des travailleurs sociaux, 44% (conseillères conjugales et familiales, éducateurs, conseillers en insertion, assistantes sociales...)
- des étudiants, 12%
- et des professionnels de l'information, 9% (documentalistes, journalistes, chargées de communication...)

3. Les demandes traitées

Motifs des demandes



Thèmes des demandes



Comme l'année précédente, la sexualité, les violences, la contraception et l'avortement restent les thèmes principalement sollicités. On note également une forte augmentation des demandes concernant les outils pédagogiques. En effet, de plus en plus de professionnels viennent au centre de documentation afin d'avoir une présentation des supports qu'ils pourraient utiliser lors de leurs actions de sensibilisation, de stands, de journées événementielles...

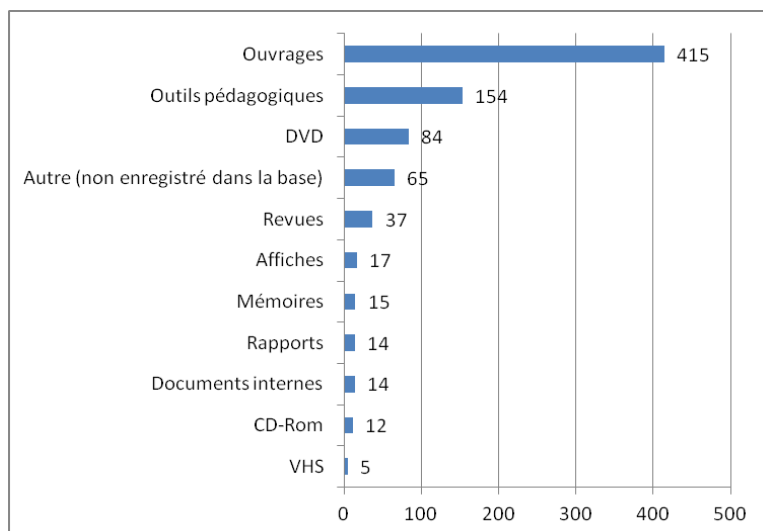
4. La présentation du fonds

En 2012, le fonds documentaire est composé de :

- 5000 livres dont 2500 saisis dans la base de données
- 180 revues
- 160 documents audiovisuels
- 146 mémoires
- 119 affiches
- 63 outils pédagogiques
- 61 rapports (enquêtes, rapports ministériels...)
- 23 CD-Rom
- 14 usuels

5. Le prêt

En 2012, 832 documents, tous supports confondus, ont été prêtés aux adhérents de l'association, soit une augmentation de 18% par rapport à l'année précédente. Les documents les plus sollicités restent les ouvrages et les outils pédagogiques. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une majorité des visites est motivée par la préparation d'actions d'information et de prévention pour la santé (animations scolaires, groupes de paroles...).



6. Les partenariats

Le réseau documentaire isérois sur la santé

Le travail engagé au sein du réseau documentaire isérois, depuis 2009, se poursuit. L'année 2012 a été l'occasion de reformuler les objectifs et les modalités de ce réseau. En effet, devant l'échec de certains des projets mis en place, notamment la création de la plateforme collaborative et la mise en place d'un Prêt entre Bibliothèques, il a été décidé que le réseau ne se réunirait que 3 fois par an et que ces réunions seraient tout d'abord consacrées à :

- « entretenir » la dynamique de réseau afin de développer des liens fonctionnels pour optimiser l'offre de service documentaire globale au niveau du département de l'Isère
- Permettre aux participants de mieux se connaître afin de mieux réorienter les publics en fonction de leurs demandes, notamment quand les membres du réseau changent
- Travailler en partenariat pour rendre plus visible le travail documentaire de chaque centre ressource
- Permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques.

Réseau régional PRC

Le Pôle régional de compétences (PRC) éducation et promotion de la santé Rhône-Alpes, piloté par l'IREPS Rhône-Alpes, se veut un carrefour d'échanges et de partenariats entre les différents acteurs de la région. Il constitue une plate-forme de services et de ressources à disposition des associations et des institutions impliquées dans le développement de l'éducation et de la promotion de la santé en Rhône-Alpes « prc-ra.org/ »

En 2012, la documentaliste a été contactée afin de rejoindre ce réseau sur l'axe documentation. Sont également présents dans ce groupe le Planning Familial du Rhône, La Mutualité Française, l'Association Nationale en Alcoologie et Addictologie et le Centre Ressources Jean Bergeret (prévention des conduites à risque). L'objectif de cette année 2012 était de référencer dans l'outiltheque du PRC le matériel pédagogique de chaque centre. Ce référencement permettra une visibilité régionale de la richesse de notre fonds d'outils http://prc-ra.org/outiltheque/index_outils.asp?id=322

7. Les projets menés

Parmi les différents projets menés à bien en 2012, en plus du travail de gestion courante, nous pouvons citer :

- la réorganisation et mise à jour des archives « culturelles » du Planning Familial de l'Isère
- la réactualisation du catalogue des outils pédagogiques
- le traitement d'un don de périodique
- le traitement du fonds d'affiches disponibles au centre de documentation

Les archives

Le centre de documentation dispose d'un fonds d'archives, trié et indexé, retraçant la mémoire historique du Planning Familial depuis sa création en 1956 jusqu'en 2006 celui-ci est différent des archives administratives, qui elles ne sont pas gérées par la documentaliste).

De récents dons et la prise en compte de nouveaux besoins des utilisateurs, notamment en termes d'image, nous ont amené à poursuivre le travail déjà établi.

L'intérêt de ce traitement était de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine culturel de l'association, ainsi qu'augmenter la visibilité du centre de documentation auprès de ce public très spécialisé, qui est amené à travailler sur ce fonds. Une stagiaire en deuxième année d'IUT de Gestion de l'Information et du Document a passé près de deux mois à trier, classer et indexer toutes ces archives. Ce projet a notamment permis à une enseignante chercheuse de l'Université de Picardie de venir travailler durant les vacances d'été 2012.

La réactualisation du catalogue des outils

Devant le nombre grandissant de demandes de professionnels, le catalogue des outils pédagogiques reste un document indispensable pour renseigner ce public sur la richesse de notre fonds. De plus le centre de documentation ne disposant toujours pas de catalogue accessible en ligne, ce répertoire, qui est accessible sur notre site internet local, reste le seul moyen de savoir ce que le centre de documentation possède.

http://www.38.planning-familial.org/sites/38/files/catalogue_mp_2012.pdf

Don de périodiques

En 2012, une particulière nous a fait don de la collection complète du titre « l'Impatient Magazine ». Une stagiaire de première année d'IUT Information a donc eu pour mission de compléter le fonds actuel du centre de documentation. Elle a dû faire un inventaire complet de notre collection afin de compléter les numéros manquants et a ensuite été amenée à proposer les « reliquats » à d'autres structures Rhône-alpines via le sudoc.

Le traitement du fonds d'affiches

L'affiche appartient à la catégorie de documents que les professionnels de l'information nomment les « éphémères ». En effet, souvent imprimées pour une occasion bien précise, pour une campagne de prévention, pour un colloque..., l'affiche est destinée à interpeller ou à séduire, mais a dans tous les cas une durée de vie limitée. Sa conservation pourrait donc être considérée comme paradoxale. Cependant leur « réutilisation » a trouvé un tout nouvel intérêt ces dernières années. De plus en plus de professionnels se tournent vers ce type de documents afin d'illustrer des stands d'information, des journées de prévention (8 mars, 26 septembre, 1^{er} décembre...). Elles sont également de plus en plus utilisées comme support d'exposition. C'est ainsi que 115 affiches ont pu ainsi être traitées (photographiées, cataloguées, cotées) en 2012. Par la suite, d'autres pistes pourraient être envisagées afin de mieux faire connaître ce fonds.

8. Perspectives 2013

Changement de logiciel

La ré-informatisation du centre de documentation n'ayant pu être faite en 2012, faute de moyens, le projet est reporté en 2013.

Numérisation des mémoires

Au-delà des problèmes liés à l'ancienneté du logiciel documentaire (cf. Rapport d'activité du Planning Familial 2011, rubrique « Centre de documentation), le changement de logiciel permettrait au public interne, et plus particulièrement aux stagiaires en Conseil Conjugal et Familial, de pouvoir accéder à un certain nombre de documents en texte intégral. Le centre de documentation possède un certain nombre de mémoires que les stagiaires ne peuvent emprunter. La numérisation de ces derniers permettrait leur consultation à distance et serait un moyen de les valoriser.

Refonte de la newsletter

« La newsletter de la doc » mise en place en 2006 présente chaque mois une sélection de 8 nouveaux ouvrages. Afin de rendre visible l'ensemble des nouveautés, les ouvrages mais aussi les outils, les revues, les documents audiovisuels... la newsletter sera « revue et augmentée » en 2013.

2.2. La Communication

Le service communication du Planning Familial de l'Isère est constitué depuis le mois d'avril 2012, de deux chargées de communication, Pascale Cret et Métilde Wendenbaum, partageant toutes deux 28 heures de communication à côté de leurs activités respectives de conseillère conjugale/coordinatrice des animations pour l'une et de secrétaire de l'association pour l'autre.

Leur mission principale consiste à développer des actions de communication, externes, internes, institutionnelles, vers des publics variés en cohérence avec la stratégie générale du Planning Familial de l'Isère. L'objectif général reste l'accroissement de la visibilité du Planning et son développement grâce à l'amélioration de sa notoriété.

1. Rappel et illustrations des missions menées

a) **Positionner et faire exister le Planning Familial de l'Isère dès que l'occasion se présente, dans le but de mobiliser en rappelant régulièrement l'urgence des combats à mener**

- Lors de dates anniversaires clés

Exemple : organisation d'une série d'événements autour de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes à la fin du mois de Novembre avec le 26 novembre, l'organisation en partenariat avec le cinéma LE CLUB et le réseau Mariage Forcé 38, d'une soirée projection-débat autour du film irakien RED HEART, suivi le 27 novembre d'une soirée intitulée *Voix Féminines* autour de la poétesse syrienne Maram Al-Masri, en collaboration avec le Pôle culturel de la ville de Seyssins, la Maison de la poésie Rhône-Alpes, le réseau Mariage Forcé 38 et enfin l'organisation d'une soirée théâtre-débat le 30 novembre autour de la pièce *Le ciel dans la peau* de Edgar Chias sur le thème du « féminicide » en Amérique Latine, en collaboration avec la jeune troupe de théâtre féministe Les Montures du Temps, le Pôle Culturel de la ville de Seyssins

- A l'occasion de polémiques nationales ou locales

Exemple : nombreux interviews donnés sur les radios et TV locales sud-iséroise, en collaboration avec des conseillères mais aussi des médecins du Planning Gambetta, à propos des risques liés à la prise de pilules de 3^{ème} génération au cours du mois de décembre.

L'accent a également été mis sur la **délocalisation des actions de communication** afin de :

- Mettre en exergue les activités, partenariats et réflexions menés dans le Nord-Isère.

Exemple : organisation le 5 juillet 2012, avec la collaboration du CPEF de Bourgoin d'une soirée théâtre autour de la thématique de la condition féminine, pièce intitulée 'Une femme seule' de Dario Fo et Franca Rame, jouée par la compagnie des Moutures du Temps.

Exemple : organisation avec la collaboration du CPEF de Villefontaine d'un débat 'Rencontres et Controverses' sur l'assistance sexuelle aux personnes handicapées, à Villefontaine, le 4 décembre 2012.

- Aller à la rencontre d'un public plus varié et notamment les jeunes et publics en situation de vulnérabilité de l'agglomération sud-grenobloise.

Exemple : organisation, en collaboration avec l'équipe Interquartier, d'une projection-débat autour du film 'elles ou moi' de Madeleine Buchet, le 25 octobre 2012 sur le thème des violences conjugales, en partenariat avec le CCAS et la ville de Grenoble, dans la salle polyvalente de la Galerie des Baladins.



Exemple : actions organisées le 30 novembre 2012, en collaboration avec les CPEF Gambetta et Interquartier, autour de la journée mondiale de lutte contre le SIDA. Stands, déambulation et rencontres organisés, entre autres, à Point d'Eau auprès d'un public en errance, au centre d'accueil intercommunal, au Centre social de l'Abbaye, à Grand Place à Echirolles.

b) Accompagner une réflexion en interne en lien avec nos adhérents, bénévoles, sympathisants mais aussi le grand public, sur des sujets actuels de société afin de jouer pleinement notre rôle d'acteur de la transformation sociale

En effet, il existe au sein de la société mais bien souvent également au sein même du mouvement du Planning Familial de l'Isère, des discussions et parfois même des dissensions sur un certain nombre de sujets (la pénalisation de la prostitution, l'assistance sexuelle aux personnes handicapées, la GPA etc..) qui nous invite à poursuivre la réflexion dans le but d'affiner notre positionnement et de contribuer à l'émergence de propositions.

Afin de fixer un cadre à ces discussions, le cycle des soirées 'Rencontres et Controverses créées par le Planning en 2004 et arrêté en 2008, a été relancé en 2012. Ces soirées réunissent entre 60 et 130 personnes en fonction des thématiques abordées : partenaires associatifs, politiques, professionnels, adhérents, sympathisants et étudiants. Elles ont également pour but de promouvoir notre centre de ressources documentaires.



c) Mettre en œuvre tout moyen et mobiliser tout nos réseaux afin de faciliter la diffusion des actions de communication au sein et à l'extérieur du Planning

La nouvelle équipe du service communication s'est attelée en un temps record au développement de l'identité visuelle du Planning via la création d'un site web en 3 mois ainsi que de plaquettes, d'affiches et de roll-up, dans le but de faciliter à toutes et tous l'accès à l'information.

Grâce au concours technique de la Confédération du Planning Familial, un site web professionnel très complet a été développé en harmonie avec la charte



graphique du Planning confédéral. Plusieurs rubriques ont été imaginées afin de renseigner les internautes sur :

- l'association et son fonctionnement
- sur la contra/l'avortement/les sexualités/les IST/les violences de manière générale
- sur les formations proposées par le MFPP
- sur l'actualité du Planning Familial de l'Isère (+flux RSS)
- sur nos actions locales, régionales, internationales
- sur nos principaux partenaires

Afin de soutenir le lancement du site web destiné au grand public et de renforcer l'identité visuelle du Planning (logo, univers graphique), le service communication a coordonné, en collaboration avec Bess Graphisme, la réalisation de supports de présentation de différentes tailles dans le but d'être utilisés de la manière la plus variée : des roll-up de 2m de haut utilisés sur nos stands et autres interventions en externe, aux affiches A3 distribuées à nos partenaires mais aussi les plaquettes format carte postale incluant les coordonnées de tous nos centres et antennes.



Le Planning utilise également des relais de diffusion de l'information externes tels que les sites web/newsletters/listes de diffusion de partenaires tels que la Maison de l'égalité, Alpes Solidaires, le CRIAVS, le COREVIH, la Maison des associations, le Tramway nommé Culture des Universités, le journal des auberges de jeunesse, etc...

d) Assurer la promotion spécifique des services formation et le centre de ressources documentaires du Planning Familial de l'Isère

Libérez-vous, achetez!

DVD "Regards croisés, Planning Familial de l'Isère, 50 ans de lutte". Film réalisé dans le cadre de la célébration des 50 ans du Planning Familial de Grenoble.

→ Commander

Support d'animation "Agir pour un monde non sexiste" crée par le Planning Familial de l'Isère, à destination de tout public.

→ Commander

La promotion de ces activités s'est essentiellement faite via le site web avec des pages dédiées à ces activités ainsi que l'utilisation accrue de notre liste de diffusion électronique élargie afin de :

- Diffuser plus largement les nouveautés commandées par le centre de ressources documentaires
- Informer sur l'ouverture, une à deux fois par an, des inscriptions aux formations : conseil conjugal et familial (CCF), formation Education à la sexualité et adolescents en difficultés (SREPS), formation Féminin-Masculin-Sexualité (FMS)
- Faire connaître les outils d'animation développés par le Planning à destination de personnes intéressées à titre individuel et de professionnels : 'Agir pour un monde non sexiste', le DVD sur les 50 ans du Planning Familial de l'Isère, l'exposition sur le Conseil conjugal et familial réalisée par le Planning Familial d'Eybens

2) Les synergies créées

a) Renforcement des liens avec le monde socio-médical, juridique, éducatif, culturel et médiatique

Pour mener à bien toutes ces actions, le service de communication travaille étroitement, avec de nombreux partenaires du monde socio-médical, juridique, éducatif, culturel et médiatique. Grâce au renforcement des liens avec ces différents acteurs et au développement de nouvelles collaborations, le service Communication mais plus largement le Planning Familial de l'Isère est identifié par ces intervenants comme un interlocuteur incontournable en matière d'information et de prévention. Ceux-ci nous sollicitent alors régulièrement à leur tour lors d'événements spécifiques.

Exemples : participation du Planning à un débat le 21 novembre 2012 sur invitation du groupe de réflexion protestant de La Tronche ; Intervention le 13 novembre 2012 sur la maîtrise de la fécondité devant un groupe de femmes coordonné par l'ADATE ; Tenue d'un stand lors de la journée D'STRESS organisée le 23 octobre 2012 par l'association des étudiants en pharmacie de Grenoble.

b) Renforcement des relations médias

Grâce à un gros travail de remise à jour de la base de données Média, le service communication est également véritablement maintenant identifié par les journalistes, que ce soit par la presse écrite, radio ou télé, qui nous ont régulièrement sollicités au cours de l'année 2012 et à qui nous avons systématiquement diffusé des communiqués de presse sur toutes nos activités. Les plus réactives ont été les radios locales très enclines à réaliser des petits reportages pour alimenter leur journal ou même mettre en valeur en lui-même le Planning au cours d'une émission dédiée (ex : Radio France Isère, radio Kaléidoscope, Radio Grésivaudan, Radio Isa, Chérie FM avec interviews sur les mariages forcés). Des relations de confiance se tissent progressivement et nous permettent d'accueillir des équipes de TV régionales et nationales comme celle de France 2 et France 3 , pour un reportage en immersion passé au Journal télévisé de 20h, le 20 décembre 2012, afin de faire connaître et reconnaître les différentes missions menées par un centre de planification, même au-delà de notre territoire.

c) Augmentation du nombre de demandes d'animations

Les nombreux événements grand public réalisés nous ont également permis d'être contactées par un nombre non négligeable de personnes souhaitant que le Planning intervienne au cours d'animations collectives dans les institutions ou établissements. Ainsi le lien entre l'activité communication et l'activité animation est pleinement mis à profit, une activité alimentant l'autre.

d) Contact renoué avec nos adhérents et sympathisants

Il est à noter également que les nombreux débats menés nous ont permis de renouer le contact avec nos adhérents et plus largement avec les participants à ces soirées qui n'hésitent pas à nous faire part de leurs remarques autant sur le fond que sur la forme, proposent des sujets d'intervention ainsi que des intervenants potentiels et nous permettent ainsi de mieux préparer les suivantes.

e) Action de communication concertée avec le Planning Familial régional

Les Assises de la Jeunesse organisées à la MC2 à Grenoble, le 31 novembre 2012, ont permis au Planning Familial de l'Isère et au Planning Familial régional de se retrouver sur un stand tenu en commun et ayant pour but tout particulièrement la promotion du Pass Contraception, initiative lancée par le Conseil Régional Rhône-Alpes en concertation avec le Planning Familial régional et soutenue activement par les équipes du Planning Familial de l'Isère.

En conclusion, la communication se décline à la fois en interne et en externe au sein du Planning Familial de l'Isère mais aussi de manière transversale dans le but de relayer au mieux la communication du Planning Confédéral. Il sera nécessaire de renforcer cet aspect en 2013 afin de nous permettre d'optimiser les initiatives lancées.

2.3. La formation

L'année 2012 a été une année charnière, tant sur la composition de l'équipe de formatrices que sur la mise en place des nouvelles directives nationales encadrant la formation qualifiante au Conseil conjugal et familial.

- **L'équipe de formatrices**

Composée de 4 personnes provenant des centres de Gambetta, Saint-Egrève, Villefontaine et Bourgoin, elle a été renforcée par l'arrivée d'une cinquième personne venant du centre d'Eybens. Ce recrutement a été organisé en prévision du départ à la retraite d'une des formatrices. Cette nouvelle personne a pris sa place dans l'animation de modules CCF et participe à notre groupe de travail. De plus, elle s'est engagée sur la préparation et l'animation d'autres formations.

- **La formation au conseil conjugal et familial (400h)**

L'AD 38 est la seule AD de la région Rhône-Alpes à proposer cette formation.

Rappel sur la promotion 2010 / 2012

Les 10 stagiaires ont soutenu leur écrit de fin de formation en avril 2012. 8 stagiaires ont reçu un avis favorable du jury local composé d'une formatrice, de la tutrice et d'un membre de l'Association, le plus souvent du CA. Un arrêté ministériel, paru en décembre 2010, avait précisé un référentiel de compétences et un référentiel d'activités, ainsi que les modalités de validation. La confédération nous a communiqué les nouvelles dispositions prenant en compte ces modifications en février 2012. Mais à cette date, les stagiaires avaient terminé leur formation théorique. Les formatrices ont donc dû s'adapter sans délai à ces nouvelles mesures et informer les stagiaires des nouveaux éléments constitutifs du dossier de validation de la certification de CCF.

Cet imprévu a mis l'équipe de formation dans un positionnement inconfortable, accentué par l'avis défavorable prononcé par le jury national sur 5 dossiers. Malgré ces embûches, nous avons assuré l'accompagnement des stagiaires dans un esprit de responsabilité et d'engagement. A ce jour, 3 dossiers sur les 5 refusés ont finalement reçu une issue favorable. Nous regrettons qu'un cadre de références plus clair n'ait pas été communiqué par la confédération.

Hormis la gestion de situations compliquées, cette contrainte de mise en conformité vis-à-vis des référentiels n'a pas entraîné de profonds remaniements quant au contenu et au processus pédagogique, préalablement inscrits, par les formatrices, dans un dispositif de formation professionnelle.

La promotion 2012 / 2014

Cette nouvelle promotion est composée de 14 femmes d'horizons très divers et de tous âges.

15 modules sont toujours au programme ainsi que 6 semaines de stages pratiques. L'AD38 maintient un niveau d'exigence sur le temps de stages plus important que ce qui est prévu dans le référentiel ministériel. Nous pensons en effet que l'apprentissage du « savoir être » de la posture professionnelle de la CCF s'acquiert plus par l'expérience pratique. Chaque stagiaire bénéficie également de l'accompagnement d'une tutrice tout au long de son parcours de formation. Un accompagnement plus spécifique de guidance mémoire sera également proposé aux stagiaires.

- **Formation : Féminin Masculin Sexualité**

Ces stages sont commandés à la confédération par le Ministère des droits de femmes. La confédération les redistribue aux AD qui souhaitent les mettre en place. L'objectif est de sensibiliser, lors de formation généralement assurées sous la forme de 2 x 2 jours, les professionnels du secteur social, éducatif ou sanitaire à l'analyse de genre et à la prévention des violences faites aux femmes.

Une formation a été organisée en mars et avril 2012, dans le sud Isère. Elle a réuni 14 femmes et 1 homme, pour la majorité des travailleurs sociaux, souhaitant partager leurs expériences de terrain et réfléchir sur les questions de sexualité au travers de l'analyse des rapports sociaux de sexe. Cette formation semble répondre à un véritable besoin puisque nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes d'inscriptions.

- **SREPS : Schéma régional d'éducation pour la santé**

Formation inter- institutionnelle en éducation à la sexualité - niveau II.

Thématique proposée par l'AD 38 : Education à la sexualité et adolescents en difficultés sociales, familiales et éducatives.

La formation prévue à l'automne 2012 a été reportée en 2013.

- **Formation ITEP**

Une formation demandée par l'équipe de direction de l'ITEP de 4 jours de réflexion autour des questions de sexualité pour tout le personnel de l'institution. Les objectifs étaient de réfléchir sur un référentiel commun à tous au sein de la structure et à la mise place d'un projet collectif de prévention.

40 personnes ont suivi les 2 premiers jours de formation : personnel soignant, éducateurs, enseignants, personnel de maison, veilleurs de nuits. L'évaluation a été très positive. Nous tiendrons compte des souhaits des stagiaires pour construire la fin de cette formation en 2013

- **Formation IUFM**

Une intervention faite à la demande des formateurs de l'IUFM pour un groupe de 24 étudiants en formation. Les objectifs étaient de présenter le Planning Familial et les CPEF, avec l'objectif être identifiés comme partenaires ressource pour l'IUFM.

Nous avons pu aborder avec eux les notions de savoir, savoir-faire et savoir être sur les questions de sexualité en lien avec la future activité professionnelle des étudiants.

Nous avons pu noter un manque de connaissances théoriques sur le développement psycho affectif de l'enfant et sur la sexualité infantile avec souvent la projection des représentations de la sexualité des adultes sur la sexualité des enfants.

Un grand besoin d'être rassurés sur le fait de ne pas être seuls face à des situations difficiles sur ce sujet, apparaît chez les étudiants avec un doute sur leur légitimité dans ce domaine. La relation avec les parents semble être une préoccupation, car elle est souvent envisagée dans l'opposition plutôt que dans la coéducation.

Les étudiants étaient très en demande de « solutions » toutes faites. Les échanges ont permis de pointer la complexité des situations, la nécessaire adaptation du professionnel à la singularité des situations rencontrées. L'opportunité de pouvoir échanger avec des conseillères du Planning sur des questions de sexualité a été appréciée, ce thème n'étant jamais abordé dans le déroulement de leur formation.

- **Perspectives**

L'équipe actuelle de formatrices s'efforce, du mieux possible, d'assurer les formations pour lesquelles l'AD 38 s'est engagée depuis plusieurs années. Ce groupe ne peut, à lui seul, répondre à toutes les demandes et porter une politique plus globale de formation. Ce constat repose la question de la définition d'un pôle de formation avec des membres et des objectifs clairement identifiés.

2.4. La coopération internationale – Partenariat entre le Planning Familial de l'Isère et le Comité régional de lutte contre les violences faites aux femmes (CRLVF) des régions de Tambacounda et de Kédougou au Sénégal

Le Planning Familial 38 a poursuivi en 2012 son partenariat avec le CLVF dans le cadre de la coopération décentralisée du Conseil Général de l'Isère (CGI). Il a pu réaliser une mission dans les deux régions sénégalaises en janvier 2012, aider à l'équipement et au fonctionnement de la Case-Foyer de Tambacounda, financer la formation de 30 membres du CLVF, réalisée par cette association et accueillir une mission à Grenoble d'une délégation de 4 membres du CLVF.

1) Une mission à Tambacounda et Kédougou en Janvier 2012

Une délégation de 3 personnes s'est rendue à Tambacounda pour l'inauguration de la case-foyer réhabilitée en 2011 grâce à des financements isérois. Il s'agissait aussi de faire le point sur la situation, les actions menées et les projets.

Lors de l'inauguration et des visites protocolaires, l'objectif était aussi de rendre visible le travail du comité de lutte contre les violences faites aux femmes (CLVF) et le soutien des autorités dont il bénéficie. La mise en évidence du soutien total de l'ensemble des associations de femmes est un élément important pour la réussite de ce projet. La présence du représentant du CGI, aux côtés du gouverneur, de l'Inspecteur d'académie, de la représentante du Conseil Régional de Tambacounda, et du Maire, a montré la place maitresse qu'avait la réhabilitation de la Case-Foyer et le démarrage du Point-Ecoute-Violences de Genre, dans la Plateforme Triennale de la Coopération Décentralisée.

Concernant la case-foyer, le Conseil Régional de Tambacounda a mis à disposition un gardien pour sécuriser les locaux, et a fourni une aide à l'Inauguration, l'Inspection Académique a fait don d'un ordinateur et une personne va être mise à disposition pour ce « Point Ecoute » dans la case de Tambacounda. Le Planning Familial 38 s'est engagé à envoyer le tiers du montant nécessaire pour l'achat de matériels pour la case. La case de Tambacounda était donc presque prête à fonctionner. « Pouvoir recevoir les femmes » est apparu à toutes et à tous comme prioritaire. Lors de l'Inauguration, le Gouverneur avait insisté sur l'importance de ce nouveau projet et sur les exigences de professionnalisation pour l'accueil, l'écoute, l'aide et de l'accompagnement des personnes victimes de violences qui se rendront dans ce «Point-Ecoute».

La délégation du Planning s'est aussi rendue à Kédougou. Elle a visité les zones aurifères où la situation est difficile pour les femmes et les besoins très importants dans le domaine de la lutte contre les violences, mais aussi de la scolarisation des filles. La réhabilitation de la case-foyer de Kédougou suppose un accord entre le GPF (Groupement professionnel des femmes) et la responsable locale du CLVF. Les rencontres avec le gouverneur et les élus du Conseil Régional de Kédougou ont montré la nécessité de cet accord.

2) Des retards liés aux problèmes de versement des financements

Le CLVF envisageait de mettre en place la formation de 30 de ses membres aux Droits Humains et aux Violences de Genre, en mai 2012. Mais l'envoi du financement de cette formation exigeait que le Planning Familial fasse un virement sur un compte du CLVF, et non plus sur des comptes de personnes, même responsables du CLVF. A la demande du CGI et du Planning Familial de l'Isère, le CLVF s'est engagé à ouvrir un compte bancaire afin de recevoir les fonds envoyés par le PF38, compte finalement ouvert en juin 2012.

Par ailleurs, l'absence d'une grande partie du matériel prévu pour la case-foyer, et les dates tardives de la formation, expliquent qu'aucune femme victime de violences n'a pu se rendre au point-écoute, dans cette période. Enfin, l'absence de moyens financiers du CLVF pour payer l'abonnement pour l'électricité, a entraîné une coupure qui a obligé à repousser au mois d'octobre le démarrage de la formation qui devait se dérouler dans la case-foyer.

3) La formation de 30 membres dans la case - foyer rénovée, en octobre 2012

Le problème d'électricité résolu, le stage de formation d'un nombre important de membres du CLVF a pu se dérouler afin d'entamer un nouveau cycle d'activités de sensibilisation et de prévention sur le terrain. Cette formation a rassemblé des personnes venues de Koupentoum, de Bakel, de Kédougou et aussi du secteur de Tambacounda. Elle portait sur les objectifs du CLVF, les Droits Humains, la dynamique de groupe et les violences de genre. Un Dvd retraçant l'ensemble de ce stage nous a été remis à Grenoble par la délégation venue en novembre. Les actions et les activités du CLVF vont donc pouvoir s'intensifier dans la région de Kédougou avec ses zones aurifères, à Bakel et dans la région très vaste de Tambacounda. Le Planning Familial pourra alors apporter une aide à ces activités de terrain jugées essentielles par nos partenaires du CLVF.

4) L'accueil d'une délégation de 4 personnes du CLVF à Grenoble du 20 au 28 novembre 2012

Les membres du CLVF (deux personnes de Tambacounda, une de Kédougou, une de Bakel) sont venus pour voir, concrètement, les différentes expériences, les pratiques, les outils utilisés par le Planning Familial et les formations qu'il développe. Il y a eu des moments très riches pour la délégation, comme par exemple la découverte de l'importance du travail d'écoute. Nos partenaires du CLVF ont aussi été très intéressés par le théâtre forum. Les outils de notre centre de documentation ont aussi retenu leur attention

Cette délégation a rencontré et échangé avec des partenaires associatifs (Solidarité Femmes, Milena, Amicale du Nid) et institutionnels (CGI et IUFM). Elle a aussi été reçue par des professionnels et des responsables du service de santé du CGI et a pu avoir connaissance des activités d'autres structures intervenant dans le cadre de la Coopération Décentralisée dans les domaines de la santé et des femmes et des enfants. Ces contacts pourront permettre au CLVF d'intégrer ces actions dans le cadre de ses activités.

Par ailleurs la délégation a rencontré l'Association des Sénégalais de l'Isère) Une collaboration a été envisagée qui devrait permettre la mise en œuvre d'actions concrètes en direction des femmes en grandes difficultés. Une rencontre a également eu lieu avec une délégation marocaine lors du Forum de la Semaine de la solidarité internationale qui se tenait à Grenoble à ce moment là. Des contacts ont pu être noués qui devraient avoir des suites concrètes.

Lors du bilan du séjour effectué conjointement entre la délégation sénégalaise et l'équipe Sénégal du Planning, des projets d'actions ont été évoqués pour les trois années à venir dans le cadre du nouveau plan triennal 2013-2015. Parmi ces projets, celui de la formation à l'écoute considérée comme indispensable par nos partenaires du CLVF. Ceux-ci ont aussi insisté sur la nécessité de réhabiliter les cases-foyer de Kédougou et de Bakel. Le Planning s'est engagé à leur envoyer de la documentation, une liste des outils et des documents retenus a été élaborée.

Le bilan de cette mission et les perspectives envisagées, ont permis d'élaborer le Projet pour la Plateforme Triennale 2013-15 de la Coopération Décentralisée du CGI. De leur côté, l'équipe du CLVF de Tambacounda et la responsable du Point Focal de Kédougou ont élaboré, fin 2012, leurs plans d'action de Lutte contre les violences faites aux femmes. Le CLVF et le Planning 38 doivent donc finaliser leur plan, travailler sur un calendrier et rechercher des financements supplémentaires, entre autres lors de la mission du Planning Familial à Tambacounda et à Kédougou, au premier trimestre 2013.

ANNEXES

Annexe 1- Liste des personnes ayant travaillé en 2012 au MFPF de l'Isère

NOM	POSTE	Lieu de travail
PREVOST Valérie	Documentaliste	Association
QUENOILLERE Sophie	Coordinatrice départementale	Poste transversal
ESCALLIER Evelyne	comptable paie	Poste transversal
GABORIEAU Emmanuelle	gestionnaire	Poste transversal
GERMILHAC Stéphanie	comptable	Poste transversal
BINGCHONG Cheng	Secrétaire remplaçante	Poste transversal
TEFFAUD Laurence	Secrétaire remplaçante	Poste transversal
WENDENBAUM Métilde	Secrétaire et chargée de com	Poste transversal et Association
CRUTO Maria-Rosa	Agent d'entretien	Bourgoin
AMADEI Anne-Cathline	Conseillère	Bourgoin
BARDEAU Nicole	Conseillère	Bourgoin
GROS Florence	Conseillère	Bourgoin
MACABEO Béatrice	Conseillère	Bourgoin
MARECHAL Laurence	Conseillère	Bourgoin
CHEFAI Françoise	Médecin	Bourgoin
CASANOVA Orlane	Sage-femme	Bourgoin
PANARIN Catherine	Secrétaire	Bourgoin
BRUYERE Anne-Marie	Conseillère	Crolles
CADIC Anne	Conseillère	Crolles
CANS Annie	Conseillère	Crolles
HEILLIETTE Nadine	Conseillère	Crolles
CAILLIS Magali	Médecin	Crolles
DUTHEIL Sylvie	Médecin	Crolles
CANNIE Anne-Sophie	Secrétaire	Crolles
BOIS Estelle	Conseillère	Eybens
HIARDOT Michèle	Conseillère	Eybens
BELKARAOUIA Najat	Secrétaire	Eybens
BUSTOS Marie-José	Secrétaire remplaçante	Eybens
MIGUET Laure	Médecin	Eybens et Gambetta
ROBINET Pauline	Médecin	Eybens et Interquartier
BASILE Franca	Conseillère	Gambetta
CARRIER Christelle	Conseillère	Gambetta
COIGNET Anne	Conseillère	Gambetta et Interquartier
CRET Pascale	Conseillère et chargée de com	Gambetta et Association
GUILLAUD Bernadette	Conseillère	Gambetta
LURENBAUM Marika	Conseillère	Gambetta
PERILLARD Anne	Conseillère	Gambetta

POZO Delphine	Conseillère	Gambetta
ROGER Martine	Conseillère	Gambetta
TAFANI Bernadette	Conseillère	Gambetta
BRUNET HUMBERT Anne	Médecin	Gambetta
DENDIEVEL Judith	Médecin	Gambetta
FINKEL Aurélie	Médecin	Gambetta
LEHODEY Pierre-Yves	Médecin	Gambetta
PERRET Nicolas	Médecin	Gambetta
SINSARD Sophie	Médecin	Gambetta
DURA Carine	Secrétaire	Gambetta
BOURDJAKIAN Véronique	Conseillère	Interquartier et Gambetta
BRENAC Nathalie	Conseillère	Interquartier
MARGARITO Isabelle	Conseillère	Interquartier
BLANCKEMANE Mahia	Médecin	Interquartier
BOISMAIN Aurélie	Médecin	Interquartier
BOULAHOUAT Nadia	Médecin	Interquartier
GUERAUD Diane	Médecin	Interquartier
BIANCHINI Isabelle	Conseillère	Saint-Egrève et Interquartier
BIBIANO Muriel	Conseillère	Saint-Egrève
LE CORRE Stéphanie	Conseillère	Saint-Egrève
REUDET Anne-Claire	Conseillère	Saint-Egrève
CALDEIRA Nadia	Secrétaire	Saint-Egrève
SANTONI Claire	Médecin	Saint-Egrève et Gambetta
CHASTEL Myriam	Conseillère	Villefontaine
DUSSUPT-BALLET Pascale	Conseillère	Villefontaine
GADOUD Arlette	Conseillère	Villefontaine
LECOMTE Nadine	Conseillère	Villefontaine
MELLON Delphine	Conseillère	Villefontaine
MEYROUX Anne	Conseillère	Villefontaine
LENOIR Delphine	Médecin	Villefontaine
PIERRE Aurélie	Médecin	Villefontaine
MOREL Sandra	Secrétaire	Villefontaine

Annexe 2- Rapport d'activité du CPEF de Bourgoin-Jallieu

Le CPEF de Bourgoin est actuellement animé par 9 personnes quasiment toutes à temps partiel : 5 CCF, 1 médecin, 1 sage-femme, 1 secrétaire et 1 agent d'entretien. Cette année encore, l'équipe du centre s'est modifiée. En effet, nous avons accueilli une nouvelle conseillère, en remplacement d'une collègue, ayant souhaité une mutation.

Le public reçu

Le profil du public reçu reste sensiblement le même qu'en 2011. La proportion des plus de 21 ans poursuit la progression que nous observons depuis quelques années. En passant de 45% à 48 % des personnes reçues, l'augmentation n'est pas significative mais néanmoins constante.

L'activité médicale

1. Les motifs de consultation et leur évolution

L'activité médicale enregistre une légère baisse en 2012 : 1529 consultations contre 1733 en 2011. Le motif de consultation principal reste la contraception quel que soit l'âge des consultant(e)s, avec un nombre important de femmes plus âgées envoyées par un médecin pour la pose de stérilet ou implant. On remarque également un accroissement des suivis de grossesse.

Les médecins praticiens, maîtres de stage, nous envoient volontiers leurs internes en médecine pour quelques demi-journées de pratique sur la contraception, l'IVG, et l'information sur les missions des CPEF.

2. L'IVG Médicamenteuse

Le nombre d'IVG médicamenteuses pratiquées au centre est relativement stable. Nous avons enregistré 102 demandes d'IVG médicamenteuses cette année, soit une augmentation de 4%. 66 d'entre elles ont pu être effectuées au centre. Nous en comptons 70 en 2011 sur 94 demandes.

On constate une diminution significative des IVGM réalisées concernant les mineures. En effet, elles représentaient 17% en 2011 contre 9% cette année. La délivrance quasi systématique de la contraception d'urgence de manière préventive, est peut être un des facteurs permettant d'expliquer cette baisse. L'augmentation du nombre de personnes de plus de 21 ans est également significative puisque nous passons de 44% des demandes en 2011 à 53% cette année.

Concernant les motifs de non réalisation des IVG au centre, on note une évolution depuis 2011. En effet, les 2 raisons majeures étaient les grossesses supérieures à 7SA et le manque de place au centre. En 2012, nous constatons que ces motifs sont beaucoup plus variés. Il semblerait que le délai maximum de 7SA soit mieux connu et que les femmes consultent plus rapidement, ce qui explique également le chiffre en nette diminution des femmes non éligible au protocole.

Les entretiens

1. Le conseil conjugal

La démarche de rencontrer des conseillers conjugaux, reste une décision peu facile à prendre pour un grand nombre de couples en crise. C'est souvent après une longue maturation et avoir tenté par eux-mêmes de trouver des solutions à leurs interrogations, qu'ils franchissent les portes du centre de planification. Les thèmes abordés ont principalement concerné l'emprise psychologique de l'homme sur son conjoint, les difficultés liées aux familles recomposées, les questionnements dans le domaine du désir et/ou de la baisse de la libido, l'image de l'homme et du rôle qu'il « doit tenir » dans le couple, le rôle de père auprès des enfants.

2- La contraception

Les conseillères assurent la majeure partie des premières demandes de contraception. Ces entretiens sont généralement longs, puisqu'il s'agit de présenter tous les moyens de contraception existants. De manière générale, on observe cette année une nette augmentation de l'utilisation des DIU et des implants. Depuis des années, nous insistons sur le fait qu'il est important de choisir sa contraception pour en avoir la meilleure efficacité, et il semblerait que petit à petit les femmes manifestent moins de résistance face à ces méthodes, y compris les plus jeunes.

Depuis cette année, nous avons décidé de donner une contraception d'urgence de manière préventive, à chaque jeune fille qui commence une contraception. Ce choix est l'aboutissement de constats liés directement à la ruralité : éloignement et/ou isolement géographique rendant l'accès aux pharmacies ou aux CPEF difficiles, voire impossible. De ce fait, la prise de contraception d'urgence est souvent tardive voire inexistante.

Les animations

Les interventions en milieu scolaire ont représenté une grande partie du travail du centre. Nous nous sommes attachées à prolonger ou recréer les partenariats avec tous les établissements scolaires de notre secteur. Mais cette année 2012 a vu le nombre de projets sur thème plus précis augmenter. Ainsi, au collège de St Chef, en co-animation avec les infirmières scolaires, nous sommes intervenues sur 2 séances en classes de 3ème, avec l'outil « agir pour un monde non sexiste », afin d'aborder plus spécifiquement la question des stéréotypes et des discriminations.

Il ya aussi les animations autres que scolaires :

- à la maison des Adolescents de Bourgoin-Jallieu où le partenariat se poursuit avec l'implication de 2 conseillères conjugales et familiales dans des accueils généralistes
- lors des permanences à la Maison Familiale Rurale la Grive. De janvier à juin, les 6 permanences d'1h30 chacune et animée par une conseillère, ont permis à 18 jeunes (13 filles et 5 garçons) de venir parler de leur situation. Cet espace d'écoute et de parole pour ces jeunes est nécessaire pour répondre à leurs besoins d'information, de réassurance, de soutien et d'orientation dans une période aussi complexe et insécurisante qu'est l'adolescence.

Autres activités

Atelier Santé Ville

En 2012, la Communauté de communes a mis en place les ateliers santé-ville, rassemblant les différents acteurs et représentants des associations des quartiers défavorisés de la CAPI (Champfleuri à Bourgoin et deux quartiers de Villefontaine). L'objectif était de réfléchir ensemble autour de 4 pôles d'actions auprès de publics adultes précaires : l'accès aux soins, la santé mentale, les conduites à risques et les addictions. Le Médecin du centre a participé à ces rencontres s'inscrivant dans les 2 premiers pôles.

Plan Local de Santé : PLS

Cette même année, la mairie de Bourgoin-Jallieu et le Service Hygiène et Santé ont coordonné un travail de concertation des habitants et professionnels de la ville de Bourgoin pour élaborer un Plan Local de Santé. A ce titre, nous avons été sollicitées et avons participé à différents ateliers de réflexions et d'échanges autour de thématiques diverses telles que « Prendre en charge la souffrance psychique », « Valoriser les compétences psychosociales de chacun » et l'« accès aux soins ».

Partenariat Inter-CPEF

Sur l'année 2012, deux rencontres ont eu lieu, sur notre commune, à l'initiative du Conseil général. Une ou plusieurs thématiques sont proposées et présentées par un des centres. L'objectif général vise à faciliter les échanges entre centres, pour interroger et harmoniser nos pratiques. L'équipe a présenté ses actions auprès des publics en situation de handicap.

Journée du 8 MARS 2012 / Foyer – Logement le RENOUVEAU

Nous avons été sollicitées par les animateurs du Renouveau et des centres sociaux afin de préparer ensemble plusieurs temps d'échanges autour du 8 mars et de la journée des femmes. Le 7 mars au soir, sur le thème de « la sexualité d'hier et d'aujourd'hui », le médecin et une conseillère du centre ont animé une rencontre intergénérationnelle composée d'hommes et femmes, tous résidents du foyer. Le 8 mars après midi, une table ronde a été organisée sous forme d'échanges intergénérationnels sur le thème : « La place de la femme dans le couple ».

Le Pass Contraception

Mis en place par le Conseil régional, fin 2011, le Pass contraception s'adresse à toutes les personnes titulaires de la carte M'RA. Dans ce cadre, un appel à projets a été lancé auprès du Planning Familial, auquel notre centre a répondu positivement. Notre choix s'est porté sur les MFR (maisons familiales rurales), avec qui nous avons souhaité tisser un partenariat étroit et à moyen terme avec les pharmacies, laboratoires et médecins.

Perspectives 2013

Deux nouveaux établissements scolaires nous ont sollicités pour des animations collectives :

- Le collège Champfleuri, dans le cadre de leur projet d'établissement, qui porte sur la lutte contre le sexisme, pour les classes de 3^{ème} Segpa, la classe Ulis et toutes les classes de 6^{ème}.
- Le lycée l'Oiselet, pour intervenir dans toutes les classes de seconde et travailler sur les discriminations, et plus précisément, celles liées à la maladie.

Par ailleurs, nous allons poursuivre notre travail de réflexion et de mise en lien de nos implications dans les ateliers santé ville, le PLS, et les formations RRS/CSV, le Pass contraception etc. afin de proposer des interventions différentes dans les structures telles que les missions locales, les centres sociaux, P.J.J.

De plus, animées par la volonté de lutter pour l'égalité hommes femmes et face au constat qu'il est parfois difficile d'intervenir auprès des adolescents déjà marqués par bon nombre de stéréotypes de genre et souvent peu enclins à imaginer que les choses puissent changer, nous avons souvent fait la réflexion que nos interventions en Collèges ou Lycées étaient parfois trop tardive. Il serait intéressant de pouvoir rencontrer les plus jeunes des écoles maternelles, afin de leur proposer dès le plus jeune âge un travail sur leurs émotions. Nous souhaitons donc réfléchir à mise en place de ces projets en partenariat avec les collectivités locales et les écoles, à travers le programme de prévention précoce PRODAS (programme de développement affectif et social), qui vise à favoriser le bien-être et prévenir les violences en développant les compétences psychosociales par une action sur 3 facteurs essentiels : la conscience de soi, l'estime de soi, et l'interaction sociale.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : CPEF PLANNING FAMILIAL BOURGOIN JALLIEU

Adresse : 14 Place Albert Schweitzer - 38300 Bourgoin Jallieu

Nombre de lieux de consultation : 1

Téléphone : 04.74.28.30.22

Fax : 04.74.28.88.41

Email : cpef.bourgoin-jallieu@laplanningfamilial38.org

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **496**

Jours d'ouverture et horaires : Lundi 09h00 - 16h30
 Mardi 08h30 - 18h00
 Mercredi 08h30 - 17h00
 Jeudi 08h30 - 18h00
 Vendredi 08h00/9h00-10h30/18h00 (réunion équipe ou

supervision de 9h à 10h30)

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **52**

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2012 (congés payés inclus)
Médecins	Total 0,56 ETP	Total : 1015,84 heures
CHEFAÏ Françoise	0,56 ETP	1015,84 heures
Sage-femme	Total : 0,01 ETP	19,00 heures
CASANOVA Orlane	0,01 ETP	19,00 heures
Pharmacien	Total : 0.02 ETP	Total : 36,00 heures
CHEFAÏ Françoise	0.02 ETP	36,00 heures
Secrétaires	Total : 1,17 ETP	Total : 2126,72 heures
PANARIN Catherine	0,76 ETP	1376,79 heures
ESCALLIER Evelyne	0.07 ETP	120,20 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,13 ETP	236.64 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,11 ETP	201.93 heures
QUENOUILLE Sophie	0.008 ETP	13,88 heures
WENDENBAUM Métilde	0,10 ETP	177.28 heures
Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
Conseillères conjugales	Total : 3,71 ETP	Total : 6758.78 heures
AMADEI Anne-Catline	0,51 ETP	927,13 heures
BARDEAU Nicole	0,65 ETP	1185,75 heures
CRET Pascale	0,05 ETP	84,50 heures
GROS Florence	0,85 ETP	1553.79 heures
MACABEO Béatrice	0,77 ETP	1404.32 heures
MARECHAL Laurence	0,88 ETP	1603.29 heures
Autres (à préciser : SF, AS, psycho, IDE...)	Total : 0,29 ETP	Total : 520.08 heures
Agent d'entretien CRUTO Maria-Rosa	0,29 ETP	520.08 heures

Nom du médecin directeur : **Françoise CHEFAÏ**

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 60h

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues	169	308	322	719		1518

I- Activité médicale

1) Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 6
Soit 20 heures par semaine Soit 886 heures réellement effectuées sur l'année
- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 147h

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... :

- Supervision : : 15h
- Réunion d'équipe : : 36h
- Formations / Colloques : : 51h
- Animations : : 8h
- Partenariat (ODLC, Ateliers santé ville, PJJ, PLS...) : 21h30
- Divers : 15h30

- *Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin*

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	397	
Contraception	658	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	224	
Consultations pré IVG	19	
Consultations faisant suite à une IVG	11	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	69	
Autres		
Total	1378	571
Autres (entretiens téléphoniques)	160	

2) Consultations effectuées par une sage-femme

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 1
Soit 3 heures par semaine ; Soit 15 heures réellement effectuées sur l'année
- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultations) : 0

- *Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par une sage-femme*

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	14	
Contraception	14	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	1	
Consultations pré IVG	0	
Consultations faisant suite à une IVG	0	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	6	
Autres		
Total	35	12
Autres (entretiens téléphoniques)		

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de :

1378+35 + 116 (ivg med)= 1529

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 614

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 420

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 29

▪ Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	283	172	558	0	1013
Garçons	9	6	22	0	37
				<i>Total</i>	1050

• Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	456	512	0	968
Non assurés (non ayant droit)	12	15	0	27
C.M.U.	15	40	0	55
A.M.E.	0	0	0	0

II - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : **1568**

Dont mineurs : **1028**

Dont personnes de sexe masculin : **157**

▪ Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	146	16	
- Contraception	1183	142	
- IST - SIDA	53	8	
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	650	82	
- Grossesse	24		
- Autre			
TOTAL	2056	248	

Soit un nombre total d'entretien de conseil : **2304**

Dont entretiens destinés à des mineurs : **1512**

III- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	96
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	1

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : **97**

Dont entretiens destinés à des mineurs : **36**

IV- Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. : **102**

Nombre de femmes ayant pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : **65**

Motifs pour lesquels les patientes n'ont pas pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. :

> 7SA	8
Pas de place	4

Non éligible	2
Garde sa grossesse	4
Choix d'une aspiration	7
Choix autre lieu	5
Fausse couche	5
GEU	1
« disparu »	1
TOTAL	37

Nombre total d'entretiens : 163

Nombre total de consultations médicales : 116

V- Animations

ANIMATIONS						
	2010		2011		2012	
COLLEGES	heures	Nb séances	heures	Nb séances	heures	Nb séances
St Chef	212	40	150	24	144	24
Pré Benit	86	18	86	18	87	20
Saint Joseph	38	8	39	8	34	8
Saint Michel	67	14	140	35		
Montalieu	61	10			146	26
LYCEES						
St Jean de Bournay	48	8			26	1
l'oiselet au CP	62	13	137	31	112	27
l'oiselet au lycée	41	12			18	4
Gambetta au CP					20	3
Gambetta au Lycée	75	20	86,5	19	43	10
Saint Marc			19,5	2		
Aubry					103	25
AUTRES						
MFR Mozas			31	5		
MFR La Grive	15	3	15,5	3	84	10
MFR Vignieu					77	10
SFPA	14	3	4	1	20	2
Gambetta MGI					22,5	3
Papothèque	23	5				
Palette	10	2	15,5	3		
ISBA	35,5	4	19,5	4	14,5	2
EFMA			74	12		
Club Ados IDA			5	1		
Centre sportif IDA	16	4				
PJJ			4	1		
Journée du 8 mars	57	1	77,5	1	92	4
Maison des Ados	144	88	144	96	144	77
Clé des champs			4	1	4	1
Foyer Mozas						
Foyer Camille Veyron			27	8		
	1004,5	253	1079	273	1191	257

Annexe 3- Rapport d'activité du CPEF d'Eybens

Le CPEF d'Eybens est ouvert au public, comme l'année passée, les après-midi, du lundi au jeudi (lundi et mercredi de 14h à 19h et mardi et jeudi de 14h à 17h). Une permanence est assurée sur rendez-vous certains vendredis par une conseillère conjugale et familiale, lorsqu'elle n'est pas sur d'autres pôles d'activités (réunions, supervisions ou encore animations).

L'équipe d'Eybens a vécu plusieurs remplacements en 2012, avec le remplacement de la médecin partie en congé parental, celui de la secrétaire partie en congé individuel de formation jusqu'en septembre 2012, et l'arrêt maladie d'une des deux conseillères en novembre et décembre 2012.

Le public reçu

Le nombre de personnes reçues en entretien ou en consultation au centre de planification, en ne comptant qu'une seule fois les personnes même si elles viennent plusieurs fois dans l'année, est de **248 personnes**. Ce chiffre est en légère hausse par rapport à 2011 (211), soit plus 17,5%.

Par rapport à l'an dernier, le nombre d'Eybinois reste stable mais la proportion par rapport aux autres personnes venant du département est légèrement moins élevée (39,5 % au lieu de 45 % en 2011).

En 2011, 36 personnes étaient venues de communes plus éloignées contre 64 personnes cette année. Les autres chiffres laissent apparaître peu de changements avec l'année 2011. Contrairement à ce qui avait été imaginé l'an dernier, le public d'Echirrolles ne s'est pas déplacé en plus grand nombre au centre de planification (25 personnes en 2011). Les animations effectuées sur cette commune ne suffisent pas à faire venir les personnes. C'est un réel problème pour le centre d'Eybens car Echirrolles n'ayant pas de centre de planification, il semblait important de toucher ce public. La localisation du centre n'est sans doute pas assez à proximité d'Echirrolles.

L'activité médicale

L'activité médicale est restée stable en 2012. La médecin directeur du centre depuis son ouverture, Laure Miguet, est partie en congé parental toute l'année. Sa remplaçante, Amélie Boismain a effectué une plage de consultations par semaine de 5 heures 30, sauf pendant les vacances scolaires où elle était absente. En septembre, Pauline Robinet est venue renforcer l'offre de temps de consultation avec 4 heures supplémentaires par semaine sauf pendant les vacances scolaires.

258 rendez-vous de consultations ont été demandés cette année. **210** ont été réalisés et **48** n'ont pas été honorés. Ce chiffre de 48 représente presque 20% du nombre total de consultations.

Concernant le motif principal de consultation des patientes, le premier reste la contraception avec 136 consultations sur les 210 qui ont été effectuées par la médecin au centre en 2012. La pilule est sans conteste le moyen contraceptif le plus demandé avec 93 demandes de renouvellement ou changement de pilule et 29 premières demandes de pilule. Ces premières demandes concernent des jeunes filles de 13 à 21 ans. La majorité d'entre elles ont entre 16 et 18 ans.

Le deuxième motif de consultation concerne les examens et notamment la sérologie HIV. Ces tests touchent généralement les jeunes de 16 à 21 ans, suite à un rapport non protégé ou bien qui s'installent dans une nouvelle relation. Les sérologies autres que VIH sont principalement l'hépatite B et la chlamydia. La médecin et l'ensemble des médecins du Planning Familial vont vers un dépistage systématique du chlamydia, pour les jeunes femmes sexuellement actives de moins de 25 ans.

Les entretiens

Les conseillères conjugales et familiales abordent les questions liées à la régulation des naissances et aux IST en concertation avec la médecin. Durant l'année 2012, elles ont réalisé 78 entretiens sur la contraception et 15 entretiens pré IVG. Elles ont traité 23 demandes de sérologie HIV, et 24 demandes d'information.

Les demandes d'information sont essentiellement des demandes autour de la contraception et des infections sexuellement transmissibles. La majorité des personnes venues pour ces raisons sont des jeunes de moins de 21 ans.

L'activité entretien concerne les entretiens de conseil conjugal et familial, entretiens longs qui touchent des difficultés de couple, des difficultés sexuelles, des problèmes familiaux et des difficultés personnelles. Au centre de planification d'Eybens, les entretiens ont été, cette année, moins nombreux avec des couples qu'avec des personnes en individuel même quand il s'agissait d'un problème de couple.

20 entretiens de couple ont été réalisés contre 64 entretiens individuels. Certains couples ont poursuivi le travail engagé en 2011 et d'autres nouveaux se sont présentés au cours de l'année. Les entretiens individuels n'ont touché que des femmes cette année.

Les problèmes de couple restent le sujet le plus abordé en entretien, ils sont travaillés plus individuellement qu'en couple contrairement à l'année dernière. Seulement 7 entretiens concernent des personnes de moins de 21 ans, les autres étant réalisés en majorité auprès d'un public de 30 à 45 ans. Cette population de plus de 30 ans est installée en couple, et est de milieu socio professionnel moyen à élevé.

Dans les perspectives du rapport 2011, il était fait mention de la réalisation d'une exposition sur le Conseil conjugal et familial, dans l'idée d'une meilleure identification du champ d'action d'une conseillère conjugale et familiale auprès du grand public. Cette démarche a été finalisée en 2012.

Il s'agit d'une exposition sonore interrogeant la fonction de Conseil conjugal et familial à l'aide d'une présentation simple, de témoignages, et d'informations pratiques, le tout enregistré sur un baladeur mp3 mis à disposition du public. Pendant ce temps d'écoute, les personnes peuvent s'installer sur des tabourets en carton dans un lieu délimité par des paravents créant ainsi un espace intimiste. Tous les éléments sont indépendants, modulables et peuvent donc s'adapter à différentes configurations d'espace. Elle est à la disposition des différentes structures qui voudraient saisir l'opportunité de faire connaître le conseil conjugal et familial à son public.

Les animations

Le nombre d'animations réalisées est de 170 au lieu de 139 l'année dernière, ce qui représente une augmentation d'environ 12%. Les animations en milieu scolaire représentent environ 85% de l'activité de prévention collective. Les 15% restant sont les actions de prévention auprès d'un public adulte sur la commune d'Eybens et sur Grenoble. Pour favoriser ces interventions, un travail important de partenariat s'est construit sur les 4 années et demie de fonctionnement du centre.

- Animations scolaires

Structure	Commune	Classe	Animat ions cpef	animati ons par classe	Nom bre class es	Total élève s	CE 1	DC 2	Thème
Collège									
Les Saules	Eybens	6 ^{ème}	8	1	4	87		x	puberté
		5 ^{ème}	8	1	4	72		x	Relations filles/garçons
		4 ^{ème}	8	1	4	76		x	Contraception
		3 ^{ème}	8	1	4	81		x	Contraception
		6 ^e Segpa	1	1	1	4	x		Puberté
		5 ^e Segpa	1	1	1	8	x		Relations filles/garçons
		4 ^e Segpa	1	1	1	13	x		Contraception
		3 ^e	1	1	1	11	x		Contraception

		Segpa							
	Sac des filles	4è - 3è	4			12			Questions de filles
	Action sida	collège	1			12			1 ^{er} décembre sida
	Théâtre forum	4è	3	1	2	42			Relations entre pairs
Jean Vilar	Echirolles	6 ^{ème}	12	1	6	106		x	Puberté
		4 ^{ème}	8	1	4	73		x	Contraception
		3 ^{ème}	6	1	3	62		x	Relations filles/garçons
		6 ^e Segpa	1	1	1	12	x		Puberté
		4 ^e Segpa	2	1	1	16		x	Contraception
		3 ^e Segpa	2	1	1	15		x	Relations filles/garçons
Louis Lumière	Echirolles	6 ^{ème}	12	1	6	156		x	Puberté
		5 ^{ème}	5	1	5	128		x	Relations filles/garçons
La Moulinière	Domène	4 ^{ème}	8	1	6	73		x	Relations filles/garçons
		4 ^e Segpa	1	1	1	14	x		Relations filles/garçons
Lycée									
Marie Curie	Echirolles	Forum	1			90			Présentation centre Contraception +sida
	Partage des classes avec CPEF de Pont de Claix	1 ^{ère}	13	1	13	213		x	Relation amoureuse
Thomas Edison	Echirolles	3 ^{ème} DP6	4	2	1	24		x	Relations F/G Contraception
		3 ^{ème} DP6	2	1	1	21		x	Discussion après spectacle
		Forum	1			70			Présentation centre
Campus									
	St Martin d'Hères	Stand	1			30			Contraception
Etablissement spécialisé									
IME Clé de sol	Eybens	16-17 ans	1	1	1	4			Relation amoureuse
		17-18 ans	1	1	1	3			Relation amoureuse
		17-18 ans	1	1	1	3			Relation amoureuse
SESSAD-APAJ	Echirolles	13/16	7	3	1	10			Puberté, relation fille garçon
ENVIL	Pont de Claix	1 ^{ère} Bac Pro	1	1	1	10			
Ecole primaire									
Le Val	Eybens	CM2	2	1	1	24		x	Puberté
Bel Air	Eybens	CM2	2	1	1	25			Puberté
J.P Marat	Echirolles	CM2	4	1	2	46			Puberté
TOTAL			142		80	1646			

Par rapport à l'année dernière, il semblait important de renforcer l'offre d'animations sur le Collège Jean Vilar. Les professeurs et les conseillères étaient confrontés à un refus de la part de certains élèves

d'évoquer les questions liées à la vie affective et sexuelle en lien avec leur référence religieuse. D'une façon générale, ces sujets restent tabous et peu abordés dans la population de ce quartier d'Echirolles comme à bien d'autres endroits d'ailleurs.

Au total, 142 animations ont été réalisées dans un cadre scolaire. Dans la mesure du possible, celles-ci s'inscrivent dans un projet d'établissement et dans la continuité sur les années « collège ». Le partenariat est plutôt positif dans les différents établissements qui accueillent les professionnelles du centre de planification et les infirmières investies dans les projets et les animations

- Animations autres que scolaires

Les animations auprès des adultes se réalisent essentiellement sur la commune d'Eybens, suite à un partenariat bien établi sur la ville, qui s'est construit avant l'ouverture du centre par la conseillère en place. Elles s'adressent plus généralement aux femmes mais les hommes y sont présents en petit nombre sur les actions du centre social et de la banque alimentaire. C'est un public qui peut être en précarité financière ou dans l'isolement social ou recherchant un lieu de convivialité et/ou de soutien.

Deux interventions ont eu lieu dans un autre cadre et sur demande de la structure.

Structure	Lieu	Public	Nombre animations	Nombre participants
Centre social	Eybens	Adultes	2	3 + 30
Accueil parents enfants Ricochet	Eybens	Parents	13	5 à 13 (33 personnes différentes)
Images de femmes	Eybens	Femmes	8	5 à 10 (17 personnes différentes)
Banque alimentaire	Eybens	Bénéficiaires	3	10 à 26 personnes
Planning Familial	Grenoble	Délégation Sénégal	1	9 personnes
IUFM	Grenoble	Futurs enseignants	1	18 personnes
TOTAL			28	

Perspectives 2013

Suite à la confirmation et à la précision de la baisse de subvention du Conseil général, le centre de planification va connaître une nouvelle réorganisation :

- Le temps de consultation du médecin reste de 5 h par semaine. Un changement de médecin doit avoir lieu en mars 2013. La stabilité des personnes reste un problème sur ce poste.
- Le temps de secrétariat et de conseillère est réduit de 26h par semaine au total : la nouvelle répartition et le nombre d'heures allouées à chaque poste seront précisés quand les différents points de gestion du personnel seront résolus.
- Le centre sera fermé au public une demi-journée supplémentaire, le mardi après-midi. Il sera ouvert 13 h par semaine réparties sur 3 demi-journées : le lundi de 14h à 17h, le mercredi et le jeudi de 14h à 19h.

Malgré les incertitudes pour l'année 2013, de nombreux contacts ont été pris avec les établissements scolaires en septembre pour reprendre le partenariat et programmer les nouvelles dates d'animations. Un calendrier a été établi jusqu'en juin 2013.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : centre de planification, PLANNING FAMILIAL D'EYBENS

Adresse : 29 rue Victor Hugo 38320 Eybens

Nombre de lieux de consultation : 1

Téléphone : 04 76 59 37 69

Fax : 04 76 59 37 72

Email : cpef.eybens@leplanningfamilial38.org

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année : **186**

Jours d'ouverture et horaires :

lundi 14h-19h

mardi 14h-17h

mercredi 14h-19h

jeudi 14h-17h

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **48**

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2011 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 0.14 ETP	Total : 265.36heures
Amélie Boismain (remplaçante)	0.11 ETP	207.00 heures
Pauline Robinet	0.03 ETP	58.36 heures
Laure MIGUET (congé parental)	0	00 heures
		Total : 6 heures
Pharmacien	Total : 0.003 ETP	
Amélie Boismain	0.003ETP	6 heures
Secrétaires	Total : 0.70 ETP	Total : 909.9 heures
BELKARAOUIA Najat (6mois de formation)	0.26 ETP	471.48 heures
Bustos Marie-José (remplaçante)	0.25 ETP	454.98 heures
ESCALLIER Evelyne	0,03 ETP	55,47 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,06 ETP	55,47 heures
GERMILHAC Stéphanie	0.05 ETP	109.20 heures
QUENOUILLE Sophie	0,003 ETP	93,21 heures
WENDENBAUM Métilde	0,05 ETP	6,41 heures
Conseillères conjugales	Total : 1.44 ETP	Total : 2622.42heures
Estelle Bois	0,67 ETP	1210,96 heures
Michèle Hiardot	0,76 ETP	1411.46 heures

Nom du médecin directeur : **Laure MIGUET en congé parental en 2012**

Remplacée par Amélie BOISMAIN

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : **10h**

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17 ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	15	53	65	115	-	248

I- Activité médicale

1) Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine :

Amélie Boismain : 1 soit 5h (du 01/01 au 17-12-2012 pendant la période scolaire (absente les vacances scolaires))

Pauline Robinet : 1 soit 3h ou 4h du 05/09 au 19/12 (sauf vacances scolaire)

Nombre d'heures réellement effectuées sur l'année 2012 est de **194 heures**, soit une moyenne de **4h** de consultations hebdomadaire.

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... : réunion d'équipe : 11h50
animations : 8h50
formation : 5h

- Nombre de consultations et d'exams cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'exams gynéco
Suivi gynécologique	17	13
Contraception	136	21
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	36	10
Consultations pré IVG	6	0
Consultations faisant suite à une IVG	0	0
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	15	0
Autres		0
Total	210	44
Autres (entretiens téléphoniques)	40	

Nombre de rendez-vous non honorés : 48

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 210

- ♦ dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 53
- ♦ dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 49
- ♦ dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 0

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	53	44	110	0	207
Garçons	0	2	1	0	3
				<i>Total</i>	210

- Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	96	91	0	187
Non assurés (non ayant droit)	4	9	0	13
C.M.U.	1	2	0	3
C.M.U. complémentaire*	0	9	0	4
A.M.E.	0	1	0	1
Pass contraception	0	2	0	2
Non renseigné	0	0	0	0

II - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 117

Dont mineurs : 38

Dont personnes de sexe masculin : 13

- Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

	Nombre d'entretiens

Thèmes	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	22	2	0
- Contraception	78	0	0
- IST - SIDA	13	10	0
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	64	0	20
- Grossesse	0	0	0
- Autre	0	0	0
TOTAL	177	12	20

Soit un nombre total d'entretien de conseil : **209** + **34** rendez-vous non honorés
dont entretiens destinés à des mineurs : **45**

III-Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	15
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	0

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : **15**
dont entretiens destinés à des mineurs : **1**

IV-Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	36
- entretiens pré-consultations	0
Total des entretiens	36

V- Animations

Tableau récapitulatif non disponible

Annexe 4 - Rapport d'activité du CPEF de St-Egrève

Une partie de cette année a été consacrée, pour les membres du bureau et l'équipe, à la réflexion et à la réalisation de la fusion-absorption de l'Association du Centre de Planification et d'Education Familiale de St Egrève (CPEF) par l'Association du Mouvement Français du Planning Familial de l'Isère (MFPF38). Nous avons, à plusieurs reprises, rencontré le SIVOM pour que notre projet soit bien compris et nous assurer de la pérennité de leur soutien. Nous avons travaillé sur une nouvelle convention « tripartite » entre le SIVOM du Néron, le Département et le MFPF.

Concernant le personnel, l'équipe de conseillères et la secrétaire est stabilisée. Le nouveau médecin a pris ses fonctions début Janvier 2012 à l'occasion de la disponibilité du médecin précédent. Son embauche définitive a eu lieu en Octobre 2012.

Le public reçu

La fréquentation du centre par les mineur-e-s est en légère augmentation. Nous pouvons également souligner la forte augmentation d'un public en situation de précarité.

Le CPEF de Saint Egrève accueille principalement les populations des communes du SIVOM du Néron : Saint Egrève, Saint Martin le Vinoux, Proveysieux, le Fontanil Cornillon, Quaix en Chartreuse, Mont Saint Martin, soit 65 % du public accueilli (67% en 2011). On constate une forte augmentation des populations venant du Grésivaudan, la Matheysine... (Autres). On passe de 9 % en 2011 à 15 % pour cette année. La population Grenobloise s'accroît régulièrement depuis 2009. On passe à 12% (11 % en 2011, 10 % en 2010 et 7% en 2009). Si on ajoute l'agglomération Grenobloise, nous atteignons 18 %.

L'activité médicale

L'année 2012 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau médecin survenant après 3 mois d'interruption de consultation médicale.

Le nombre de consultations par heure est en baisse par rapport à 2011. Ceci s'explique par le changement de médecin, qui s'accompagne toujours d'une baisse de la patientèle, d'autant que ce changement survient après une période sans activité médicale. D'autre part, l'ancien poste couvrait 16 h par semaine, dont 4h dévolues aux activités annexes (hors consultations): réunions d'équipe, formations, commandes de matériel, gestion de la pharmacie, rôle de médecin directeur. Le nouveau poste en 2012 couvre 12 h seulement, « tout compris ». Les activités annexes empiètent donc sur les plages de consultations. Ceci dit, l'activité a repris doucement, mais en progression constante, au fil de l'année.

L'activité des conseillères

Nous constatons avec nos partenaires du secteur, une baisse de fréquentation de nos services, les usagers sont moins mobiles et cela nous demande de changer nos pratiques professionnelles en allant dans les lieux fréquentés par ceux-ci. Cette nouvelle donne nécessite d'étudier et de rencontrer le public; quelques projets émergent qui demandent un investissement à l'extérieur plus important (point écoute, projet de permanences excentrées). En 2012, le nombre d'entretiens est passé de 1202 à 1080.

Les animations

- Animations scolaires

Le nombre d'animations total a augmenté passant de 88 à 119 entre 2011 et 2012. Nos interventions ont concerné entre autres des élèves de lycées professionnels (Françoise Dolto à Fontanil Cornillon) des classes Segpa et Ulis (collège Chartreuse à Saint Martin le Vinoux). A notre initiative, les élèves de la classe de 5ème SEGPA et la classe ULIS ont assisté à la pièce de théâtre « Monstres » avec leurs professeurs et une conseillère du Centre. Suite à la représentation un travail a été effectué avec les élèves de 5ème SEGPA. Ce spectacle nous a permis de collaborer pour la première fois avec les professeurs de la classe ULIS et d'établir un programme qui sera effectué en 2013. Par ailleurs, nous sommes intervenues auprès d'élèves

de classes de CM2 (Ecole Néron à St Martin le Vinoux et Stendhal à Voreppe), où les questions de changements du corps, stéréotypes de genres, ... sont abordées.

Animations autres que scolaires

- La Maison des Compagnons du Devoir à Saint-Egrève

Dans le cadre des « causeries du jeudi », nous sommes intervenues en soirée auprès d'un groupe de jeunes hommes volontaires de la « Maison des Compagnons ». Le médecin et une conseillère ont abordé les thèmes liés à la santé physique (addictions, tabagisme,...) et sexuelle (contraception, dépistages...).

- L'ITEM (Institut d'Éducation Motrice) du Chevallon de Voreppe

Chaque année nous rencontrons un groupe de jeunes qui vont quitter l'institution. Les échanges dépassent toujours le temps imparti. Cela attire notre attention sur le besoin de ce public d'avoir un espace de paroles sur les questions de la vie affective et sexuelle.

Nous avons tenté, à plusieurs reprises, de construire un partenariat renforcé avec les équipes médico-socio-éducatives. Ce constat nous amène à réitérer une proposition de projet.

- l'APASE à Saint Martin le Vinoux

Mises en place fin 2011, des permanences au local de l'APASE à Saint Martin de Vinoux sont organisées à raison d'une séance par mois. Ces jeunes adultes connaissent des difficultés d'ordre socio-économique notamment à cause du non-travail : l'insertion sociale et professionnelle constitue le point focal du travail des éducateurs/trices de l'APASE. La qualité du positionnement de ces professionnels-les, permet aux jeunes d'échanger à partir de leurs expériences mais aussi de leurs espoirs. La Conseillère Conjugale et Familiale rejoint le groupe de jeunes constitués au gré de l'affluence du mardi en fin d'après midi. Des échanges libres se produisent, y compris sur des thématiques de vie relationnelle et sexuelle.

- l'IME de Tullins

Cette année nous avons vu 2 groupes « Vie sociale » de 3 à 4 jeunes sur 3 séances d'une heure et demie chacune. Le groupe n'était pas toujours formé des mêmes personnes en raison de stages, d'absences. Ce public nécessite un cadre contenant et une grande disponibilité à leurs demandes, des difficultés de langage pouvant exister et rendant la communication ardue. Les thèmes sur les discriminations et les violences sexistes sont régulièrement abordées dans ces groupes.

- Foyer Le Chemin à Saint-Egrève (MECS)

A l'initiative de l'infirmière et avec l'aval des cadres de l'institution, une réunion générale CPEF/foyer le Chemin avait été organisée en fin d'année 2011. un projet d'établissement autour des questions de la puberté, de la relation affective et sexuelle, des comportements à risques semble se dessiner. Les conseillères ont proposé d'intervenir auprès des groupes d'âges 11 à 18 ans, selon les besoins recensés par chaque équipe d'éducateurs/trices, responsables du groupe.

- Le Village de l'amitié à Noyarey (MECS)

L'équipe du CPEF est intervenue auprès d'un groupe mixte d'enfants de 8 à 14 ans : un binôme conseillère / éducatrice a été formé avec l'aval de l'institution. Trois séances fixées avec régularité et dans un espace dédié se sont organisées avec pour objectif un éclairage des modes relationnels et affectifs et de la place de chacun, chacune dans le collectif.

- La Clairière

Les permanences de « La Clairière » se tiennent tous les vendredis après-midi, de 14 heures à 17 heures dans les locaux de la crèche familiale des Mails à Saint-Egrève. L'équipe d'accueillants est composée de

deux psychologues (dont la psychologue du secteur petite-enfance de la ville de Saint-Egrève), de deux assistantes sociales (une assistante sociale du secteur et une attachée au CMP enfants), d'une puéricultrice directrice de crèche et d'une conseillère du CPEF.

Cette année, la conseillère a participé à une journée « Enfance et Famille », organisée par la Mairie de St-Egrève et à une journée portes ouvertes à l'occasion du 20ème anniversaire de « La Clairière ». Cet anniversaire a permis de redéfinir les liens institutionnels qui unissent les différents partenaires, de rappeler le pourquoi d'un lieu tel que celui-ci, dans la lignée des maisons vertes de Françoise Dolto et d'ouvrir nos portes le temps d'un accueil aux « anciens accueillis » en plus de notre public habituel. Dans un second temps, une soirée festive autour d'une exposition et d'une conférence, réunissant les institutions porteuses du projet, aura lieu à la fin du 1er semestre 2013.

Perspectives 2013

- Création d'un Point écoute au Lycée Françoise Dolto du Fontanil Cornillon.
 - Projet de mise en place d'une permanence régulière à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron.
 - Projet d'intervention à la Maison des Solidarités et de la Famille.
 - Extension des animations auprès de classes de 5ème dans les deux collèges de secteur.
 - Développement des séances d'éducation à la sexualité en direction des élèves de CM1 / CM2. Les directeurs/trices d'écoles seront interpellés via le comité de pilotage du plan éducatif local (PEL).
 - Nouvelles animations en éducation spécialisée :
- Classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
 - APASE (Association pour la promotion de l'action socio-éducative) de Saint Martin le Vinoux et de Saint Egrève.
 - Maison Education à Caractère Social « le Chemin » (MECS)
- Nous devons rencontrer le centre de planification de Voiron pour réfléchir à la répartition du territoire afin de proposer localement un travail cohérent.

STATISTIQUES

Les données statistiques 2012 de l'association du Centre de St-Egrève, sont consultables au secrétariat du PF38.

Annexe 5 - Rapport d'activité du CPEF de Grenoble Gambetta

Le public reçu

Le profil du public reçu reste sensiblement le même, avec toujours une majorité de jeunes (lycéens, étudiants) compte tenu de la situation privilégiée de notre centre, proche de lycées et d'établissements d'enseignement supérieur. Nous notons par ailleurs une légère augmentation des plus de 21 ans par rapport à 2011 (43% contre 36%). Ceci peut s'expliquer en partie par l'accroissement du public dit précaire (sans activité, chômeur, Rmiste, sans domicile fixe, sans papiers...).

L'activité médicale

Concernant le public reçu en 2012, 20 % des consultations ont concerné les moins de 18 ans, 44% les 18-21 ans et 35% les plus de 21 ans. La majorité des consultations (61.5%) a été consacrée à la contraception, en légère baisse par rapport à 2011 (67%). Nous sommes identifiés comme lieu ressource pour les femmes de plus de 21 ans puisque plus de 60% des consultations dans cette tranche d'âge concernent la pose, le retrait ou le suivi d'un implant ou d'un DIU. Les consultations pour problèmes gynécologiques ont représenté 32% de notre activité et sont en augmentation de 60% par rapport à 2011. Cela s'explique par un nombre important de dépistages du chlamydiae. En effet, la consultation de contraception est l'occasion de refaire le point sur le dépistage des IST.

On note plusieurs évolutions concernant notre pratique en 2012:

- Notre protocole de première délivrance de pilule a été retravaillé.
- Un protocole pour la pratique des tests urinaires de grossesse a été mis en place.
- Le dépistage des chlamydiae est désormais proposé, comme le recommande l'HAS, pour toutes les femmes de moins de 25 ans et les hommes de moins de 30 ans ou toutes personnes à risque ainsi qu'avant la pose d'un DIU.

Les entretiens

Contraception

En 2012, comme en 2011, la contraception (incluant les tests de grossesse) reste le principal motif d'entretiens auprès des conseillères conjugales et familiales: 1793 entretiens sur un total de 3869 entretiens, soit 46%. Ce sont généralement des entretiens longs puisqu'il s'agit notamment de présenter les différentes méthodes existantes. En ayant toute l'information en main, affranchie des fausses idées existantes, la patiente choisit en toute liberté la méthode qui lui sera la plus adaptée.

L'IVG

418 entretiens ont concerné l'ivg, dont 415 entretiens en pré-ivg et 3 en post ivg. Cela illustre bien le fait que les femmes ne reviennent que rarement parler spécifiquement du vécu d'une ivg, bien que cette thématique soit régulièrement abordée lors d'autres entretiens individuels ou de couple (et donc enregistrée avec un autre motif principal d'entretien). La tranche d'âge des 21/25 ans est la plus concernée par les entretiens ivg au planning, ce qui reste constant par rapport à 2011.

Nous avons reçu 42 jeunes filles mineures, soit environ 10% des demandes d'ivg.

Les IST/VIH

Notre centre étant identifié comme lieu de dépistage en centre-ville, nombreuses sont les personnes qui viennent nous voir. Il est aussi parfois plus facile de se confier à une conseillère qu'à son médecin traitant, lorsqu'on évoque la question de sa sexualité.

A l'étude des chiffres, nous constatons que le public majoritairement demandeur de tests HIV dans notre centre est celui des jeunes de 16-21 ans, scolarisés ou non, à l'âge de l'entrée dans la sexualité et du premier " engagement " amoureux. La demande de dépistage se révèle toujours une démarche très symbolique pour nombre de jeunes que nous recevons, s'interrogeant sur l'arrêt du préservatif comme méthode de contraception au profit de la pilule. L'information reste donc essentielle, pour éviter que les jeunes n'abandonnent un comportement de prévention face aux IST.

Les animations

Pour que toutes et tous puissent disposer de l'information permettant un réel choix pour exercer leurs droits, le centre de planification de Grenoble-Gambetta **défend l'éducation à la sexualité** :

En animant dans des écoles primaires, des collèges, des lycées traditionnels (généraux ou techniques) des séances d'information et d'éducation à la sexualité tout en luttant pour la pleine application de la loi de 2001 qui prévoit " *trois séances par an d'éducation à la sexualité, par groupe d'âge homogène de l'école au lycée* ", mais qui n'est pas réellement appliquée dans les faits.

En 2012, 176 séances ont été réalisées principalement dans l'agglomération Grenobloise (dans les établissements ou au centre de planification), touchant plus de 2400 jeunes, auprès d'établissements généraux et techniques dépendant de l'Education Nationale et de l'enseignement privé sous contrat ; ainsi qu'au Lycée de Vizille, situé dans une zone " blanche " qui n'a pas de centre de planification.

En s'adressant aux jeunes les plus en difficulté hors du milieu scolaire traditionnel, pour leur apporter information, accès aux droits, pour que les personnes de chaque sexe puissent partager ensemble les connaissances, les découvertes et débattre sur les rôles assignés au genre masculin et féminin. En 2012, nous avons rencontré près de 200 jeunes âgés de 16 à 25 ans, au cours de 23 interventions.

En accompagnant de jeunes mineurs en milieu carcéral, en milieu semi-ouvert et ouvert, dans le but d'interroger avec eux la sexualité et leurs représentations. Un travail d'accompagnement des jeunes détenus, basé sur le questionnement de fondamentaux tels que l'estime de soi, la relation à l'autre, la différence, est mis en place depuis plusieurs années au sein du Quartier pour Mineurs de la Maison d'Arrêt de Varcès, à raison d'une quinzaine d'interventions par an, actions portées par un binôme mixte, médecin et conseillère, qui a tout son sens.

En rencontrant de jeunes adultes en situation de précarité, dans différents lieux repérés de l'agglomération mais aussi parmi un public d'étudiants. La paupérisation avérée des jeunes nous pousse vers de plus en plus d'interventions auprès d'un public de jeunes majeur-e-s. Ce travail a représenté 25 séances destinées à environ 500 jeunes adultes.

En animant des interventions auprès de personnes en situation de handicap. La question « sexualités/handicaps » reste souvent taboue et nous sommes attentives aux vulnérabilités multiples des personnes en situation de handicap. Ce travail ne peut se faire sans un lien permanent avec les institutions, les familles et les associations compétentes.

Autres activités

En 2012, de nouveaux partenariats ont été créés, répondant aux évolutions du contexte et à de nouveaux besoins. Par ailleurs, ceci répond aussi à une volonté de notre part de diversifier notre action, de la nourrir grâce à l'échange et la mutualisation de savoirs avec d'autres structures partenaires, ainsi que d'élargir le spectre de nos combats quotidiens.

Ainsi, nous avons lancé des interventions auprès de Point d'eau, lieu d'accueil qui reçoit un public en grande précarité. Depuis fin 2012, une conseillère du Planning Familial 38 se rend deux lundis par mois dans leurs locaux et leur offre un espace d'écoute et de sensibilisation sur les questions de prévention, de respect de son corps et de sexualités.

Nous avons renforcé notre partenariat avec Solidarités femmes, Miléna et le CIDF en lançant un nouveau co-projet dans le cadre du contrat éducatif isérois, porté par le Conseil Général et ses partenaires. Une réflexion autour de la thématique “ Egalité Fille-Garçon ” et de la prévention de toutes les formes de sexisme a été engagée, dans la perspective de la construction d’un module proposé aux établissements du département, à destination des collégiens. Enfin, nous avons poursuivi nos interventions auprès de la Maison des adolescents, du CRIAVS et du centre social les Alpains.

Notre engagement dans le réseau Mariages Forcés s’est consolidé avec la prise en charge et l’accompagnement de 12 nouvelles jeunes femmes en 2012 et la mise en place d’actions de prévention auprès du grand public (soirée ciné-débat, ...). Par ailleurs, nous avons renforcé notre visibilité en travaillant avec les différentes institutions partenaires comme le Conseil Général (rédaction d’une nouvelle plaquette sur « Mariages Forcés ! Mariages arrangés ! Brisez le silence... Dites non »), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et une formation (organisée par l’AIV) autour des violences faites aux femmes, à destination des personnels de police et travailleurs sociaux sur le département de l’Isère.

Perspectives 2013

Animations et actions de prévention

Nous souhaitons intensifier notre présence auprès de l’association “ Point d’eau ” et étendre nos interventions à la Maison d’Arrêt de Varcès vers les jeunes majeurs incarcérés (18-25 ans). De la même manière, nous allons poursuivre notre collaboration avec la PJJ et renforcer les liens avec les professionnels de cette structure, notamment ceux travaillant en milieu ouvert et sur des hébergements diversifiés. Par ailleurs, nous souhaitons intensifier notre travail d’animation de groupes auprès de jeunes et d’adultes, habitants des Zones Urbaines Sensibles, par une collaboration plus étroite avec les équipes de l’Interquartier. Ce travail avec les populations les plus en difficulté correspond à l’un des objectifs associatifs du Mouvement Français pour le Planning Familial de l’Isère, à savoir l’engagement vers plus de justice sociale.

A la demande du Centre Ressources pour Lésés Cérébraux (CLRC) et de l’ESAT-SAJ L’ARIST, nous allons mettre en place dès 2013 des séances en direction de personnes ayant des lésions cérébrales acquises.

Aller vers les plus jeunes est aussi une de nos préoccupations. Ainsi, l’école élémentaire Nicolas Chorier a sollicité le CPEF de Gambetta pour intervenir sur la problématique du “ harcèlement à l’école ”. En partenariat et co-animation avec deux professionnelles du RASED, deux conseillères vont construire un programme de plusieurs séances en direction des classes de CM1 sur la question des relations et de l’apprentissage du “ mieux vivre “ensemble” ”.

Activités d’entretien et de consultation médicale

Favoriser l’accès aux soins de personnes en situation de précarité, en travaillant avec des partenaires-relais, en impliquant les médecins sur certaines séances d’information et d’échange collectif, nous semble être un axe de travail prioritaire. Les animations favorisent la venue des personnes dans notre centre par la suite. Nous avons d’ailleurs l’expérience d’un travail avec un groupe de femmes migrantes, ayant parfois des années sans suivi gynécologique, qui ont pu ensuite venir plus facilement en consultation pour prendre une contraception, faire un dépistage, un frottis, parler d’une inquiétude.

Partenariats institutionnels et associatifs

Nous souhaitons poursuivre plus régulièrement le travail partenarial au sein du COREVIH, en reprenant part à la commission “ dépistage et prévention ”.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : Centre de Planification de GAMBETTA
 Adresse : 30 boulevard Gambetta - 38000 Grenoble
 Nombre de lieux de consultation : un site
 Téléphone : 04.76.87.94.61
 Fax : 04.76.87.72.70
 Email : secretariat@leplanningfamilial38.org

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **455**
 Jours d'ouverture et horaires : du lundi au vendredi, de 9h à 19h (fermé le mardi matin)
 Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **52**

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2012 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 1,32 ETP	Total : 2397,51 heures
BLANCKEMANE Mahia	0,03 ETP	48,58 heures
BOISMAIN Amélie	0,08 ETP	154,19 heures
BOULAHOUAT Nadia	0,11 ETP	199 heures
BRUNET Anne	0,24 ETP	445,35 heures
DENDIEVEL Judith	0,07 ETP	120,09 heures
FINKEL Aurélie	0,17 ETP	312,62 heures
LEHODEY Pierre-Yves	0,10 ETP	178,04 heures
MIGUET Laure	0,03 ETP	52,51 heures
PERRET Nicolas	0,20 ETP	362,17 heures
SANTONI Claire	0,21 ETP	385,28 heures
SINSARD Sophie	0,08 ETP	139,68 heures
Pharmacien	Total : 0.03 ETP	Total : 52 heures
LEHODEY Pierre-Yves	0.03 ETP	52 heures
Secrétaires	Total : 1,80 ETP	Total : 3280,02 heures
DURA Carine	0,95 ETP	1722,57 heures
ESCALLIER Evelyne	0,14 ETP	249,58 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,27 ETP	491,41 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,23 ETP	419,48 heures
QUENOUILLERE Sophie	0,02 ETP	28,83 heures
WENDENBAUM Métilde	0,20 ETP	368,16 heures
Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
Conseillères conjugales	Total : 5,89 ETP	Total : 10704,68 heures
BASILE Franca	1,01 ETP	1839,79 heures
BOURDJAKIAN Véronique	0,25 ETP	451 heures
BRENAC Nathalie	0,09 ETP	164,43 heures
CANS Annie	0,02 ETP	45,00 heures
CARRIER Christèle	0,50 ETP	912,46 heures
COIGNET Anne	0,46 ETP	836,19 heures
CRET Pascale	0,56 ETP	1015 heures
GUILLAUD Bernadette	0,60 ETP	1095,03 heures
HEILLIETTE Nadine	0,02 ETP	38,50 heures
LETELLIER Marika	0,32 ETP	588,19 heures

MARGARITO Isabelle	0,13 ETP	234,98 heures
PERILLARD Anne	0,32 ETP	590,02 heures
POZO Delphine	0,63 ETP	1154.62 heures
ROGER Martine	0,16 ETP	291.18 heures
TAFANI Bernadette	0,80 ETP	1448,29 heures

Nom du médecin directeur : **LEHODEY Pierre-Yves**

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : en coordination avec Anne Brunet et Aurélie Finkel, ce qui représente au total **196** heures sur l'année.

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	96	634	1102	1390		3222

I - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

▪ Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : **10**
Soit 46.5 heures par semaine ; Soit 1669 heures réellement effectuées sur l'année

▪ Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : **298**

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune :

Animations : 44h Accueil interne : 37h30
Réunions : 80.50h Supervision : 30h
Formation : 66h Partenariat : 20h
Admin/stat : 20h

▪ Nombre de consultations et d'examen cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examen gynéco
Suivi gynécologique	162	
Contraception	1655	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	875	
Consultations pré IVG	38	
Consultations faisant suite à une IVG	57	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	123	
Autres	57	
Total	2967	1150
Autres (entretiens téléphoniques)	1040	

Patients non venus en consultation : **474**

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin de : 2967

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : **348**

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : **331**

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : **0**

▪ Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	342	642	1083		2067
Garçons	6	12	36		54
				<i>Total</i>	2121

▪ Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	969	1020		1989

Non assurés (non ayant droit)	6	39		45
C.M.U.	12	39		51
A.M.E.	0	6		6
Non renseigné	12	18		30

I - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : **2574**

Dont mineurs : **730**

Dont personnes de sexe masculin : **243**

■ Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	NON COMPTABILISE		
- Contraception1766.....	18.....	...9.....
- IST - SIDA708.....	168.....	...6.....
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	...558.....	96.....	...45.....
- Grossesse	...402.....	...3.....	3.....
- violences	...84.....	...3.....	...0.....
TOTAL	...3518.....	...288.....	...63.....

Soit un nombre total d'entretien de conseil : **3869 + 657 rendez-vous non honorés**

Dont entretiens destinés à des mineurs : **1149**

III- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	415
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	3

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : **418**

Dont entretiens destinés à des mineurs : **42**

IV- Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse (pour les C.P.E.F. concernés)

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. : **62**

Nombre de femmes ayant pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : **52**

Motifs pour lesquels les patientes n'ont pas pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : datation supérieure à 7SA, situation sociale (pas de SS et mutuelle personnelle, et souhait de garder la confidentialité)

Nombre total d'entretiens : **102**

Nombre total de consultations médicales : **116**

V- Animations

Récapitulatif animations au CPEF

Etablissement	Nombre		Temps consacré			
	Séances	Personnes	A	B	C	A+B+C
collège champollion	1	3	1 h 00	0 h 30	0 h 00	1 h 30
collège du Trièves	2	25	2 h 00	3 h 00	0 h 00	5 h 00
collège Europole	1	3	0 h 45	0 h 30	0 h 00	1 h 15
collège Fantin Latour	12	167	23 h 30	18 h 00	0 h 00	41 h 30
collège Stendhal	1	6	1 h 00	0 h 30	0 h 00	1 h 30
ERS Autrans	1	5	2 h 00	1 h 30	0 h 00	3 h 30
Faculté Médecine	1	70	5 h 00	5 h 00	0 h 00	10 h 00
IFSI	1	5	1 h 30	1 h 30	0 h 00	3 h 00
IFTS	1	5	1 h 00	1 h 00	0 h 00	2 h 00
IEP	1	4	1 h 30	1 h 30	0 h 00	3 h 00
Argouges	13	151	26 h 15	19 h 00	0 h 00	45 h 15
Champollion	16	255	48 h 00	24 h 00	0 h 00	72 h 00
Lycée du Grésivaudan Meylan	1	2	1 h 00	0 h 00	0 h 00	1 h 00
Iser Bordier	4	38	9 h 40	5 h 00	0 h 00	14 h 40
Jacques Prévert	1	15	4 h 00	1 h 30	0 h 00	5 h 30
Jean Jaurès	14	180	21 h 30	21 h 00	0 h 00	42 h 30
Mounier	2	33	6 h 00	3 h 00	0 h 00	9 h 00
Vaucanson	2	15	2 h 45	2 h 30	0 h 00	5 h 15
MECS Les Carlines	2	2	2 h 30	3 h 00	0 h 00	5 h 30
Total	77	984	160 h 55	112 h 00	0 h 00	272 h 55

Récapitulatif animations en milieu scolaire

Catégorie	Etablissement	Nombre		Temps consacré			
		Séances	Personnes	A	B	C	A+B+C
Primaire	Bizanet	1	18	2 h 00 m	2 h 30 m	0 h 00 m	4 h 30 m
Collège	Europole	8	138	12 h 00 m	17 h 20 m	0 h 00 m	29 h 20 m
Collège	Fantin Latour	18	174	26 h 30 m	39 h 10 m	0 h 00 m	65 h 40 m
Collège	Les saules	4	40	4 h 00 m	10 h 00 m	0 h 00 m	14 h 00 m
Collège	Lucie Aubrac	1	23	1 h 00 m	2 h 30 m	0 h 00 m	3 h 30 m
Collège	Munch	5	60	6 h 00 m	10 h 40 m	0 h 00 m	16 h 40 m
Collège	Stendhal	4	69	4 h 30 m	7 h 20 m	0 h 00 m	11 h 50 m
Collège	Vercors	1	0	1 h 00 m	1 h 30 m	0 h 00 m	2 h 30 m
Collège	Thomas EDISON	1	11	1 h 15 m	2 h 30 m	0 h 00 m	3 h 45 m
Total collège + primaire		43	533	58 h 15 m	93 h 30 m	0 h 00 m	151 h 45 m
Lycée	Lycée Argouges	16	194	42 h 30	46 h 20	0 h 00	88 h 50
Lycée	Lycée Europole	4	105	8 h 00	5 h 40	0 h 00	13 h 40
Lycée	Lycée Guynemer	1	15	1 h 00	2 h 00	0 h 00	3 h 00
Lycée	IMT	3	130	12 h 00	8 h 30	0 h 00	20 h 30
Lycée	Lycée Iser Bordier	2	23	8 h 00	7 h 00	0 h 00	15 h 00
Lycée	Lycée Jean Jaurès	13	192	36 h 00	15 h 10	0 h 00	51 h 10
Lycée	Lycée Louise Michel	2	30	2 h 00	4 h 40	0 h 00	6 h 40
Lycée	Lycée Marie Curie	2	30	2 h 00	4 h 40	0 h 00	6 h 40
Lycée	Lycée Mounier	1	0	1 h 30	0 h 30	0 h 00	2 h 00
Lycée	Lycée Vaucanson	18	229	36 h 00	27 h 00	0 h 00	63 h 00
Lycée	Lycée de Vizille	1	26	5 h 00	3 h 30	0 h 00	8 h 30
Total Lycée		63	974	154 h 00 m	125 h 00 m	0 h 00 m	279 h 00 m
Enseignement supé	campus centre de pl	1	55	2 h 00	2 h 30	0 h 00	4 h 30
Enseignement supé	IFSI	1	27	4 h 00	3 h 30	0 h 00	7 h 30
Enseignement supé	Institut d'Etudes Poli	1	24	1 h 00	2 h 30	0 h 00	3 h 30
Enseignement supé	Iser Bordier	2	27	6 h 00	7 h 00	0 h 00	13 h 00
Enseignement supé	SEVE	6	61	18 h 00	18 h 00	0 h 00	36 h 00
Enseignement supé	Université Joseph F	1	50	6 h 00	4 h 00	0 h 00	10 h 00
Total Enseignement supérieur		12	244	37 h 00 m	37 h 30 m	0 h 00 m	74 h 30 m
Total milieu scolaire		118	1751	249 h 15	256 h 00	0 h 00	505 h 15

Récapitulatif animations autre que scolaires

Catégorie	Lieu	Etablissement	Nombre		Temps consacré			
			Séances	Personnes	A	B	C	A+B+C
Adultes	Externe	ADATE	1	34	2 h 00	0 h 20	0 h 00	2 h 20
Adultes	Interne	ADATE	1	2	2 h 00	1 h 30	0 h 00	3 h 30
Adultes	externe	amicale du nid	4	2	6 h 00	1 h 20	0 h 00	7 h 20
Adultes	externe	Centre d'Accueil Municipal	2	1	4 h 00	2 h 00	0 h 00	6 h 00
Adultes	Interne	centre social bajatière	1	15	1 h 00	1 h 30	0 h 00	2 h 30
Adultes	externe	centre social les alpins	7	53	18 h 30	16 h 00	1 h 30	36 h 00
Adultes	externe	Centre Ville Grenoble	4	2	12 h 00	5 h 00	0 h 00	17 h 00
Adultes	externe	Cité de la CAF	38	412	67 h 40	44 h 37	0 h 00	112 h 17
Adultes	Interne	Croix Rouge	1	3	2 h 00	1 h 30	0 h 00	3 h 30
Adultes	externe	Grand'Place	3	125	12 h 30	6 h 45	0 h 00	19 h 15
Adultes	Interne	IFIP Conseil	1	1	1 h 00	1 h 00	0 h 00	2 h 00
Adultes	externe	IUFM	1	12	1 h 30	1 h 30	0 h 00	3 h 00
Adultes	Externe	maison des Adolescents	10	21	35 h 00	5 h 00	0 h 00	40 h 00
Adultes	externe	MDH balladins -	1	60	3 h 00	3 h 40	0 h 00	6 h 40
Adultes	externe	Point d'Eau	4	80	19 h 00	11 h 15	0 h 00	30 h 15
Adultes	externe	Roms action	2	17	2 h 00	4 h 00	0 h 00	6 h 00
Adultes	Interne	Romsaction	10	58	31 h 00	15 h 00	0 h 00	46 h 00
Adultes	externe	secteur 5 grenoble -	1	50	4 h 00	2 h 50	0 h 00	6 h 50
Adultes	Interne	UNISCITE	1	13	3 h 00	1 h 30	0 h 00	4 h 30
Adultes	externe	UNISCITE -	1	3	1 h 00	1 h 00	0 h 00	2 h 00
Adultes	Interne	collectif hommes pro-féministes	1	1	1 h 00	0 h 30	0 h 00	1 h 30
Autre jeunes	Externe	Assises Régionales Jeunesse	1	45	3 h 30	3 h 00	3 h 30	10 h 00
Jeunes et Handicap	Interne	ESAT-SAJ PARIST	4	28	7 h 30	3 h 00	0 h 00	10 h 30
Jeunes et Handicap	Interne	IME Daudignon	3	20	6 h 30	3 h 00	0 h 00	9 h 30
Jeunes et Handicap	Interne	IMPRO Claix	3	15	3 h 10	3 h 00	0 h 00	6 h 10
Jeunes et Justice	Externe	CER ARPEIJ lans en vercors	3	17	8 h 00	14 h 20	0 h 00	22 h 20
Jeunes et Justice	Externe	CODASE	3	22	4 h 00	3 h 00	0 h 00	7 h 00
Jeunes et Justice	Externe	Maison d'arrêt de Varcis	14	50	26 h 30	42 h 00	24 h 00	92 h 30
Jeunes Insertion	Externe	collège Fantin Latour	6	54	16 h 30	14 h 30	0 h 00	31 h 00
Jeunes Insertion	Externe	lycée Argouges - CIPA Fle	11	94	31 h 30	32 h 50	0 h 00	64 h 20
Jeunes Insertion	Externe	lycée Jacques Prévert	4	35	7 h 00	8 h 00	0 h 00	15 h 00
Jeunes Insertion	Externe	Synergie chantier éducatif	2	12	5 h 00	4 h 30	0 h 00	9 h 30
Jeunes justice éducatif	Interne	MECS Les Carlines	2	2	2 h 30	3 h 00	0 h 00	5 h 30
Jeunes justice/éducatif	Interne	CODASE	2	9	2 h 00	3 h 00	0 h 00	5 h 00
Jeunes justice/éducatif	Interne	PJJ la poterne	5	13	10 h 50	7 h 30	0 h 00	18 h 20
Total autre que scolaires			158	1381	363 h 40	272 h 27	29 h 00	665 h 07

Annexe 6 - Rapport d'activité du CPEF du Moyen Grésivaudan

En 2012, l'équipe est composée de 2 médecins, 4 conseillères et une secrétaire.

L'activité médicale

En 2012, l'équipe médicale du CPEF de Crolles était composée de 2 médecins qui assuraient en moyenne 33 heures de consultations mensuelles. La baisse d'activité médicale en novembre et décembre s'explique, en partie par le départ du Dr Magali CAILLIS en congé maternité. Ce médecin, présent depuis l'ouverture du centre, avait commencé à fidéliser les consultantes.

Pour l'année 2012, les consultations ont bien progressé, surtout auprès des lycéens et collégiens, s'expliquant par le retour probable des animations par les Conseillères Conjugales Familiales auprès de ces jeunes. La population précaire est également de plus en plus représentée.

310 consultations ont été effectuées pour 167 consultants, comprenant 10 hommes et 157 femmes, qui représentent toujours une très large majorité. Les hommes consultent toujours essentiellement dans le cadre du dépistage. Les motifs de consultation pour les femmes sont, pour une large part, la contraception (53%), viennent ensuite à part égale des suivis gynécologiques et des problèmes gynécologiques. Plusieurs motifs peuvent être rencontrés lors d'une même consultation.

Les entretiens

En 2012, 227 personnes sont venues dont 13 en couple pour un total de 417 entretiens.

Le public reste majoritairement féminin, même si de plus en plus de garçons se sentent concernés par les questions de contraception. Lorsqu'ils viennent seuls, les garçons viennent le plus souvent pour un dépistage IST.

Les motifs les plus fréquents d'entretiens concernent la contraception, les IST / SIDA et l'IVG (209).

La contraception concerne 30 % des entretiens : démarrage d'une première contraception lorsque la sexualité devient régulière et prise de la pilule du lendemain si un risque a été pris.

IST /VIH : ce sont souvent des entretiens individuels après une prise de risque ou en couple, suite à la décision de ne plus utiliser de préservatifs dans une relation qui devient plus stable.

C'est aussi un moment où l'on échange sur la contraception choisie et où l'on vérifie que l'information donnée est bien intégrée.

L'IVG : 14 entretiens pré IVG ont été effectués. La question autour de l'accompagnement reste entière d'autant plus lorsque la personne est mineure et ne peut en parler à ses proches.

35 tests de grossesse ont été réalisés suite à un retard de règles, ou après la prise de Norlevo.

Les animations scolaires

- En école primaire

C'est à partir de l'observation du comportement de leurs élèves que les professeurs des écoles de l'école « Cascade » à Crolles et l'école Jules Ferry à Villard-Bonnot ont fait une demande d'animation sur la puberté au CPEF du Grésivaudan. Les élèves de CM2 ont pu bénéficier de deux séances en groupe non mixte où toutes les questions sur les transformations du corps à l'adolescence ont pu être abordées avec deux conseillères conjugales et familiales. Une autre thématique a pu être abordée lors de notre intervention, celle du respect de l'autre et de l'intimité.

- En collège

1. LE COLLEGE SIMONE DE BEAUVOIR A CROLLES

Avec toutes les classes de 6^{ème}

En collaboration avec l'équipe éducative du collège, les CCF ont accompagné les élèves de classes de 6[°] sur un parcours de réflexion autour des thèmes du bouc émissaire, de la différence, de la rumeur et des droits des enfants.

Avec toutes les classes de 4^{ème}

Toutes les classes de 4^{ème} ont pu bénéficier, en demi-groupes, d'une séance pendant l'année scolaire. Ces séances ont été préparées et animées par les conseillères conjugales et l'infirmière du collège en concertation avec la CPE. Le thème choisi était les relations filles/garçons, ce qui a permis aux élèves, de se questionner sur les stéréotypes de genre.

Avec toutes les classes de 3^{ème}

Pour les classes de 3^{ème}, les interventions ont eu lieu à l'intérieur du CPEF.

L'objectif était de faire connaître à tous les élèves de 3^{èmes} le CPEF et les personnes qui y travaillent. Cela permet, d'une part, de faciliter la démarche pour une visite individuelle ultérieure, d'autre part, de faire connaître le centre à ceux qui, parmi eux, ne poursuivront pas leurs études et n'auront donc pas d'autre occasion de connaître notre structure.

2. LE COLLEGE DE VILLARD BONNOT

Avec les classes de 3^{ème}

Dans cet établissement, un certain nombre de professeurs ont été formés pour l'éducation à la vie. Nous sommes intervenues en complément pour trois classes, par demi groupe, avec un brainstorming pour aborder la question de la relation amoureuse, parler de la première fois.

3. LE COLLEGE DE ST ISMIER

Suite à différents événements, un besoin est apparu d'un lieu de parole pour les élèves. L'équipe enseignante et les associations de parents d'élèves souhaitaient mettre en place un projet. Nous avons répondu à cet appel en proposant la formule « l'arbre à palabre » tiré de la thérapie communautaire.

4. LE LYCEE MARIE REYNOARD DE VILLARD BONNOT

Toutes les classes de seconde ont profité d'une animation. La co-animation avec l'infirmière se passe bien. Malheureusement, les effectifs des classes sont très importants et lorsque nous les voyons par demi-classe, le groupe reste trop important pour que chacun puisse s'exprimer. Malgré la difficulté, nous abordons la relation amoureuse et les sujets de prévention (contraception, IST, IVG, pilule du lendemain...).

5. LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLE (CFPPA)

Dans cet établissement, nous avons fait une animation dans une classe l'année dernière. Comme les retours étaient positifs, la responsable de vie de centre et la formatrice d'enseignement socio culturel ont souhaité que nous voyions cette année toutes les classes. Cela a induit 14 animations supplémentaires.

6. LA MAISON FAMILIALE ET RURALE DE CROLLES

Un gros travail a été fait avec une des classes qui avait un projet autour de situations de prises de risques. L'objectif du formateur était de mettre au point des saynètes avec le soutien d'une animatrice de théâtre afin de présenter ces situations par le biais d'un spectacle de théâtre forum aux familles et aux élèves d'une autre MFR.

Les animations autres que scolaires

1. LA MISSION LOCALE DE CROLLES

Une CCF continue à intervenir une fois par trimestre auprès des jeunes adultes qui fréquentent la mission locale les mardis après-midis à Crolles. Ces personnes à la recherche de nouvelles orientations ou d'emploi sont souvent dans la précarité et notre rencontre leur permet de s'informer sur l'existence de notre

centre et d'y être accueillis tant pour une contraception que pour bénéficier d'entretiens de relation d'aide.

2. L'ESPACE PAUL JARGOT DE CROLLES

Nous avons été sollicitées pour poursuivre notre partenariat favorisant l'accès à la culture des personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle. Différents échanges ont eu lieu ainsi que des réunions pour aboutir à un accompagnement de ce public vers la culture par le biais de tarifs réduits et de possibilité de participation à des ateliers théâtre.

3. LE CENTRE SOCIAL DE BRIGNOUD

La conseillère en économie sociale et familiale a souhaité que nous intervenions auprès de deux groupes : les jeunes collégiens et lycéens en soutien scolaire et les séniors pour un projet commun.

4. LA FARANDOLE DE DOMENE

Ce lieu d'accueil manquait d'accompagnateurs et s'est adressé à nous en fin d'année 2012. Nous sommes devenus partenaires et c'est pour nous l'occasion de soutenir des hommes et des femmes qui sont dans des difficultés relationnelles et sociales : solitude, recherche d'emploi, mal être, difficulté à être parent, manque de repères... C'est pour ces personnes un lieu privilégié pour recréer du lien social.

5. L'IMP de THEYS

Les interventions de l'année dernière ayant eu un impact positif sur les jeunes, les éducatrices de la classe décentralisée près du collège de Crolles, nous ont demandé d'intervenir de manière plus régulière auprès des jeunes en difficulté. Nous intervenons en groupes non mixtes pour faciliter les échanges

Perspectives 2013

Projets saisonniers en stations

Une rencontre a déjà eu lieu avec le centre de planification de Pontcharra et le Dr Bourguignon (médecin du travail pour les saisonniers depuis de longues années) pour élaborer un projet prévention santé, sexualité, IST, auprès des saisonniers en stations de ski. La forme reste encore à définir mais les besoins sont importants. Ces travailleurs sont pour la plupart des isérois. Les besoins identifiés se situent au collet d'Allevard, à Prapoutel et à Chamrousse.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : CPEF du GRESIVAUDAN
 Adresse : Espace Belle Etoile - 43 rue Henri Fabre - 38920 Crolles
 Nombre de lieux de consultation : un site
 Téléphone : 04 76 13 39 51
 Fax : 04 76 13 43 70
 Email : cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année : **192 demi-journées**
 Jours d'ouverture et horaires : Ouverture au public :
 Lundi de 9h à 11h - Mardi de 13h à 17 h - Mercredi de 13h à 19h - Jeudi de 12h30 à 17h30
 Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 50 semaines (fermeture semaines 33 & 52)
 + 3 jours de fermeture le 28/05, le 28/08 et le 31/12/12.

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2012 (congrés payés inclus)
Médecins	Total : 0,26 ETP	Total : 478,93 heures
CAILLIS Magali	0,13 ETP	234,12 heures
DUTHEIL Sylvie	0,13 ETP	244.81 heures
Pharmacien	Total : 0,007 ETP	Total : 12 heures
DUTHEIL Sylvie	0,007 ETP	12 heures
Secrétaires	Total : 0,68 ETP	Total : 1244,04 heures
CANNIE Anne-Sophie	0,49 ETP	897,93 heures
ESCALLIER Evelyne	0,03 ETP	55.47 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,06 ETP	109,20 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,05 ETP	93.21 heures
QUENOUILLE Sophie	0,003 ETP	6.41 heures
WENDENBAUM Métilde	0,05 ETP	81.82 heures
Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
Conseillères conjugales	Total : 1,87 ETP	Total : 3403,00 heures
BRUYERE Anne	0,58 ETP	1059,95 heures
CADIC Anne	0,14 ETP	250,40 heures
CANS Annie	0,59 ETP	1069.46 heures
HEILLIETTE Nadine	0,56 ETP	1023,19 heures

Nom du médecin directeur : **Docteur Sylvie DUTHEIL**
 Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : **31 heures**

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	26	66	72	119		283

I- Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine :
De janvier à août 2012 : 1 médecin = ½ journée et 1 médecin ½ journée, une semaine sur 2.
De Sept à Octobre 2012 : 2 médecins = 1 demi-journée
De Nov. à Décembre 201 : 1 médecin = 2 demi-journées
Soit 5 ou 10 heures par semaine
Soit 324.50 heures réellement effectuées sur l'année, soit 73 demi-journées.

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) :
Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune :
Réunions d'équipe : 31 heures
Formation : 53 heures
Supervision : 13 heures 50
Pharmacie : 12 heures
Laboratoire : 2 heures
Rencontres Partenaires : 6 heures
Animation : 8 heures
Administratif : 48 heures

- Nombre de consultations et d'examen cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examen gynéco
Suivi gynécologique	48	23
Contraception	181	46
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	57	24
Consultations pré IVG	13	1
Consultations faisant suite à une IVG	1	0
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	4	0
Violence	1	1
Autres	4	0
	310	94
Consultations - RV pas venus, pas prévus	29	
Autres (entretiens téléphoniques)	35	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin de : 310 consultations
Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 41(-16 ans) + 67 (16/17)
Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 34 (-16 ans) + 39 (16/17)
Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 1 (-16 ans) + 2 (16/17)

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	57	54	46	0	157
Garçons	3	6	1	0	10
				Total	167

- Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	5	29	0	34
Non assurés (non ayant droit)	115	11	0	126
C.M.U.	0	5	0	5
A.M.E.	0	0	0	0
100 % invalidité	0	2	0	2

II - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 183 + 29 = 212 bénéficiaires
Dont mineurs : 81 mineurs
Dont personnes de sexe masculin : 29 hommes dont 13 mineurs

▪ Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	35	0	0
- Contraception	132	1	0
- IST - SIDA	44	29	0
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	96	0	28
- Grossesse	2	0	1
- Autre - Violence	16	1	1
TOTAL	325	31	30

Soit un nombre total d'entretien de conseil : **386 ENTRETIENS** + 23 rendez-vous non honorés
Dont entretiens destinés à des mineurs : **137 MINEURS**

III-Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	17
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	0

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 17
Dont entretiens destinés à des mineurs : 3

IV- Animations

Tableau récapitulatif non disponible

Annexe 7- Rapport d'activité Grenoble Inter quartiers

Mistral - Abbaye / Jouhaux - Teisseire / Malherbe - Prémol - Vieux Temple

La particularité des CPEF de l'Inter-quartiers est d'être intégrée au sein des Maisons des Habitants ou de centres de santé. Cette inscription s'est faite à l'origine par la volonté du CCAS de la Ville de Grenoble et de fait, détermine nos spécificités et oriente notre travail.

Un travail de coordination est nécessaire pour mettre en lien médecins et conseillères des différents secteurs. Pendant 10 ans et jusqu'au début 2012, cette fonction a été assurée par le médecin directeur en place sur 4 des 5 antennes de quartier. Son départ a entraîné une réflexion autour de nouvelles modalités de travail et de lien entre les professionnelles des CPEF de l'Inter-quartiers.

Centre de Santé Mistral - Secteur 3

En février 2012, une nouvelle conseillère conjugale et familiale a été embauchée au Centre de planification et d'éducation familiale Mistral-Eaux Claires après le départ de la CCF en place depuis 5 ans. Les réalités « de terrain » nécessitent la mise en place de pratiques professionnelles adaptées c'est-à-dire, au plus près des préoccupations et problématiques des populations concernées. Les modalités de travail médecin/conseillère, avec l'appui des secrétaires du Centre de Santé Mistral-Eaux claires, existent aujourd'hui afin de répondre aux besoins d'informations, d'échanges autour des questions de la vie affective, relationnelle et sexuelle des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes.

- Animations

Les séances d'éducation à la sexualité se sont poursuivies dans les établissements scolaires notamment auprès des élèves de 6ème et de 3ème du Collège Aimé Césaire, des lycées Vaucanson et Louise Michel. Les initiatives prises à l'occasion de la journée des femmes, la journée de lutte contre le VIH dans les établissements mais aussi dans les structures telles que la Maison des habitants ont permis le rapprochement avec les publics scolaires et non scolaires.

- Partenariats et perspectives 2013

Les rencontres se sont multipliées avec les professionnels de l'action sociale et culturelle : intervenants de la Maison des Habitants, du Plateau, de la Bibliothèque des Eaux Claires, éducateur-trice-s du Codase, animateur-trice-s de la Maison de l'Enfance Bachelard, psychologue du Point Ecoute. Nous travaillons tous à la mise en œuvre de projet d'animations et d'actions communes en cohérence avec les projets des services- Politique de la Ville- et du CCAS de Grenoble. Le partenariat s'organise ; il reste le mode privilégié d'actions à l'échelle du secteur 3.

Centre de Planification Prémol - Secteur 6

Concernant le CPEF de l'antenne Prémol, cette année 2012, a été une année d'exercice stable concernant le personnel. Les 4 heures supplémentaires hebdomadaires, dégagées par le CCAS de la Ville de Grenoble a permis à la conseillère de renforcer différents projets et actions en direction d'un public jeune et adultes du territoire. En concertation avec le CCAS, il nous a semblé opportun, que la CCF puisse être intégrée au sein de la MDH des Baladins deux fois par mois (8h).

- Les entretiens

La hausse du nombre d'entretiens en conseil conjugal toute thématique concernée (+ un tiers), est en partie due à la stabilité au niveau de l'équipe sur l'antenne Prémol et à la présence un peu plus conséquente de la CCF sur le terrain qui a rendu son travail plus visible aux yeux de tous, public et professionnels.

- Les animations

En 2012, le nombre d'animations dans et hors centre a augmenté de près de 30%. Les interventions dans les classes de collège du secteur VI sont à son maximum puisque qu'aujourd'hui nous recouvrons les deux collèges de secteur et toutes les classes. Le binôme avec la psychologue de Solidarité femmes se poursuit auprès des classes de troisième principalement. Ce travail en commun se poursuivra en 2013.

Forte de ces expériences, la conseillère - et parfois la médecin en fonction de ses disponibilités- a concrétisé des projets avec d'autres établissements pour jeunes et adultes. Ainsi un travail a été entamé avec les éducatrices de l'AFIPAEIM auprès des jeunes de 16/21 ans, en réorientation professionnelle. De même, auprès des résidents des Foyers de Jeunes Travailleurs, des interventions ont été mises en place autour de soirées ciné-débat, dans une démarche d' «aller vers ».

- Partenariats

Début 2012, un travail commun a regroupé plusieurs secteurs par le biais de l'exposition photo de Pierre Yves GINET, installée à l'ancien Musée de Grenoble sur *Femmes en Résistance*. Nous avons accompagné des groupes de femmes et de jeunes de 4 secteurs mêlant également divers acteurs de terrain avec les différentes CCF.

- Perspectives 2013

Fin 2012, la ville de Grenoble, dans le cadre d'une restructuration de l'action sociale, a mis fin au service social de la MDH Prémol et Baladins, créant des difficultés pour les MDH et leurs partenaires. Depuis début 2013, le personnel CCAS, le CPEF et les associations de la MDH Prémol s'organisent et élaborent différentes stratégies pour assurer la continuité des services. Nous poursuivons nos missions, certes plus éloignées géographiquement du service social, en sachant qu'au vue de cette nouvelle configuration, le public touché pourrait évoluer.

Maison des habitants de Centre-Ville (Vieux temple) - Secteur 2

L'année 2012 a été complexe pour le centre de planification de la Maison des Habitants du Centre-Ville. Diane Guéraud, médecin du centre depuis dix ans, est définitivement partie mi-février. Il n'a pas été possible de trouver un médecin pour prendre la suite. Le CPEF n'a donc plus été en mesure de proposer de consultations médicales à partir de février et cette situation a bien évidemment eu un impact sur le travail de la conseillère, compte-tenu de la délégation de compétences des médecins.

Le départ du médecin a été accompagné par un changement de conseillère en février. Toutefois, la présence de celle-ci a été extrêmement fractionnée en raison de problèmes de santé. Elle a été absente pendant trois mois de fin mai à fin août, puis pendant deux mois de fin octobre à fin décembre. Le MFPP s'est attaché à la remplacer par la même personne afin d'amoinrir les difficultés liées à tous ces changements.

- Partenariats

La priorité a été mise sur le partenariat. En effet, pour que celui-ci fonctionne, il est essentiel que les partenaires, internes et externes, connaissent la personne vers qui ils peuvent orienter. Cela a été aussi l'occasion de repréciser les missions des CPEF qui, pour beaucoup, n'étaient pas connues dans leur ensemble. Il faut « aller vers » les autres, vers les partenaires, tisser des actions communes. Ce n'est qu'ainsi que la confiance pourra s'installer avec les publics, aboutissant sur un travail plus individuel. Il est essentiel de s'adapter aux réalités de secteur et de savoir privilégier les actions collectives, qui représentent un axe de travail fort riche et pertinent.

- Entretiens

Bien que les chiffres 2012 ne reflètent pas l'activité réelle, pour les raisons évoquées plus haut, on peut tout de même noter que les jeunes sont très absents. Il nous semble que la proximité du centre de planification, Boulevard Gambetta, permet aux jeunes de trouver une réponse, sans avoir à passer par la maison des habitants où ils risqueraient de croiser parents, amis des parents, voisins et voisines.

Le constat est le même pour les demandes d'entretien individuel, qui sont restées très peu nombreuses, malgré des besoins évidents.

- Les animations

En termes d'animations auprès des scolaires, le partenariat perdure avec le collège Stendhal.

Les enseignants de l'école Bizanet ont été convaincus du bien-fondé des rencontres avec leurs élèves de CM2. Celle qui a eu lieu a permis d'aborder la question de la place des filles dans la classe, du comportement « dominant » des garçons, et a permis ensuite aux enseignants de gérer les situations en se sentant plus « armés ». On peut penser que ce partenariat va se renouveler en 2013, avec une possible extension sur les deux classes de CM2.

- Perspectives 2013

Par ailleurs, un contact a été pris avec la directrice du foyer de l'étudiant, qui a pris ses fonctions en septembre. Depuis 2012, ce foyer n'est plus seulement réservé aux filles. Sur les 100 résidents, six garçons ont fait leur entrée cette année. Lors de cette prise de contact, la directrice s'est montrée très intéressée par un travail entre le CPEF et le foyer. Un projet va donc être mis en place dès le début de l'année 2013.

Centres sociaux Abbaye et Teisseire - Secteur 5

L'année 2012 a permis à la conseillère conjugale et familiale (CCF), en poste depuis le mois de septembre 2010, de maintenir, renforcer et développer le travail de construction et d'approche auprès des partenaires et des habitants du secteur 5.

- Actions collectives

La conseillère est intervenue à la demande de l'écrivain public sur les cours d'Atelier Socio-Linguistique pour adultes, dispensés dans chaque centre, et a présenté le CPEF aux usagers. Ces interventions sont d'autant plus riches lorsque le médecin du CPEF parvient à se libérer pour co-animer avec la CCF.

- Partenariats

Un atelier de remobilisation sociale et de dynamique d'insertion « *Agir pour moi... et si j'essayais !* » destiné à des femmes en situation d'isolement des quartiers du secteur 5 (Abbaye, Jouhaux, Bajatière, Teisseire, Malherbe) a été proposé afin qu'elles "redeviennent" citoyennes actives, en bonne santé, solidaires, responsables et autonomes.

Toujours dans une logique de proximité avec les habitants, quand cela lui est possible, la conseillère participe aux échanges entre habitants du quartier lors du petit déjeuner proposé par les centres un matin par semaine. Dans cette même volonté de prendre part aux actions du centre, la CCF participe au Forum Social que propose le centre Teisseire, avec d'autres professionnels. Ce Forum social est une rencontre organisée tous les 3 mois environ, ouverte à tous les habitants et professionnels du quartier afin de permettre aux personnes de s'exprimer collectivement et de différentes façons sur des sujets qui les préoccupent dans leur quotidien.

- Entretiens

En plus de ses engagements dans des actions collectives, la conseillère a aussi à cœur de maintenir ses permanences d'entretiens individuels et de conseil conjugal. Ces personnes en demande d'écoute et de soutien trouvent le chemin vers la CCF soit après les interventions collectives soit par le biais d'une assistante sociale ou autres professionnels du centre. D'où la nécessité de donner de la visibilité aux actions des CPEF.

- Les animations scolaires

En 2012, la conseillère a réalisé 35 animations scolaires dans les collèges et lycées de proximité, représentant 274 filles et 266 garçons sensibilisés lors de ces interventions. Par ailleurs, la CCF est intervenue auprès des internes du Lycée Argouges en soirée, animations qui seront renouvelées en 2013.

- Perspectives 2013

Un projet concernant les jeunes, soutenu par le directeur de territoire, se construit sur ce secteur : « faire genre ». Ce projet regroupe différents partenaires : le Collectif des Habitants Jouhaux, Images Solidaires, La Chaufferie-Régie 2 C, Mission Jeunesse - Ville de Grenoble, Plateforme Teisseire-Jouhaux-Ville de Grenoble, Sport dans la Ville, Codase "Jouhaux, AUESC Bajatière, Mission Jeunesse - Ville de Grenoble.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : Centre de Planification Inter quartiers du CCAS de Grenoble
 Adresse : 28 galerie de l'Arlequin - 38100 Grenoble
 Nombre de lieux de consultation : 5

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : 380+151 (Mistral)

Jours d'ouverture et horaires :

Antenne Teisseire : lundi et jeudi 9h - 12h + quelques mercredis pour le médecin

Antenne Abbaye : lundi 9h - 12h et vendredi 10h - 12h / 13h30 - 16h30

Antenne Vieux Temple : lundi et mardi 13h30 - 17h30

Antenne Prémol : mardi 9h - 13h et 14h -17h et vendredi 9h - 13h

Antenne Mistral : lundi 14h - 17h et vendredi 9h - 12h30 / 13h - 16h Médecin sur les heures d'ouvertures du Centre de Santé

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 52 semaines.

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2010 (congés payés inclus)
Médecins	Total : ETP	Total : heures
BLANCKEMANE Mahia	0,10 ETP	176,19 heures
BOISMAIN Amélie, remplaçante	0,08 ETP	141,85 heures
BOULAHOUAT Nadia	0,08 ETP	144,00 heures
SANTONI Claire	0,03 ETP	50,18 heures
GUERAUD Diane	0,10 ETP	187,14 heures
	ETP	heures
Pharmacien	Total : 0,004 ETP	Total : 8 heures
GUERAUD Diane	0.002 ETP	4 heures
BOISMAIN Amélie, remplaçante	0.002 ETP	4 heures
Secrétaires	Total : 0,10 ETP	Total : 173,05 heures
ESCALLIER Evelyne	0,02 ETP	27,70 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,03 ETP	57,80 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,03 ETP	46,64 heures
WENDENBAUM Métilde	0,02 ETP	40,91 heures
Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
Conseillères conjugales	Total : ETP	Total : heures
BIANCHINI Isabelle	0,31 ETP	557,63 heures
BOURDJAKIAN Véronique	0,48 ETP	871,08 heures
BRENAC Nathalie	0,45 ETP	809,04 heures
COIGNET Anne	0,15 ETP	261,60 heures
POZO Delphine	0,03 ETP	55,67 heures
MARGARITO Isabelle	0,08 ETP	136,67 heures

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge - (Hors MISTRAL)

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	12	9	40	454	1	516

I - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 5
Soit 15 heures par semaine Soit **707** heures réellement effectuées sur l'année
- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) :
Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...):
Vieux-Temple : 6h d'animation, 5h statistique et direction du centre et 3h clôture de l'activité (**départ définitif du médecin**)
Abbaye : 6h transmission, 6h commande, 3h de réunion, 5h animation
Teisseire : 3h d'animation, 9h de formation, 8h de réunion
Prémol : 9h d'animation, 12h de réunion

• Nombre de consultations et d'examen cliniques réalisés par un médecin au CPEF

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examen gynéco
Suivi gynécologique	124	120
Contraception	143	57
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	111	89
Consultations pré IVG	2	
Consultations faisant suite à une IVG	2	2
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	65	39
Autres	8	
Total	455	307
Autres (entretiens téléphoniques)	40	

• Nombre de consultations et d'examen cliniques réalisés par un médecin à MISTRAL

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examen gynéco
Suivi gynécologique	128	76
Contraception	150	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	37	
Consultations pré IVG	9	
Consultations faisant suite à une IVG		
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	68	
Autres	95	
Total	487	76
Autres (entretiens téléphoniques)		

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin pour Mistral + CPEF de : **942**
Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 9
Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 1
Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 1

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge dans les CPEF

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	9	27	401	1	438
Garçons					
				<i>Total</i>	438

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge à MISTRAL

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	13	25	162		200
Garçons	0	4	10		14
				<i>Total</i>	214

• Situation sociale des consultants médicaux - CPEF uniquement - Hors MISTRAL

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	13	200		213
Non assurés (non ayant droit)	1	25		26

C.M.U.	7	175		182
A.M.E.		4		4
Non renseigné	4	9		13

II - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : **183**

Dont mineurs : **22**

Dont personnes de sexe masculin : **19**

• Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	16	1	
- Contraception	15		
- IST - SIDA	3	1	
-Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	183	6	11
- Grossesse autres	16	1	
- Violences conjugales	50	1	5
TOTAL	283	10	16

Soit un nombre total d'entretien de conseil : **309**

Dont entretiens destinés à des mineurs : **22**

III- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	9
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : **9**

Dont entretiens destinés à des mineurs : **4**

IV-Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	32
- entretiens pré-consultations	13
Total des entretiens	45

V-Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse (pour les C.P.E.F. concernés)

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. : **1**

Nombre total d'entretiens : **1**

VI-Animations

Tableau récapitulatif non disponible

Annexe 8- Rapport d'activité du CPEF de Villefontaine

En ce qui concerne l'équipe, l'année 2012 a été marquée par l'arrivée du Dr PIERRE, qui a permis d'ouvrir des plages horaires le mercredi après-midi et d'étendre les possibilités le mardi après-midi.

Le public reçu

Depuis quelques années nous observons que le public qui fréquente le Centre de planification est en plus grande difficulté sur les plans économique, relationnel et psychique. Nous avons rencontré un nombre non négligeable de femmes en situation précaire (sans droits ouverts à la sécurité sociale, CMU et/ou bénéficiant de l'AME) : des patientes adressées par le CADA, mais également des patientes en couple installées sur Villefontaine dans des situations familiales complexes (pas d'accès aux papiers, sans revenus, situation irrégulière, parlant mal ou pas du tout le français).

Nous recevons aussi de nombreuses familles recomposées où il s'agit pour chacun, adulte et enfant, de trouver sa place. Il est alors question de valeurs à transmettre, de l'éducation des enfants, de nouveaux repères au sein de la famille.

Toutes ces problématiques peuvent se conjuguer avec des fragilités individuelles et conduire à des addictions. L'alcool, les drogues, les jeux sur internet sont des sujets de discorde qui amènent les couples à consulter. Ces comportements peuvent provoquer de la violence dans le couple et/ou à l'encontre des enfants.

L'activité médicale

La contraception représente le motif de consultation le plus courant, loin devant le suivi gynécologique. Cette situation peut s'expliquer en partie par la pénurie de gynécologues dans Villefontaine et sa région, de nombreuses patientes s'adressant donc au centre afin de réaliser leur suivi gynécologique (frottis, ODLC, suivi post ménopausique). Les suivis de grossesse restent une part peu importante en termes de nombre de consultations. Cependant, ce sont le plus souvent des patientes en grande difficulté sociale, personnelle, psychologique, mineures ou très jeunes adultes. Leur prise en charge et suivi sont très chronophages, réalisés conjointement avec la sage-femme de PMI qui intervient dans nos locaux le jeudi.

Le nombre d'IVG médicamenteuses réalisées en 2012 est le même que celui de l'an dernier.

Les entretiens

Nous recevons de plus en plus souvent de personnes qui nous sollicitent sur des problématiques multiples. Il s'agit de personnes en état de «précarité relationnelle, sociale, économique» qui nécessitent parfois un suivi plus soutenu dans le cadre du centre de planification.

La première rencontre peut concerner une demande «banale» d'entretien individuel ou de couple et cela peut déboucher sur une prise en charge plus globale en lien avec les différents acteurs médicaux et/ou sociaux du secteur.

Parmi les entretiens de conseil conjugal, nous avons pointé une douzaine de situations environ, particulièrement lourdes, chronophages et qui nous questionnent sur cette prise en charge et nous font réfléchir aux limites de nos interventions.

Les animations

L'activité du CPEF de Villefontaine en termes d'animations scolaires atteint un niveau que nous ne pourrions pas dépasser au vu de l'activité d'accueil qui ne cesse d'augmenter en nombre et en complexité.

Nous avons choisi cette année de renforcer nos interventions en écoles primaires. En 2012, nous avons presque multiplié par trois le nombre d'heures passées en animation dans les classes de CM2 et CE1.

Nous remarquons que les enseignants sont très préoccupés par la question du «non-respect et des incivilités». De ce fait, ils sont très demandeurs de nos interventions qui permettent d'aborder la question de la relation à l'autre mais aussi à soi-même. Les actions de prévention sont utiles à tout âge, mais le travail avec des enfants nous semble opportun dans la mesure où nous pensons que plus la prévention se fait tôt plus elle est efficace. Ces animations nous demandent du temps car nous intervenons 5 à 6 fois dans chaque classe en demi-groupe.

Concernant les lycées, comme en 2011 nous avons rencontré toutes les classes de seconde des deux lycées de notre secteur, 2 heures en demi-groupe. Les élèves de ce niveau étant le public privilégié des centres de planification, nous leur présentons la structure et ses missions.

Les discussions avec ces jeunes sont très variées, de la contraception à l'égalité femme/homme, en passant par les violences, l'IVG, etc.

Pour le 1er décembre des conseillères ainsi que les médecins du centre ont tenu un stand au sein des deux lycées en partenariat avec les élèves du conseil de vie lycéenne.

Nous avons été également sollicitées par le CPE d'un établissement privé agricole pour des classes de CAP, BEP, 4ème et terminales, rencontrées lors d'une journée banalisée. Cet établissement est éloigné des centres de planification du Nord Isère et n'a pas de personnel formé pour écouter les jeunes.

Les animations autres que scolaires

- Forum Jeunesse et journée des droits de la femme

Ces deux manifestations d'importance sur Villefontaine -elles réunissent de nombreux partenaires et sont organisées par des services de la commune -mobilisent nos forces et sont dévoreuses de temps pour le CPEF (158h pour ces deux seules journées). Elles nécessitent à la fois du temps de coordination et de la recherche en équipe, pour l'élaboration d'animations originales et la fabrication d'outils adaptés.

- La maison des adolescents

Deux conseillères du centre de planification se sont investies depuis l'ouverture de la MDA.

Notre investissement représente 192 heures sur l'année.

N'ayant obtenu aucune heure supplémentaire pour faire les accueils à la MDA, nous avons été obligées de nous partager le temps de permanence et de réunion. En effet, l'équipe trouvait que la mobilisation demandée était trop importante. L'investissement demandé a des conséquences sur le fonctionnement du centre de planification impliquant de ce fait, une diminution du personnel sur nos temps d'absence. Or nous pensons qu'il serait pertinent de participer plus largement à l'accueil généraliste de la MDA au vu de nos compétences.

Autres activités

- Permanences sage-femme

Les trois permanences par mois effectuées par la sage-femme de PMI au centre de planification sont toujours assurées en 2012. Il y a eu cette année 64 consultations. La double écoute conseillère conjugale/sage-femme lors de ces entretiens, permet d'entendre la femme dans sa globalité. Réfléchir à

deux sur certaines situations permet aussi d'avoir un autre regard et une approche différente. La présence de ces deux professionnelles est complémentaire et plus dynamique.

- Accueil de stagiaires

Nous sommes très sollicités par des étudiants qui cherchent un lieu de stage, notamment des étudiants lyonnais, étant donné la proximité géographique de Lyon. Nous ne pouvons donner satisfaction à tous.

En 2012 nous avons accueilli 7 stagiaires:

- 5 stagiaires en formation au conseil conjugal et familial. Nous donnons priorité aux stagiaires en formation au Planning de Grenoble, mais nous avons reçu aussi 1 personne en formation à «couple et famille».
- 2 étudiants en psychologie à université Lyon 2, niveau master 1 ou 2.

Perspectives 2013

Permanence au LERAP de Saint Jean de Bournay

Le responsable de la vie scolaire de ce lycée est très préoccupé par le comportement de certains garçons et de certaines filles. Il a repéré des comportements à risque pour ces adolescents et se trouve souvent seul à gérer des situations problématiques (usage de médicaments, de drogues, alcool, sexualité...). Il a remarqué également un manque d'informations «assez basique» sur la contraception, la grossesse. Il nous a sollicités pour mettre en place des permanences régulières au lycée afin que les jeunes puissent venir s'informer et parler de leurs préoccupations (deux permanences par mois).

Nous proposerons une permanence d'écoute deux fois par mois avec un temps sans rendez-vous et un temps sur rendez-vous.

Par ailleurs, avec la sage-femme du Conseil Général, nous devons démarrer début 2013 des séances d'accueil et d'information pour les femmes enceintes. Ces permanences ont pour but d'apporter de l'information au sujet de la prise en charge de la grossesse, mais aussi de donner de l'information sur les missions des centres de planification en matière d'accompagnement des couples et des familles. Ces séances auront lieu au Centre de planification.

Mettre en place un travail sur la parentalité

Nous réfléchissons actuellement à la mise en place de groupes de paroles pour les parents.

Nous savons que sur le secteur, il y a de nombreuses familles monoparentales où des femmes seules assurent l'éducation des enfants et que bien souvent ces femmes vivent de manière assez isolées.

Lors de nos interventions dans les écoles, nous sommes souvent confrontées à des enfants qui semblent n'avoir intégré aucune loi et qui sont en difficultés par rapport à l'autorité. Nous nous questionnons sur la manière la plus efficace qui nous permettrait de rentrer en contact avec elles et sur la forme des rencontres qui pourraient leur donner l'envie de participer.

Nous devons sans doute pour cela travailler en partenariat avec les écoles du quartier.

DONNEES STATISTIQUES

Coordonnées du CPEF

Nom du centre : Centre de Planification et d'Education Familiale de Villefontaine
 Adresse : Centre Simone Signoret - Carré Léon Blum BP 3 - 38091 Villefontaine Cedex
 Nombre de lieux de consultation : 1
 Téléphone : 04 74 96 78 99
 Fax : 04 74 96 78 99
 Email : cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année : 350

Jours d'ouverture et horaires :

Mardi de 10h à 17h
 Mercredi de 14h à 17h
 Jeudi de 9h à 17h
 Vendredi de 9h à 18h

Les ccf peuvent recevoir sur rendez-vous en dehors de ces plages horaires

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 50

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2012 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 0,40 ETP	Total : 727,12 heures
LENOIR Delphine	0,26 ETP	475,00 heures
PIERRE Aurélie	0,14 ETP	252,12 heures
Pharmacien	Total : 0,03 ETP	Total : 52 heures
LENOIR Delphine	0,03 ETP	52 heures
Secrétaires	Total : 0,98 ETP	Total : 1790,54 heures
MOREL Sandra	0,64 ETP	1156,04 heures
ESCALLIER Evelyne	0,06 ETP	101,68 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,11 ETP	200,16 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,09 ETP	170,91 heures
QUENOILLERE Sophie	0,007 ETP	11,75 heures
WENDENBAUM Météilde	0,08 ETP	150 heures
Conseillères conjugales	Total : 3,49 ETP	Total : 6354,90 heures
CHASTEL Myriam	0,64 ETP	1172,40 heures
DUSSUPT BALLETT Pascale	0,62 ETP	1123,58 heures
GADOUD Arlette	0,47 ETP	858,60 heures
LECOMTE Nadine	0,95 ETP	1730,96 heures
MELLON Delphine	0,32 ETP	584,08 heures
MEYROUX Anne	0,49 ETP	885,28 heures

Nom du médecin directeur : Dr Lenoir Delphine

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 27h

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17 ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	70	180	345	507	55	1157

I- Activité médicale

1) Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 4

Soit 12.23h heures par semaine Soit 407 heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 168h

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...)

- Réunions (médecins planning, logiciel médical, cabinets médicaux, avec CG, service IVG hôpital) : 22h
- Formation : 56h
- Animation : 2h
- Pharmacie : 52h
- Réunion équipe mensuelle ccf médecin : 36h

- Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	120	
Contraception	277	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	156	
Consultations pré IVG	34	
Consultations faisant suite à une IVG	24	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	45	
Autres	46	
Total	702	120
Autres (entretiens téléphoniques)		

Patient(e)s non venu(e)s en consultations : 201

2) Consultations effectuées par une sage-femme

Permanence sage-femme PMI en Co animation avec une CCF

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 1

Soit 3 heures par semaine Soit 96 heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultations) :

- Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par une sage-femme

Motif principal	Nombre de consultations	Nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique		
Contraception		
Problème gynécologique (IST, douleurs...)		
Consultations pré IVG		
Consultations faisant suite à une IVG		
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	64	
Autres		
Total	64	
Autres (entretiens téléphoniques) patientes pas venues	12	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 766

dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 195

dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 177

dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 8

▪ Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	93	120	219	2	434
Garçons	11	9	3	0	23
				<i>Total</i>	457

▪ Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	212	142	2	356
Non assurés (non ayant droit)	7	8		15
C.M.U.	12	66		78
A.M.E.	0	3		3
Non renseigné	2	3	0	5

II- Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 828

Dont mineurs : 146

Dont personnes de sexe masculin : 121

▪ Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- Demande d'information	128	3
- Contraception	502	362.....
- IST - SIDA	...110	481.....
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	513	64	284
- Grossesse	1651.....
- Autre (dont violence)	1322.....
TOTAL	1550	151	290

Soit un nombre total d'entretien de conseil : 1991

dont entretiens destinés à des mineurs : 231

III - Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	114
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	18

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 132

dont entretiens destinés à des mineurs : 12

IV- Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	1116
- entretiens pré-consultations	320
Total des entretiens	1436

V- Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 43.....

Nombre de femmes ayant pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : ...20.....

Motifs pour lesquels les patientes n'ont pas pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. :

Orienté vers l'hôpital car leurs droits à la CPAM n'étaient pas ouverts

Supérieur à 7 semaines

IVGM en ville car manque de place au CPEF

Pas de place orientation vers l'hôpital ou autre CPEF ou médecin en ville

Souhaite IVG par aspiration

Nombre total d'entretiens :67.....

Nombre total de consultations médicales : ...23.....

VI- Animations

Tableau récapitulatif non disponible